

**De la naissance de l'Algérie française
à son abandon forcé :
histoire d'une famille pied-noire**

Daniel Tosi, 2022.

Sommaire

Étienne Tosi (1875-1962), sa mémoire en héritage	5
Du temps des bâtisseurs à l'exode précipité, saga d'une famille pied-noire	19
Alain, le colon de Sidi-Moussa	42
Adieu, mon pays.....	75

Prologue

Cette histoire familiale débute par le voyage vers l'Algérie de ces migrants parisiens et piémontais : l'espoir d'une vie meilleure et son cortège d'illusions les accompagnant tous. Devant ces pionniers parisiens s'étendent de grands espaces sans chemins et en friche. La première étape concerne la plaine de la Mitidja : elle se présente comme un combat acharné entre les pionniers et d'impitoyables ennemis naturels, à côté desquels les Hadjoutes font presque pâle figure. Si la triste plaine est leur tombeau, les fièvres en semblent les principales responsables et l'enjeu de la lutte porte essentiellement sur la transformation de ce lieu pestilentiel en « jardin des Hespérides ». Les grandes innovations culturelles constituent également des hauts faits de leur histoire. L'implantation de l'eucalyptus, grâce à la création d'une espèce spécifiquement algérienne, procure à ces colons un auxiliaire dans la lutte contre les marécages. Le développement de la culture des primeurs dans le Sahel est spectaculaire, ainsi que les succès de la viticulture et l'élaboration de grands crus algériens : ils inspirent une énorme fierté. Quant aux Italiens, les aléas de l'unité de leur pays ont joué un rôle dans leur arrivée. C'est la grande époque de la mise en valeur de l'Algérie : entre 1860 et 1900, l'Algérie est un gigantesque chantier avide de main-d'œuvre : « Sans la collaboration des Italiens, le gouvernement français n'aurait pu exécuter le vaste programme de travaux publics », affirme Gaston Loth dans son livre sur le peuplement italien en Algérie. Les migrants ne sont là ni en voyageurs ni en spectateurs, mais en acteurs : à leur manière, ils entendent participer à la conquête du pays.

Les accords d'Évian, le 18 mars 1962, créent l'irréversible : jamais les aspirations des Français de métropole et des Français d'Algérie n'ont été aussi divergentes. C'est la guerre après la guerre ; les pieds-noirs vivent un enfer de feu et de sang. Tout autour d'eux, les trottoirs se jonchent de cadavres : les parents, les amis, les voisins, les passants tombent de plus en plus nombreux. Le tumulte s'amplifie avec la fureur dévastatrice : explosions lointaines ou proches font tressaillir les entrailles. Le crépitement des armes devient affreusement anodin ainsi que les cris de désespoir devant les corps mutilés et les gorges béantes. Dans les campagnes, il faut y ajouter les poteaux électriques sciés, les récoltes détruites, le bétail massacré, les colons surpris et tués en lisière de leur champ. S'installent même l'accoutumance, l'abattement, la routine. On ne voit plus les flaquas

pourpres sur les trottoirs et dans lesquelles on marche par inadvertance. De cette apocalypse, les pieds-noirs conservent à tout jamais l'image d'une figure détestée, celle de De Gaulle, la « grande Zohra », le bradeur de l'Algérie. Sa forfaiture et son machiavélisme l'ont transformé en ennemi mortel : cent trente ans d'histoire rayés d'un trait de plume. Une histoire dont nous avons tout lieu d'être fiers, car c'est l'histoire d'un pays, celui de nos ancêtres. C'est l'histoire d'un pays qui n'existait pas et que nous avons construit.

Loin d'être accueillis en France comme des frères dans le malheur, nous le serons avec indifférence, voire hostilité. Nous crûmes, nous les pieds-noirs, y retrouver une patrie, mais nous n'avons plus de patrie, ni ici ni là-bas. Nous avons eu une enfance particulière dans une province française qui, en raison de la géographie et de l'histoire, était en décalage par rapport à la métropole. C'était une chance de vivre dans un pays à la beauté lumineuse, où se côtoyaient plusieurs peuples et plusieurs cultures. Il reste toujours présent dans nos cœurs et il impose de remplir notre devoir de mémoire pour le faire revivre. L'Algérie dont les pieds-noirs se souviennent n'existe plus que dans les récits. Elle n'éveille l'intérêt que d'un cercle restreint d'initiés. Néanmoins, chez ceux-là, la volonté de transmettre reste vivace. Perpétuer et faire connaître ce qu'a été leur pays perdu leur paraît essentiel, précisément parce qu'il a disparu et que, avant de disparaître à leur tour, ils tiennent à lui bâtir un mausolée. La blessure est si profonde que le récit sert la même finalité : ne pas oublier.

Étienne Tosi (1875-1962), sa mémoire en héritage

Le bâtisseur

Il naît le 18 janvier 1875 à Divignano (Italie du Nord). Il est le second d'une famille piémontaise composée de sept enfants : trois garçons et quatre filles.

Son père, Giovanni, mort en 1896, fils de Stefano et de Lina (?), et sa mère, née Fagnoni Domenica Madalena, sont de modeste condition. Leur vie est d'autant plus rude que la petite famille à nourrir est nombreuse. Elle se compose de :

- Gaudenzio (1871-1960), marié à Costa Rosa, Eugénia : sa petite-fille est Paule Tosi, épouse Garcin.
- Stefano (18/01/1875-07/12/1962) : Grand-père.
- Maria (25/08/1876-.././1976), mariée à Tosi Nicolas. C'est tante Marie pour nous tous.
- Giovanni, marié à Maria (?) : père de Roger et Yvonne.
- Maria Madalena, mariée à Biondetti Dalmazio : morts tous les deux en 1915.
- Catarina (.././1888-12/05/1915), mariée à Fagnoni Rocco (frère de ma grand-mère).
- Jeanne Giovannina (.././1889-25/03/1933), mariée à Parachini Giuseppe.

Comme des millions d'Italiens, Grand-père doit émigrer pour chercher un monde meilleur loin de sa terre natale et échapper à une pauvreté inexorable. Humbert I^{er}, fils de Victor-Emmanuel II, est alors roi d'Italie, de 1878 jusqu'en 1900 où il sera assassiné par un anarchiste. Il rétablit d'anciens impôts, ce qui accroît les difficultés quotidiennes et cause de graves mouvements sociaux : la répression du syndicalisme ouvrier est rude et l'émigration devient massive. Elle se fait principalement vers la France, mais aussi vers l'Algérie et l'Amérique.

C'est vers la France que Grand-père se dirige : en mars 1887, il est à Bandol, sur la côte méditerranéenne, il n'a que douze ans. Qu'y fait-il ? Il loue certainement ses bras. Comme il le montre très tôt, il est d'un caractère bien trempé et d'un volontarisme à toute épreuve. La colonisation de l'Algérie a besoin d'une nombreuse main-d'œuvre : tout est à bâtir. Il se lance alors dans cette nouvelle aventure : le 2 mai 1888 au soir, il débarque à Alger du paquebot *Ville*

de Rome venant de Marseille. Très vite, il est embauché par un entrepreneur de travaux publics, M. Tucci, basé à Mouzaïaville (60 km d'Alger) : il y reste neuf ans après avoir été rapidement nommé contremaître.

De septembre 1895 à novembre 1898, il doit retourner en Italie pour effectuer son service militaire. Il est versé dans le 1^{er} régiment de grenadiers (granateri) de Novare, 2^e compagnie, comme deuxième classe : il passe première classe en juin 1897. Une année après la fin de son devoir civique, il regagne à nouveau l'Algérie : le mardi 21 novembre 1899 au soir, il débarque du paquebot *Maréchal Bugeaud* de la Compagnie générale transatlantique venant de Marseille. Mais cette fois, il est accompagné par une jeune fille de Divignano, d'à peine plus de seize ans : Madeleine Pierrine Fagnoni, née le 26 août 1883. Elle n'a pas connu son père, Pierre, qui est décédé le 25 mars 1883, cinq mois avant sa naissance. Sa mère, de son nom de jeune fille Colombo Marie, est née vers 1853. Madeleine a un frère, Rocco, né le 15 novembre 1878, qui épouse une sœur de Grand-père le 9 février 1907, Catarina. Cette dernière décède le 12 mai 1915 à Marengo. Elle laisse deux enfants qui sont alors élevés par mes grands-parents : Pierre (oncle Pierrot) et Jeanne (tante Jeanne), épouse Despaux Marcel.

Grand-père et sa jeune compagne s'installent à Boufarik (30 km d'Alger), une petite bourgade dans la plaine de la Mitidja. Une annonce parue dans *La Dépêche algérienne* du 15 septembre 1901 le confirme : « On demande à louer avec promesse de vente ou non petite propriété avec construction et terrain irrigable. S'adresser à Tosi Boufarik ». Puis, début 1904, ils repartent à Divignano pour se marier : la cérémonie a lieu le 23 janvier 1904. À leur retour à Boufarik, ils habitent route de Staoueli : leur premier enfant, Jean Pierre, mon père, y naît le 26 janvier 1905. Grand-père participe comme contremaître à la construction du premier groupe scolaire du village. Quelques mois plus tard, son employeur enlève un nouveau marché concernant également la construction d'un groupe scolaire, mais à Cherchell cette fois (80 km d'Alger), et le lui confie. Il rejoint alors, avec son épouse et son fils, leur nouvelle destination : c'est dans cette petite ville chargée d'histoire, l'antique Césarée, que naît leur deuxième enfant, une fille, Marie-Claire, le 30 mai 1907.

Très actif, énergique et tenace, d'un caractère systématique il est vrai, mais d'un courage et d'une intelligence qui ne manquent jamais, il a pour objectif de créer sa propre entreprise. C'est chose faite à partir du second semestre 1907 : il s'installe à Marengo, bourgade à 75 km d'Alger, entre Boufarik et Cherchell. Marengo est un village dont le plan, signé par le colonel de Malglaive le 29 décembre 1848, est un petit chef-d'œuvre de précision : un plan en damier avec une place centrale où se côtoient l'église, la mairie, la gendarmerie, le presbytère et l'école. Le village est un rectangle : les deux rues principales et les rues secondaires se coupent à angle droit. Un abreuvoir et un bassin circulaire occupent la croisée des deux voies principales au centre du village. Ils céderont leur place à un monument aux morts (guerre de 1914-1918) qui sera inauguré le 17 mai 1931 par M. Muller, maire de 1905 à 1947, et sera rapatrié en 1968 à Paris. Il se trouve aujourd'hui à la Réunion, commune des Avirons.

Dès octobre 1907, l'entreprise Étienne Tosi enlève son premier marché public : travaux d'agrandissement de l'école de filles d'Ameur-el-Aïn. Il sera suivi par celui de Zéralda en mai 1908 : construction d'une école de garçons. Le 12 février 1909, Grand-père obtient sa naturalisation ainsi que celles de son épouse et de ses deux enfants. Il est alors admis à la Chambre syndicale et commerciale de l'Algérie. Toujours en février, il est retenu pour la construction d'un bâtiment pour l'administration, la pharmacie, la lingerie et les dépendances de l'hôpital-hospice de Marengo. Le 4 mai 1910, il remporte à nouveau deux lots : il s'agit pour le premier de la construction à Kouba, banlieue d'Alger, d'une école de garçons à trois classes et pour le second de la construction d'une école enfantine à Kouba-Vieux. Fin mai, il est chargé de la construction d'un groupe scolaire à Hussein-Dey.

Il essuie un premier échec le 8 décembre 1910. Il s'agit de la construction d'un mur de soutènement à La Colonne (Hydra) et d'un égout collectif : sa soumission n'est pas retenue. Sur un de ces chantiers s'est produit un accident : en effet, par une ordonnance du 23 décembre 1910, le tribunal le condamne à 50 francs d'amende pour homicide et blessures par imprudence. C'est à cette époque qu'il achète l'usine Azaïs et C^{ie} à Marengo, spécialisée dans la construction de cuves. Son objectif est sûrement déjà l'édification de caves coopératives : il se lancera deux années plus tard. Pour le moment, il poursuit ses activités habituelles : il décroche la construction d'une nouvelle école à Kouba. Cependant, en mars 1912, c'est un nouvel échec : sa soumission à un marché public lancé par le maire de Desaix, adjudication pour un réseau d'égout et une canalisation d'eau, n'est pas retenue.

Pour mener à bien son projet de construction de caves coopératives, il doit encore développer son entreprise. L'occasion se présente en 1912 lorsque M. Ludovic Gay lui propose une parcelle bâtie de 4 000 m² pour le prix de 40 000 francs, payable en quatre versements de 1912 à 1915, comprenant une maison de 150 m², de nombreuses dépendances dont il fera ses bureaux, un magasin pour le stockage des matériaux, un immense hangar où seront parqués camions et automobiles, deux cours et un jardin d'agrément. Cette parcelle se situe sur la voie principale nord-sud, à cinq cents mètres du centre du village.

Je me souviens avoir joué des heures durant avec les autres petits-enfants dans la Citroën Rosalie, la Renault Celtaquat et la Salmson, ou dans les camions Berliet, Delahaye et Panhard & Levassor, témoins abandonnés d'une époque révolue. Deux autres souvenirs resurgissent : la réquisition du hangar et d'une cour par les FFL (Forces françaises libres) ou les FFI (Forces françaises de l'intérieur) entre 1940 et 1945, et celle pour un dépôt d'entretien de matériel roulant militaire pendant la guerre d'Algérie.

Quelques mois après cette acquisition, Grand-père construit sur 800 m² de la parcelle huit logements de deux et trois pièces destinés à la location, avec cour au milieu, buanderie, hangar et débarras. Sa sœur Marie occupera gratuitement

l'un de ces appartements jusqu'à son départ forcé à l'indépendance de l'Algérie en 1962.

Le vendeur de cet ensemble, M. Gay, est le fondateur de Chenoua-Plage (lieu-dit Boumachouk, au pied du mont Chenoua). Il y possède un terrain de 600 m² dominant la plage sur lequel est construite une maison d'habitation, le tout situé à l'angle de la rue principale qui monte vers la corniche et du chemin qui mène au tennis et à la crique des galets. Grand-père le lui achète début 1913 et, dès juin-juillet, se lance dans sa restauration : il en fait un genre de villa, élevée d'un simple rez-de-chaussée et divisée en six pièces plus cuisine, salle d'eau avec WC et véranda. J'ai retrouvé sur Internet un message de 2008 d'une certaine Fabienne qui décrit l'environnement : « Ma grand-mère Andréa, mariée à Louis Chantreaux, avait acheté une des premières maisons de Chenoua-Plage qui se situait derrière l'hôtel Alcaraz et face à l'épicerie Grisafi. J'ai aussi des photos des années 1930-1940 de la belle jeunesse du Chenoua où j'ai identifié quelques noms : les Keller, Lili Galibert, Yolande Tosi (nos voisins mitoyens). »

Pour un entrepreneur de travaux publics, l'endroit est riche en matières premières : carrières de pierres et de marbre rose, fours à chaux, et sable, bien sûr, dont une tribu de nomades du sud, les Guebli, fait le commerce à l'embouchure de l'oued Nador, entre Chenoua-Plage et Matarese, où se dressent une dizaine de chalets en bois sur pilotis. Détail amusant, Grand-père participe en août 1923 à l'installation de la première cabine téléphonique.

Tout en poursuivant ses divers chantiers, Grand-père se spécialise dans la construction de caves coopératives : il décroche en 1913 l'adjudication de la cave de Montenotte, village à 10 km de Ténès. Des articles élogieux paraissent dans la presse algérienne relatant son inauguration. *L'Écho d'Alger*, par exemple, écrit dans son édition du 13 mai 1913 :

Montenotte : le voyage du gouverneur. Vendredi, vers onze heures du matin, nous recevions la visite de M. le Gouverneur Général venant dans notre centre pour y poser la première pierre de notre cave coopérative. La cérémonie fut charmante et un parchemin signé des principaux membres de la cave fut contresigné par MM. le Gouverneur Général, le directeur de l'Agriculture et le sous-préfet d'Orléansville, après quoi il fut placé dans une cavité de cette première pierre et scellé au mortier par les soins de M. Tosi. Cette cérémonie terminée, le maire M. Lemoine donnait, plan en main, de nombreuses explications à M. Lutaud et à M. le directeur de l'Agriculture sur les avantages de vinification que comporte cet édifice coopératif. Ces messieurs suivaient très attentivement toutes les explications de M. Lemoine et le félicitèrent ensuite chaudement de son heureuse initiative. Une coupe de champagne fut ensuite offerte par M. le maire de Montenotte sous un hangar de l'entrepreneur, transformé pour la circonstance en un joli coin fleuri. [...] M. Lutaud ajoutait : Votre cave sera la perfection du genre, car vous avez su, M. le maire ainsi que M. Tosi, entrepreneur, profiter de tous les perfectionnements de la vinification moderne, en éliminant de votre construction tout ce qui n'était pas absolument pratique. Avant ma venue ici,

lorsque j'avais à recommander un modèle de cave, j'adressais les intéressés à quelques établissements de la Mitidja, mais à l'avenir, c'est Montenotte que l'on devra copier.

En août de la même année, il achète la fabrique de tuyaux en ciment et de moellons en mâchefer appartenant à M. Spozio, face à la gare des CFA, et en octobre, associé à M. Domart, il prend la direction de la briqueterie de M. Glu pour son usage personnel mais aussi pour la vente.

Son fort caractère se manifeste aussi dans la vie de tous les jours. En 1914 se déroulent les élections législatives en Algérie : il prend parti pour le général Bailloud, défenseur de la « cause franco-musulmane », qui sera battu par le député sortant Broussais, partisan des intérêts des colons. Un affrontement s'ensuit avec un supporter de ce dernier ; *La Dépêche algérienne* du 4 mai relate sa violence :

Marengo, lâche agression. Les sectaires du parti radical-socialiste unifié, les amis de M. Broussais peuvent être fiers des résultats de leur politique néfaste. Ils ont troublé la vie paisible des honnêtes citoyens, ils ont semé la haine et la discorde, et le sang a coulé. Malheureusement les chefs de la commune se sont disqualifiés en se mettant à la tête des factieux et ils ont perdu l'autorité nécessaire pour faire entendre utilement leur voix. Voici le fait : un citoyen jouissant de la considération et de l'estime publiques, M. Tosi, entrepreneur à Marengo, très connu dans la région, a été attaqué chez lui, par un adversaire politique, chaud partisan de M. Broussais, qui a voulu punir M. Tosi d'avoir voté pour le général Bailloud. Sous un futile prétexte le sieur C..., flanqué de deux ouvriers, est allé chez notre ami et, sans provocation, l'a frappé. Sévèrement blessé à la tête, Tosi est tombé et, sans l'intervention des personnes présentes, C... parvenait à arracher une tavelle à un chariot et achevait le malheureux. Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Tosi, qui a été obligé de s'aliter et qui sera souffrant une huitaine de jours, selon le docteur qui l'a examiné.

En réponse à cet article, *L'Écho d'Alger* donne sa version le 7 mai :

Marengo, mise au point. [...] Tout d'abord le parti radical-socialiste n'a rien à voir dans ce litige de charrue et de balcon. Ensuite les chefs de la commune sont trop respectueux de leurs devoirs pour avoir à leur solde des argousins de l'espèce payés par les comités Bailloud, tous gens sans aveu et vivant d'expédients. Maintenant précisons : « M. C..., entrepreneur et propriétaire à Marengo, était allé chez M. Tosi pour réclamer un balcon lui appartenant et que celui-ci détenait par devers lui. Déjà le matin, il avait envoyé quelqu'un le prendre, mais M. Tosi étant absent, sa dame avait prié qu'on repassât. M. C... donc, alla l'après-midi réclamer son bien. Dès qu'il arriva dans la cour de M. Tosi, celui-ci connaissant les sentiments de M. C..., commença par lui parler politique et lui tint ce propos : "C'est Bailloud qui passera, Broussais il est cuit (sic)." M. C... lui répliqua qu'il ne venait pas pour affaire politique, mais bien pour affaire personnelle. Si bien que de fil en aiguille, après avoir été longuement provoqué et bousculé voire même mordu, M. C... se vit dans l'obligation d'appliquer une maîtresse gifle à M. Tosi qui tomba à la renverse. Il se mit à crier : "Au secours !

à l'assassin !” et demanda à sa femme de lui porter son fusil. M. C... n'avait pas besoin d'être flanqué de deux ouvriers comme le dit la Dépêche, car M. C... n'a besoin ni de tavelle, ni de personne pour l'aider à corriger ceux qui le provoquent. La population ouvrière et républicaine a été enchantée de la leçon donnée à Tosi et a applaudi au geste de M. C... car ce n'est pas à Tosi, naturalisé d'hier, à dicter la leçon de voter aux Algériens éprouvés, aux républicains sincères qui font la propagande eux-mêmes et qui ont tous servi la France, leur Mère-Patrie. »

Quelques semaines plus tard, à l'audience du 22 juin 1914, le tribunal correctionnel condamne, pour coups et blessures volontaires et réciproques, les sieurs Couly Denis, forgeron, et Tosi Étienne, entrepreneur de travaux à Marengo, à 16 francs d'amende chacun avec sursis, le deuxième par défaut. Certainement le belliqueux M. C... ?

Appelé en mars 1915 sous les drapeaux, français cette fois, et affecté au 1^{er} régiment de zouaves à Alger, Grand-père cesse ses activités professionnelles. Puis, en février 1916, il est réformé, car il a dépassé la limite d'âge fixée à trente ans et passe dans le service auxiliaire en septembre 1916. Par une petite annonce qu'il publie le 7 juin 1917, « pour retraité ou autre, donne gratis logement confort contre jardinage petite propriété région très saine, Tosi Boufarik », nous apprenons qu'il possède toujours sa résidence de Boufarik.

En 1919, il achète une parcelle de culture de 1500 m², dite « La Pépinière », route de Cherchell. Sur 650 m² détachés de cette dernière, il construit une grande maison à étage, comprenant en rez-de-chaussée quatre logements de trois pièces, et à l'étage un de six pièces, un de quatre pièces et un de trois pièces, tous à usage locatif, avec cour, écurie et dépendances. Il acquiert également un terrain mitoyen de 4 000 m² qu'il revendra en février 1929. Conséquemment à sa cessation d'activité et surtout à sa frénésie d'achats, il doit faire en mars 1919 deux prêts d'argent : l'un de 40 000 francs auprès d'un sieur Gast et l'autre de 10 000 francs à une dame Piro, tous deux propriétaires à Cherchell. Aussitôt il se porte acquéreur sur une adjudication, suite à la faillite d'un M. Azaïs, ex-commerçant demeurant à Marengo, et l'emporte au prix de 74 000 francs. Il s'agit d'une maison sise à Saint-Eugène (banlieue d'Alger), au lieu-dit « les deux moulins », ayant une façade rue Malakoff, avec 581 m² en rez-de-chaussée et un étage côté mer. Elle comprend quatorze pièces, des dépendances, un jardin et un garage. Elle sera revendue le 24 mars 1935 par sa banque, la Compagnie algérienne, tous ses biens ayant été hypothéqués pour la troisième fois. Il poursuit ses investissements en achetant en 1920 un lot de jardins de 1700 m² avec logement et puits, qu'il revend en 1923. À nouveau, il a besoin de fonds : en janvier 1921, il fait appel une seconde fois à M. Gast qui lui prête la somme de 130 000 francs.

Grand-père et son épouse (Mamie pour les petits-enfants) ont leur troisième enfant le 7 avril 1920, une fille prénommée Yolande, Arlette. Deux mois plus tard, leur fille Marie-Claire et leur nièce Jeanne sont reçues au certificat d'études élémentaires.

C'est en 1922 qu'il reprend ses activités professionnelles et l'annonce dans la presse le 25 octobre : « Marengo, M. Tosi Étienne entrepreneur informe sa clientèle que sur les sollicitations d'un grand nombre de ses clients, il a repris la construction des caves, ayant à cet effet un matériel moderne ». Dès le mois de janvier 1923, il décroche les adjudications des caves coopératives de Bourkika et de Montebello. En se rendant sur les chantiers, il a un accrochage avec son véhicule ; la sentence du tribunal tombe le 12 décembre : « M. Tosi Étienne, entrepreneur de maçonnerie à Marengo, est inculpé d'homicide involontaire par imprudence. Le 18 septembre 1923, à cent mètres avant d'arriver au pont Bou-Ardoun, l'inculpé conduisant son véhicule rencontre un troupeau de bœufs. L'un des bergers, Hadidi Djelloul, voulut traverser la chaussée. Il fut heurté par le garde-boue et mourut de ses blessures. Le tribunal, tenant compte de l'imprudence de la victime, acquitte M. Tosi Étienne. » Et le 20 octobre, la presse fait état d'une condamnation pour détention illégale d'arme à 16 francs d'amende avec confiscation de l'arme. En septembre 1923, il enlève une troisième adjudication : la cave coopérative d'El-Affroun. Puis il enchaîne avec celle de Meurad en janvier 1924 et, en février 1925, avec l'agrandissement de la cave de Montebello. La presse algérienne loue ses compétences et sa renommée. *L'Écho d'Alger* écrit dans son édition du 21 février 1923 :

Marengo, caves coopératives. Nous apprenons avec plaisir que la construction des importantes caves coopératives de Montebello et de Bourkika vient d'être confiée à notre sympathique concitoyen et ami M. Tosi Étienne, entrepreneur à Marengo. Depuis sa mobilisation, M. Tosi avait cessé ses entreprises mais les organisations vinicoles ayant fait appel à sa compétence, il n'a pas hésité, dans le but d'être utile à notre territoire, à reprendre ses travaux où il excelle. Nous l'en félicitons vivement. Nos ouvriers du bâtiment qui souffrent tant du chômage actuel seront les premiers à se réjouir de cette louable décision.

Et dans un article de *La Dépêche algérienne* du 22 janvier 1924, on peut lire :

M. Tosi, spécialiste en la matière, a construit les caves de Montebello, Bourkika et El-Affroun, travaux importants qui lui ont valu des éloges mérités. Il vient d'être déclaré adjudicataire des travaux de la cave coopérative de Meurad.

Persévérant dans son extension, il prend en mai 1924 la direction de la briqueterie de M. Giudicelli et s'associe avec M. Paul Domard de Pointe-Pescade (banlieue d'Alger) : elle devient la « briqueterie de la Mitidja ». Un an plus tard, les deux associés se séparent de leur directeur, M. Henri Nicolas, pour malversation. Deux mois après le départ du directeur, Grand-père entre en conflit avec son associé qui quitte l'entreprise avec fracas : son fils Jean (mon père) en prend la direction. Ils font paraître, le 16 décembre 1925, dans la presse algérienne, l'annonce suivante : « M. Tosi à Marengo informe les entrepreneurs et propriétaires de la région que les livraisons de la briqueterie de la Mitidja, située à Marengo, reprendront dès les premiers jours de janvier. Tosi Marengo tél 0-22 ». Ce communiqué nous apprend également que Grand-père vient de faire installer

sa première ligne téléphonique, le 0-22 à Marengo. Sa fille Marie-Claire et sa nièce Jeanne, après avoir été admises au brevet d'études supérieures avec mention en juillet 1924, intègrent à leur tour l'entreprise. Cette dernière se marie le 21 janvier 1928 et la publication de mariage parue dans *La Dépêche algérienne* nous montre l'importance qu'il attache à son image dans la société :

Marengo – Mariage. Le samedi 21 janvier a été célébré le mariage de Marcel Despaux avec mademoiselle Jeanne Fagnoni, nièce de M. et Mme Tosi, propriétaires à Marengo, qui ont eu la bonté de s'occuper de son éducation et de l'instruction de leur jeune parente. Église Saint-Fabius, par M. Boyer, curé de la paroisse.

En février 1926, Grand-père vend un lot urbain, sis près de l'église, de 1 100 m² avec constructions, et en mars un terrain de 1 000 m², également avec constructions, faisant partie de « La Pépinière », à Mme Miguel Louise. Il met fin à sa carrière d'entrepreneur de travaux publics lorsqu'il vend, le 28 janvier 1929, à M. Prieur Emile et M. Gillo Pierre, son usine pour la fabrication de briques et tuiles. Elle comprend, sur trois hectares, une maison d'habitation de deux logements, trois hangars, un grand bâtiment avec le four continu à quatorze compartiments et une grande cheminée. Ils lui achètent aussi deux parcelles destinées à la culture, sises à Marengo, de 1 500 m² et 750 m². Dès lors, il va se consacrer totalement à l'extension du domaine Haouch-Maânia, projet qui a démarré le 1^{er} octobre 1912 par la location de 3 hectares de terre vierge au lieu-dit Maânia et qui s'étale à ce moment sur 80 hectares.

Le domaine Haouch-Maânia

En 1873, une loi substitue à la propriété collective des tribus la propriété individuelle de l'autochtone, rendant chaque petit fellah maître incontesté de son lopin de terre. Peu habitué aux initiatives, aux directives, il ne peut résister aux offres d'achat des Européens : c'est la colonisation libre.

Très rapidement, Grand-père a compris que c'est la terre et la culture de la vigne qui sont sources de profits et de réussite sociale. Dès octobre 1912, il loue à un indigène, pour une durée de quatorze ans, 3 hectares avec possibilité d'acquisition en fin de bail, au lieu-dit Maânia, commune de Marengo. C'est sur cette parcelle qu'il construira les bâtiments d'exploitation et de logement. Puis en octobre 1913, il loue à nouveau, pour dix-huit ans, 7 autres hectares, lieu-dit Tamelat, sur la commune de Meurad. Son premier achat date de juillet 1914 : il est de 6 hectares, lieu-dit Bou-Yersen (Meurad).

D'achat en achat, il crée l'embryon du futur domaine qui s'étale sur trois communes : Marengo lieu-dit Maânia, Meurad lieu-dit Tamelat et Zurich lieu-dit Bou-Rouis. Ces terres sont occupées dans leur partie nord par des marécages qu'il

faut assainir, et le reste par des broussailles, quelques oliviers et des figuiers de barbarie, servant de pacages aux chèvres et aux moutons. Seules quelques céréales, blé dur principalement, sont cultivées autour des habitations, les gourbis : les procédés de culture sont rudimentaires, l'araire de bois gratte le sol, souvent conduite par la femme et tirée par un âne. Les îlots de palmiers nains sont épargnés, car ils servent à la fabrication des nattes et des couffins. Pas de fumure ni d'assolement, le fellah cultive toujours la même parcelle. Peu de routes, des pistes et des sentiers sans pont, des fondrières à la saison des pluies : les transports se font surtout à dos d'ânes, de mulets ou de chevaux. Plusieurs oueds (Bouyersen, Maânia, Nador...) traversant ces terres obligent Grand-père à construire des ponts, six en tout.

Dès ses premiers achats, il fait appel aux entreprises de défrichage et de défonçage équipées de « charrues à vapeur » : une charrue à bascule, avec un énorme soc de chaque côté, treuillée par deux locomobiles à vapeur se déplaçant perpendiculairement au sillon. Puis, il se lance dans la plantation d'un vignoble grâce à des boutures de vigne affluant de toutes les régions viticoles de France. Malheureusement, ces dernières sont atteintes par le phylloxéra : après la France, l'Algérie subit à son tour l'attaque phylloxérique. J'ai retrouvé dans la presse algérienne datée du 7 septembre 1917 cette décision exécutoire : « Arrêté du 3 janvier 1901 du Gouvernement Général : sont déclarées infestées par le phylloxéra les vignes appartenant à M. Tosi Étienne lieu-dit Tosi Zurich et à M. Duvert Marcel lieu-dit Chemora Zurich. » Les hasards de la vie réuniront, vingt-six ans plus tard, sa fille Yolande et le fils de M. Marcel Duvert, Jean. Grand-père doit alors arracher les vignes atteintes, puis les brûler et les remplacer par des vignes américaines, importées depuis 1914.

À cette époque, il a déjà créé une propriété de 57 hectares, dont 12 en vignes françaises, 16 en vignes américaines d'un an et 25 défoncés et prêts à être plantés en vignes, le reste étant dévolu aux céréales. Il a construit sur cette dernière parcelle deux logements, l'un pour le gérant et l'autre pour le garçon de ferme, trois magasins pour l'outillage et le matériel, un grand hangar, une écurie de 300 m² et, adossée à celle-ci, une cave avec amphores en maçonnerie de 3 500 hectolitres, et enfin, un puits avec moulin à vent. Mais il n'est pas encore équipé pour vinifier : j'ai retrouvé, datée de novembre 1922, une facture de vinification d'un M. Gilly pour un montant de 784,35 francs. Grand-père s'adonne aussi à la culture et au commerce des céréales : cette annonce, parue le 31 octobre 1923 dans *L'Écho d'Alger*, « ferme Tosi Marengo, 1 000 quintaux paille à vendre », le confirme. En 1925, les vendanges ont lieu du 19 au 31 octobre et la vente du vin lui rapporte 50 000 francs : il fait aussitôt un achat de plants de vigne s'élevant à 60 000 francs. Pour mener à bien tous les travaux, une vingtaine d'équidés, dont il fait également l'élevage, occupent la vaste écurie. En plus de leur travail, ils apportent la fumure nécessaire aux sols, complétée par l'emploi massif d'engrais, participant à l'augmentation des rendements.

Pour répondre à l'accroissement de sa production viticole, il procède à l'agrandissement de sa cave, dans le prolongement de l'ancienne et de l'écurie,

afin de permettre un stockage plus important, mais surtout la création d'une unité de vinification où il excelle. En 1926, il l'équipe d'un fouloir-égrappoir continu de marque Blachère, de deux pressoirs hydrauliques Mabilles et d'un réfrigérant tubulaire Baudelot, et construit une cuverie dédiée à la fermentation des moûts. Il sait par l'expérience acquise dans la construction de caves coopératives que le problème de vinification est résolu par le refroidissement du moût en ébullition en fractionnant sa masse en dehors de la cuve. Cette même année, les vendanges s'étalent du 6 au 19 septembre et donnent 3 200 hectolitres de vin. Toujours à la pointe du progrès, en 1928, il mécanise ses techniques culturales en achetant à la Maison Billiard (Alger) deux tracteurs à chenilles et à essence de marque Oliver Cletrac.

La superficie de sa propriété est alors de 82 hectares, dont 80 en vignes américaines, 60 en plein rapport et 20 à la première feuille ; la capacité de sa cave affiche les 7 000 hectolitres. En plus de son éolienne, il a creusé un puits surmonté d'un réservoir. Toutefois, il ne peut plus faire face financièrement à cette progression beaucoup trop rapide. Mais au lieu de la freiner, il se met à la recherche de capitaux. Le 28 mai 1930, il contracte un prêt conséquent auprès d'un particulier, M. Domeck Pierre-Marie, propriétaire demeurant 49 rue d'Isly à Alger : 700 000 francs en espèces, prêt courant jusqu'en 1936, avec un intérêt, plutôt lourd, de 10 %. En garantie, Grand-père hypothèque tous ses biens au profit de son prêteur. C'est le début de ses importants déboires financiers qui ne prendront fin qu'en 1951. C'est un spéculateur : il joue avec le crédit facilement accordé et sa réussite repose en partie sur l'emprunt, mais aussi sur sa confiance sans limites.

Sa marche en avant se poursuit toujours au même rythme : en 1935, il est à la tête d'une propriété de 151 hectares, dont 101 en vignes américaines et 50 en céréales et broussailles, ainsi que d'une cave de 9 000 hectolitres de logement. Son fils, Jean, qui s'occupe du domaine depuis la vente de la briqueterie, épouse mademoiselle Renout Renée : ils vont habiter le logement du gérant, quatre pièces sans sanitaires. Ces derniers seront construits une dizaine d'années plus tard à la place d'une remise attenante, ainsi qu'une grande salle sur le devant, la véranda, ouverte sur la cour par quatre baies vitrées.

Toujours en 1935, sa banque, le Crédit régional agricole de Marengo, l'attaque devant le tribunal civil de Blida : il est condamné à lui verser la somme de 136 000 francs, plus 14 000 francs pour frais. Comme il ne peut pas faire face, elle prend une hypothèque sur tous ses biens. Mais Grand-père contre-attaque aussitôt pour vice de forme : en effet, les inscriptions au bureau des hypothèques ont été prises par erreur au profit de la « Caisse régionale de crédit agricole mutuel de Marengo » au lieu du « Crédit régional agricole de Marengo ». Le 20 juin 1939, il obtient gain de cause et la main levée par la banque à son profit. Auparavant, fin août 1936, M. Domeck demande et obtient la saisie de tous ses biens. Grand-père s'adresse alors au Comptoir d'escompte de Marengo qui lui propose une ouverture de crédit de 800 000 francs en numéraire pour suspendre la saisie. En garantie, ce dernier prend une hypothèque sur tous les biens de Grand-père,

sachant qu'ils sont déjà grevés de diverses inscriptions concernant la dette de M. Domeck qui s'élève à ce jour à 1 100 000 francs, celle de Mme Pirot de 10 000 francs et l'adjudication de Saint-Eugène de 74 000 francs.

Malgré ce lourd passif, il persiste dans ses investissements et ses travaux d'aménagement : il se lance, entre autres, dans la construction d'un nouveau pont. Celui-ci permet de relier la route Marengo-Zurich au chemin desservant les propriétés Tosi, Isaac, Wendling... Il en demande le remboursement à la commune (Zurich), qui le lui refuse. Un article paru dans *L'Écho d'Alger* du 28 mai 1936 le confirme : « La demande en paiement des travaux de construction d'un pont sur le chemin desservant la propriété Tosi Étienne au Bou-Rouis est rejetée, le chemin dont il s'agit n'étant pas classé. »

Le 19 septembre 1936, sa fille Marie-Claire épouse le docteur Chiapponi.

Sa volonté de tout maîtriser pousse Grand-père sans cesse à l'action. Il ouvre sur la propriété divers ateliers : une forge avec maréchalerie, un atelier de mécanique avec pompes à essence et fuel, un pont-bascule... Il emploie également un maçon à plein temps, chargé de multiples et diverses constructions. Mais en 1939, sa banque, le Comptoir d'escompte, ne le suit plus, aussi se met-il à la recherche d'une autre banque : la Compagnie algérienne accepte alors de lui ouvrir un crédit de 1 500 000 francs pour rembourser M. Domeck et un second de 500 000 francs pour le Comptoir d'escompte, en prenant à son tour pour sûreté une hypothèque sur ses biens. Elle nomme aussitôt un séquestre chargé de la vente de la villa de Saint-Eugène.

Un moment de joie vient lui faire oublier passagèrement ses lourds tracas : le 8 juillet 1943, il célèbre le mariage de sa fille Yolande avec M. Jean Duvert. Il accorde en effet une grande importance au cocon familial : tous les dimanches et jours de fête, il réunit les siens, grands et petits, autour de repas interminables, d'immenses sapins de Noël ou de chasse aux œufs de Pâques dans le jardin. Un autre souvenir me rappelle son besoin d'entraide sociale : entre 1943 et 1945, la France ouvre des camps de travail en Algérie pour les prisonniers de guerre italiens et en place aussi chez les colons. Le gouvernement d'Alger adopte une attitude punitive à leur encontre : ils sont considérés comme des ennemis et non comme des prisonniers. Grand-père en embauche une dizaine et je perçois – j'ai alors six ou sept ans – que les liens qui se développent entre eux sont forts : ils parlent la même langue et ont les mêmes origines, c'est véritablement un environnement familial qu'il leur offre.

Malgré l'intervention de la Compagnie algérienne, sa situation financière est de plus en plus critique : un acte de maître Bonnet, notaire à Marengo et diligenté par cette dernière, évalue entre le 18 mars et le 18 avril 1939 à la somme de 122 755 francs les seuls intérêts des crédits hypothécaires plus les frais de commission. Pour éviter la mise sous séquestre, son fils, qui vient d'hériter de la somme de 2 350 000 francs, provenant de la vente en 1944 de la propriété familiale de son épouse, sise à quelques kilomètres de Desaix en direction de Chercell, à droite des ruines d'une porte romaine, lui en remet la moitié par

chèque du 18 décembre 1944. Faisant fi une fois de plus de ses déboires financiers, Grand-père fait l'acquisition le 4 juillet 1945 d'une propriété attenante, appartenant à une dame Duvergé, portant le n° 8 du centre de colonisation du Bou-Rouis, de 60 hectares dont 11 de vignes et 49 en culture et broussailles. La vente s'élève à 700 000 francs, que la propriétaire exige en un seul versement comptant. C'est l'investissement de trop : la Compagnie algérienne refuse de le suivre et demande alors au tribunal de Blida de nommer un séquestre. C'est maître Rault, de Blida, qui va tenir les cordons de la bourse de janvier 1945 à juin 1951, période terrible et dégradante pendant laquelle Grand-père perd la maîtrise de ses finances. Il est même obligé, sous les injonctions pressantes du séquestre, de faire appel à nouveau à son fils : apport après apport, le solde de la vente de la propriété de son épouse y passe. Lorsque Grand-père récupère enfin la jouissance de ses biens, le domaine s'étend sur 220 hectares, dont 107 en vignes et 113 en céréales et forêts, et il récolte selon les années entre 8 000 et 11 000 hectolitres de vin.

Quelques années plus tard, un drame intime le frappe : son épouse (Mamie pour les petits-enfants) fait une chute avec fracture. Diabétique, elle ne peut s'en remettre et est obligée de garder la chambre : elle passe du lit au fauteuil avec une aide. Pour elle, il fait installer le chauffage central dans la maison, le premier à Marengo et sans doute le seul. Après de longs mois de souffrance, elle décède le 23 décembre 1955 : c'est la fin de cinquante ans de partage de moments de bonheur, souvent entrecoupés de périodes très difficiles, mais aussi d'un parcours exceptionnel à ses côtés. Le choc est rude et il le vit difficilement : il se fait conduire tous les jours par son chauffeur sur le caveau familial pour s'y recueillir longuement, assis sur la dalle de ciment, seul, ayant donné la consigne de ne pas le suivre. Il ferme alors sa maison pour rejoindre son fils et sa belle-fille sur le domaine.

Quatre mois avant la mort de sa mère, Jean achète une propriété dénommée « Le Castellum », sise au lieu-dit Sidi-Moussa (Bou-Rouis) : 114 hectares, dont 32 en vignes et le reste en culture et forêt. Il y installe son fils aîné Alain qui, quelques mois plus tard, est appelé pour effectuer son service militaire. Libéré en janvier 1959, ce dernier reprend l'exploitation à son retour : ce sera une très courte reprise. Il est égorgé sur sa moissonneuse-batteuse le 11 juillet par un commando de fellagas de l'ALN (Armée de libération nationale) ; il venait de fêter ses vingt-trois ans le 1^{er} juin.

Dès son arrivée sur le domaine, Grand-père retrouve son âme de bâtisseur en s'attaquant à l'immobilier : il agrandit la maison de maître, double la surface des hangars et construit une cuverie souterraine de 3 000 hectolitres, ainsi que des logements pour la main-d'œuvre. Je revois ces Berbères de Tacheta (canton de Duperré), descendus de leurs montagnes pour les vendanges : la dernière grappe coupée, ils en repartent à l'issue de la fête, après l'apothéose du couscous-méchoui, en nous donnant rendez-vous pour l'année suivante. Son goût pour le progrès est toujours présent : entre 1950 et 1960, il fait l'acquisition de nouveaux tracteurs (Hanomag, Fiat...), d'un pressoir continu Blachère, d'une moissonneuse-batteuse Mc Cormick, d'une botteleuse-presse Case.

Malheureusement, à partir de 1958, la situation sécuritaire de la région se dégrade rapidement et la peur s'installe : le danger est partout. Dans la campagne où ils se sentent isolés, les colons refusant d'abandonner leurs biens tentent de se protéger : ils font de leurs maisons des blockhaus, avec armes, sirène, poste émetteur, fusées éclairantes, blindage de toutes les issues et même tours de guet. Les exactions se multiplient, de plus en plus violentes, et se terminent souvent par des viols, des enlèvements ou des tueries d'une cruauté insoutenable. Le scénario est toujours le même : destruction par explosif du transformateur et sciage des poteaux, plus de lumière ni de téléphone, puis une fusillade nourrie, les gémissements du bétail abattu ou égorgé, et les flammes qui s'élèvent dans la nuit. Le flegme de Grand-père me sidère : il se lève, jette un œil à travers les meurtrières et regagne sa chambre, nous laissant tirailler à l'aveuglette dans le noir de la nuit. C'est un homme enraciné, motivé par une volonté d'entreprendre : c'est lui qui a construit des routes, des ponts, des écoles, des hôpitaux, lui qui a défriché un sol ingrat, assaini des marais, planté de la vigne, semé du blé là où il n'y avait que des terres incultes. Comment peut-il envisager un nouveau déracinement après celui qu'il avait accepté en venant en Algérie ? Les mensonges, les revirements et les reniements du fossoyeur de cette œuvre exaltante, aboutissant à l'exode de la population pied-noire et des autochtones favorables à la France, n'ébranlent aucunement son attachement à sa terre. Le 13 octobre 1958, il achète encore 26 hectares, propriété Taillan, sis sur le douar Chenoua, dont 10 en vignes et 16 de terre nue.

Le 1^{er} juillet 1962 a lieu en Algérie le référendum d'autodétermination : c'est la mort de l'Algérie française et la naissance de l'Algérie algérienne. Cette période de transition, durant laquelle s'installe l'anarchie, est d'une extrême violence : les assassinats et les enlèvements se multiplient. Néanmoins, Grand-père, son fils et sa belle-fille habitent toujours sur le domaine. Mais quelques jours plus tard, Jean apprend par son beau-frère qu'un groupe de l'ALN a programmé son enlèvement : il regagne aussitôt Alger, puis la France, laissant son épouse et son père sur la propriété. Effectivement, le soir de son départ s'y présente un groupe armé, ALN ou combattants de la dernière heure, qui, après s'être restauré et avoir pillé la maison, demande à Grand-père de le suivre. De très longues palabres s'ensuivent entre le chef du commando et le vieux gardien du domaine, Djelloul : ce dernier réussit à les convaincre d'abandonner leur sinistre projet. Le lendemain matin, Grand-père et sa belle-fille regagnent la maison du village. Après des tractations avec les autorités (?) de Marengo, se soldant par un accord financier bien sûr, son fils est autorisé à rentrer en Algérie pour les rejoindre.

Grand-père décède le 7 décembre 1962, quelques mois avant l'arrêté n° 1939 du 23 décembre 1963 de la République algérienne lui signifiant la nationalisation de ses biens mobiliers et immobiliers.

Ce fut l'itinéraire de cet émigrant italien et de son épouse, venus sans ressources comme beaucoup d'autres jeunes et tombés amoureux de cette terre, de leur Algérie.

Sources et bibliographie :

- actes d'états civils italiens et français ;
- carnets militaires ;
- actes notariés des acquisitions, immeubles, terrains et terres agricoles et plans ;
- quelques journaux comptables, dont celui concernant la période sous séquestre tenu par la Compagnie algérienne sous le contrôle de maître Rault ;
- grosses concernant les emprunts et les ouvertures de crédit ;
- consultation de la presse coloniale algérienne sur la base Gallica de la BnF ;
- recherches sur Internet.

Note : les corps de Grand-père, Mamie et Alain ont été rapatriés et se trouvent dans la concession n° 26 du cimetière Cité Ancien de la ville de Narbonne.

Du temps des bâtisseurs à l'exode précipité, saga d'une famille pied-noire

Ma famille maternelle côté Renout

Symboles utilisés : o naissance
 x mariage
 + décès

I – *Mon trisaïeul* :

Renout Alphonse Désiré	x	Barrat Catherine Victoire
(menuisier)		
o 1808		o 1801
+ 1/07/1849 à Tefeschoun		+ 2/10/1874 à Tefeschoun

II – Leurs enfants :

Renout Alphonse Constantin
o 1829 à Dreux
+ 7/10/1886 à Castiglione

Renout Léon Paul	x	Boucher Marie-Françoise
o 1839/1840 à Paris		o 1842 à Paris
x 26/11/1864 à Tefeschoun		

Renout Charles Constant	x	Louhet Louise Clémence
<i>Mon bisaïeul</i>		
o 9/01/1845 à Paris (X ^e)	o	3/08/1853 à Koléa
x 6/11/1875 à Bérard		
+ 21/05/1916 à Desaix	+	1/06/1934 à Desaix

III – Les enfants de Renout Charles Constant et Louise Clémence :

Renout Alphonse Désiré	x	Rieutord Louise Charlotte
<i>Mon grand-père</i>		<i>Ma grand-mère</i>
o 6/02/1879 à Tefeschoun	o	8/03/1881 à Paris (XX ^e)
x 3/04/1904 à Desaix		
+ 28/06/1933 à Desaix	+	17/02/1950 à Marengo

Renout Mathilde Clotilde

o 7/03/1881 à Marengo
x 9/12/1897 à Desaix
+ ? à Tipasa

Renout Émilie Clémence	x	Lecrosnier Edouard Louis
o 17/08/1883 à Bérard	o	04/08/1877 à Castiglione
x 27/10/1900 à Desaix		
+ 5/03/1974 à Marseille	+	1955

IV – Les enfants de Renout Alphonse Désiré et Louise Charlotte :

Renout Clémence	x	Blanc Albert Fernand
o 28/02/1912 à Desaix		
x 01/08/1931 à Cherchell		
+ 28/03/1992 à Montfaucon		

Renout Renée Irmine	x	Tosi Jean Pierre
o 3/04/1914 à Desaix		o 26/01/1905 à Boufarik
x 20/07/1935 à Marengo		
+ 1/11/2006 à Narbonne	+	16/08/1967 à Narbonne

V – Les enfants de Renout Renée Irmine et Tosi Jean Pierre :

Tosi Alain Jean Étienne

o 1/06/1936 à Marengo
 + 11/07/1959 à Marengo

Tosi Jean Daniel

o 1/11/1938 à Marengo
 x 8/03/1969 à Narbonne

x Chapuis Élisabeth Marie

o 23/06/1946 à Descartes

Tosi Jeanine Renée

o 1/07/1944 à Marengo
 + 20/08/2022 à Narbonne

Ma famille maternelle côté Rieutord

I – *Mon trisaïeul* :

Rieutord Alexis x Pontet Rosalie Geneviève
o à Chamborigaud

II – *Mon bisaïeul* :

Rieutord Alexis x Maurin Marie Ursule Appolonie
o 1/09/1837 à Chamborigaud o 1845
x 23/07/1866
+ 15/04/1889 à Tipasa

III – Leurs six enfants :

Rieutord Némorin

o 1867 à Chamborigaud
+ 6/04/1889 à Marengo (hôpital)

Rieutord Alexis x Dorveaux Angéline
o 30/09/1869 à Paris o 8/08/1871 à Bérard
x 19/07/1900 à Desaix

Rieutord Marthe Estelle x Isidore Pierre
o 5/11/1875 à l'île des Pins (N.-C.)
x 1895 à Tipasa

Rieutord Jules René

- o 5/05/1878 à l'île des Pins (N.-C.)
- + 8/02/1931 à Desaix

Rieutord Louise Charlotte

Ma grand-mère

- o 8/03/1881 à Paris
- x 9/04/1904 à Desaix
- + 18/02/1950 à Marengo

x

Renout Alphonse Désiré

Mon grand-père

- o 6/02/1879 à Tefeschoun
- + 28/06/1933 à Desaix

Rieutord Irmine Valérie

- o 19/02/1888 à Tipasa
- + 15/02/1943 à Marengo

L'histoire du convoi n° 4 de 1848, de Paris à Tefeschoun

C'est le récit du lancement par la France d'une véritable entreprise de peuplement en Algérie. Il s'agit de soulager Paris de nombreux chômeurs victimes de la crise qui sévit et de diminuer la tension créée par la fermeture des ateliers nationaux. Une propagande présente la « Nouvelle France » sous les couleurs d'un pays de cocagne. À cela s'ajoute la promesse du décret du 18 septembre 1848 : une terre de sept à dix hectares à mettre en culture, une maison construite aux frais de l'État, le transport gratuit jusqu'à la colonie agricole et la nourriture assurée pendant trois ans au colon et à sa famille. Des listes sont ouvertes dans les mairies, c'est la ruée : le 8 octobre, 36 000 volontaires sont déjà inscrits ; fin octobre, plus de 100 000 personnes se sont portées volontaires. L'Algérie représente, pour ces ouvriers souvent sans emploi, la promesse d'un avenir prospère et radieux. C'est donc une émigration de la misère ; il faut même donner 20 francs à de nombreux candidats pour retirer du mont-de-piété, qui un matelas, qui des objets de première nécessité. Certaines professions paraissent avoir été plus touchées par la crise, les ébénistes et les menuisiers par exemple. Le plus curieux, c'est que bon nombre de traditions familiales en feront plus tard des déportés politiques, alors que seules la misère et l'aspiration à une vie meilleure les poussèrent à partir.

Le départ

C'est le dimanche 22 octobre 1848 que part du quai Saint-Bernard à Paris le convoi n°4 destiné aux villages en projet de Castiglione, Tefeschoun, El-Affroun et Bou-Roumi : 843 colons adultes avec enfants de plus de deux ans. Dans ce convoi se trouvent Renout Alphonse Désiré, mon trisaïeul, quarante ans, menuisier, son épouse, née Barrat Catherine Victoire, quarante-sept ans, et leurs trois fils : Alphonse Constantin, dix-neuf ans, Léon Paul, neuf ans, et Charles Constant, trois ans. À quelques jours de l'embarquement, Alphonse, l'heureux élu, voit son admission au prochain convoi confirmée par le courrier que lui adresse le maire de l'arrondissement où il a déposé sa candidature. Il reçoit précisément une carte blanche où figurent son nom, son numéro matricule (1166) et le nombre de membres de sa famille (4) qui l'accompagnent. Un feuillet d'instructions précisant l'organisation du départ des péniches et certains aspects de la vie à bord lui est remis. Il rassemble les effets, les bagages et quelques outils qu'il réunit en ballots aisément transportables, abandonnant les meubles trop encombrants pour cet exode. Dès qu'il le peut, il se rend alors au quai Saint-Bernard pour remplir la formalité du pesage des bagages ; les colis trop volumineux pour accompagner notre homme et sa famille à bord des péniches sont tassés dans le bateau fourgon. Il est avisé que les familles qui désirent voyager ensemble doivent se présenter en

même temps au bureau d'embarquement : tout le monde aura des places à bord du même bateau. Une fois le problème des bagages réglé, il échange sa carte d'embarquement contre le billet rose où sont reportés non seulement les classiques renseignements d'identification, mais aussi les numéros du bateau et des places réservées à bord. Sur ce billet figure également le nombre de pièces de sa future maison. Il sait le nom de son village agricole, Tefeschoun, qui de plus est brodé sur le drapeau flottant au mât de son bateau. Tout cela peut lui faire croire que maison et village sont prêts à le recevoir : il aura bien des désillusions. Le jour du départ, dimanche 22 octobre 1848, les quais et les ports environnants sont couverts d'une foule immense de spectateurs, quarante mille environ, qui emplissent aussi une multitude d'embarcations pavoisées sillonnant dans tous les sens le bassin de la Seine entre la passerelle de Constantine et le pont d'Austerlitz. Des discours enflammés et patriotiques des représentants de l'État exaltant la « mission des colons » au bénéfice de la France et de la civilisation sont prononcés. Il y a là M. Claude Anthime Corbon, vice-président de l'Assemblée nationale, MM. Victor Considerant, Edgar Quinet, Auguste Ceyras, Ulysse Trélat, représentants du peuple, et MM. Aimé Dupuis et Latapie, maires d'arrondissement. Une personnalité ecclésiastique, M^{gr} Sibour, archevêque de Paris, accompagné du clergé de Notre-Dame, procède à la bénédiction du drapeau portant le nom de la commune qui allait être fondée en Algérie et dispense de pieuses paroles qui émeuvent profondément tous les assistants. Le drapeau est alors confié à un certain M. André, colon du convoi et ancien officier de la Garde nationale, qui le hisse au mât du bateau de l'état-major. Il porte sur une face l'inscription « Liberté, Égalité, Fraternité, colonies agricoles de l'Algérie, départ de Paris le 22 octobre 1848 », et sur l'autre face « République Française, province d'Alger », suivie du nom des villages. La direction du convoi est confiée au Cdt Durrieu, chef d'escadron au 3^e régiment de spahis et directeur des affaires arabes de la division militaire d'Alger. L'organisation sanitaire est dirigée par le Dr Mounier, chirurgien-major, professeur à l'hôpital du Val-de-Grâce, tandis que M. Gay, adjudant des subsistances militaires, représente l'administration.

L'itinéraire

Le voyage des Parisiens se déroule successivement par canaux sur des péniches à fond plat tirées par des haleurs ou des chevaux, puis par la Saône et le Rhône sur des bateaux à vapeur et par chemin de fer d'Arles à Marseille, avant d'embarquer sur des bateaux à vapeur pour l'Algérie. Tout le long de ces quatre étapes sont présents des officiers accompagnateurs et des médecins.

Les bateaux à fond plat, tirés par des haleurs et navigant en file indienne, reliés rigidement l'un à l'autre, remontent la Seine jusqu'à Moret, empruntent ensuite le canal du Loing jusqu'à Montargis, le canal de Briare, le canal latéral à la Loire et, de Digoin, sur ce fleuve, le canal du Centre jusqu'à Chalon-sur-Saône. Ce premier tronçon, d'une longueur de cinq cents kilomètres a demandé douze

jours, soit quarante à cinquante kilomètres par jour. Les bateaux sont surchargés : quatre rangs de banquettes, deux appuyés aux parois et deux placés dos à dos au milieu de la barque, les matelas et les paquets encombrant les deux allées. Les enfants dorment sur des planchettes fixées en hauteur, les « voltiges ». Les nombreuses écluses, vingt-sept, qui jalonnent les cinquante kilomètres du canal du Loing permettent aux femmes de devancer le convoi pour aller dans les ruisseaux faire de petits savonnages. Le calme d'une navigation lente et régulière, la liberté de pouvoir circuler à terre presque à volonté après les contraintes inconfortables de la navigation en Seine rassèrent nos migrants. Mais certains en profitent trop souvent pour fréquenter les auberges et revenir ivres, ce qui, étant donné les conditions du voyage, représente un réel danger : risque de chute dans l'eau. Malgré les conditions matérielles précaires, celles d'hygiène déplorable, aggravées par les intempéries, et quelques vifs conflits avec les haleurs qui empêchent les passagers voulant gagner quelque argent en halant de le faire, cette partie du voyage se passe dans la bonne humeur. La plus grande gaieté, souvent bachique, règne parmi les colons qui sont pleins d'espoir et de bonne volonté. Un bateau par convoi comporte une infirmerie et une chambrette pour l'officier, le médecin et l'officier d'administration. Le carnet de bord mentionne pour ce tronçon la chute dans l'eau de seize personnes, six angines, cinq entorses, deux abcès au cou, une luxation et l'accident d'une femme dont le pied s'est coincé entre deux bateaux nécessitant une amputation de l'orteil, mais l'état sanitaire des futurs colons est satisfaisant. Le convoi se souviendra de cette courageuse femme qui, de la seule inspiration de son cœur, s'est vouée aux fonctions d'infirmière durant le voyage. Malheureusement, en passant d'un bateau à un autre pour le service qu'elle s'est imposé, elle a le pied pris et écrasé entre deux plats-bords. À Marseille, elle doit subir l'amputation d'un orteil, ce qui ne l'empêchera pas de poursuivre son aventure en Afrique.

La partie du voyage la plus pénible commence à Chalon-sur-Saône : les bateaux sont de plus en plus étroits et les mariniers, brutaux et méprisants. Entre Lyon et Arles, les passagers assistent, inquiets, à des courses de vitesse que se livrent les bateaux à aubes affrétés par l'administration et ils sont particulièrement satisfaits, au débarquement, de sentir un sol sous leurs pieds. Le trajet de Lyon à Avignon leur donne aussi quelques souffrances : ils subissent l'hostilité de la population, ce qui entraîne des difficultés d'approvisionnement et d'hébergement. À Lyon et à Arles, ils dorment sur de la paille humide, à même le sol. À Arles, c'est un nouveau transbordement pour prendre le chemin de fer. On a enlevé les vitres des wagons de peur que les colons ne les brisent : beaucoup d'enfants, mais aussi d'adultes, prennent froid. Enfin, le train diminue sa vitesse et s'arrête sur une immense esplanade : ils découvrent Marseille, la mer, le port et sa forêt de mâts. Nous sommes le samedi 4 novembre en fin d'après-midi : la durée du transport par fer a été d'environ cinq heures. Les colons sont conduits à pied dans un centre d'hébergement au confort très discutable, l'écurie d'un vieux lazaret dont le sol est recouvert d'une paille humide. Pour satisfaire quelques besoins vitaux, ils dépensent leurs faibles ressources en achats de première nécessité.

C'est le lundi 6 qu'ils embarquent pour l'Algérie sur la frégate à roues le *Montezuma*, commandée par le capitaine de vaisseau Cunéo d'Ornano.

L'arrivée à Alger

Après trois jours de mer, le jeudi 9 novembre 1848, exténués, ils arrivent à bon port : Alger. À nouveau, là, une réception en grande pompe, commandée par le gouverneur général, est organisée pour leur remonter le moral. On peut lire dans le *Moniteur algérien* du 10 novembre le récit de cet accueil : « Ce matin, 9 novembre, à 6 heures 30, trois coups de canon annoncent à la population algérienne que la frégate portant le convoi destiné aux colonies agricoles d'El-Affroun, Tefeschoun et Bou-Ismaïl est en vue. Depuis trois jours, la population d'Alger qui a préparé à ces nouveaux hôtes un accueil fraternel attend ce convoi. Au premier coup de canon, toute la ville est sur pied. Les troupes de service ont pris les armes. Dès que le *Montezuma* a jeté l'ancre dans le port, M. le gouverneur général Charron, M. le directeur général des affaires civiles, M^{gr} Pavy, l'évêque d'Alger, le contre-amiral commandant supérieur de la marine, M. le chef de l'état-major général, le maire d'Alger et d'autres autorités supérieures se dirigent vers la frégate. La musique salue le passage du contre-amiral, les colons hissés sur les bastingages et les tambours de la frégate agitent leurs chapeaux en l'air et chantent des hymnes républicains. » Sur d'immenses entassements de bagages s'agitent une multitude de têtes : des hommes debout, la face animée par la vue de cette terre qu'ils viennent féconder, des femmes assises et allaitant des enfants, d'autres se cramponnant aux bras d'un père, d'un frère ou d'un mari. Des chefs de famille réunissent autour d'eux toute leur lignée et paraissent la montrer comme gage de ce qu'on attend d'eux. Le cortège des visiteurs s'enfonce dans ces masses épaisses qui se pressent pour ouvrir un passage. Le commandant Durrieu présente au gouverneur général les passagers qui ont rendu des services pendant le voyage : cette courageuse femme, surtout, qui s'est vouée par la seule inspiration de son cœur aux fonctions d'infirmière et qui a dû subir à Marseille l'amputation d'un orteil, ce qui ne l'a pas empêchée de continuer son voyage, supportant avec une admirable énergie la douleur physique et le sacrifice dont son dévouement a été la cause. Pendant cette revue, une flottille pavoisée croise, musique en tête, autour de la frégate, portant deux bannières en l'honneur des villages qu'ils vont fonder. Les colons répondent au salut fraternel de la population par des acclamations et par de nouveaux chants.

Après les discours, la cérémonie d'accueil achevée, les autorités se retirent. C'est alors que commencent les opérations de débarquement, effectuées sur des chalands chargés de soixante-dix colons qui abordent sur le terre-plein du nouveau quai Bab-Azoun, l'ancien port turc de la jetée Meredine s'étant depuis longtemps révélé trop exigü. Le débarquement terminé, M^{gr} Pavy bénit les nouveaux colons, ainsi que leur drapeau porté par M. André. Une estrade est dressée pour cette cérémonie ; devant elle et faisant face à la mer, l'emplacement réservé aux colons,

et à gauche, la longue file des prolonges destinées au transport des femmes, des enfants et des bagages. À ce moment solennel de la bénédiction, toutes les têtes se sont découvertes et les genoux fléchis. La municipalité fait distribuer du lait aux enfants et offre collations et rafraîchissements aux parents. À voir l'empressement avec lequel ils sont accueillis, les Parisiens croient rentrer de plain-pied dans le paradis. Mais cet accueil, à l'enthousiasme plus ou moins commandé, s'accompagne d'une certaine méfiance à leur égard. Puis le défilé du convoi commence en suivant la rampe de Bab-Azoun : les femmes et les enfants sont mis sur les prolonges. Il y a une pauvre vieille dame qui, depuis Paris, ne se meut que portée sur les épaules de son fils. À peine le chargement des prolonges terminé, la place est laissée libre au public : aussitôt, la population se mêle aux colons et la marche commence. Les hommes prennent l'avant-garde, alignés quatre par quatre, drapeaux et musique en tête, les femmes et les enfants fermant le cortège sur les prolonges. Dans le convoi qui s'engage dans la montée sinueuse du Fort l'Empereur, un Bourguignon est chargé d'un fagot de sarments qu'il apporte de sa région pour les planter en Algérie. Ils arrivent ainsi à la grande caserne des Tagarins où un gîte leur est préparé pour le temps qu'ils doivent passer à Alger. Ils reçoivent alors des vêtements mieux adaptés à la région que ceux qu'ils portaient depuis Paris. Le samedi 11 novembre, dès six heures trente, le détachement destiné à El-Affroun se met en marche, musique en tête, accompagné d'un bataillon qui doit l'aider dans les travaux. Les hommes font le chemin à pied, tandis que les femmes, les enfants en bas âge et les bagages sont sur des voitures tirées par des chevaux et sur les prolonges d'artillerie. Les airs militaires alternent avec les chants patriotiques et les vivats adressés en actions de grâces aux autorités et à la population d'Alger. Il convient de noter le changement de comportement de ces hommes et ces femmes, exaspérés par le chômage et la dureté des conditions de vie à Paris, abordant en Algérie une phase incertaine de leur existence.

Arrivé à El-Biar, le convoi trouve sur sa route M. le curé, revêtu des insignes sacerdotaux, entouré d'un chœur de jeunes filles vêtues de blanc et portant une bannière de la vierge. À cette vue, les cris « chapeau bas » couvrent les chants patriotiques. Le clergé d'El-Biar marche ainsi en tête du convoi jusqu'à un tertre sur lequel M. le curé monte pour prononcer une touchante allocution et donner sa bénédiction. Tout le monde, colons et soldats, s'agenouille pour la recevoir et toutes les voix s'unissent à celle du clergé pour chanter le cantique religieux qui suit cette cérémonie. Après la bénédiction, le convoi se remet en marche jusqu'à Ben-Aknoun, où il s'arrête pour les adieux qui sont échangés avec effusion. Les premiers vivats se renouvellent et s'étendent au clergé d'El-Biar qui y répond avec une émotion toujours croissante. Le même accueil attend le détachement de Bou-Ismaïl et Tefeschoun, celui de la famille Renout, parti à huit heures. Ils déjeunent le premier jour à Douera et couchent à Boufarik. C'est la mauvaise saison et les chemins sont détremés par de lourdes pluies. Le lendemain matin, ils partent de Boufarik à huit heures. Leur entrée à Beni-Mered s'accompagne encore d'une de ces scènes qui s'improvisent sur leur passage :

rangés en cercle autour de la colonne élevée à la mémoire du sergent Blandan et de ses vingt-deux frères d'armes qui s'illustrèrent par leur défense du lieu-dit, ils entonnent, tête nue et les drapeaux inclinés, le refrain du *Chant des Girondins* : « Mourir pour la Patrie ». Après la traversée de Blida sous le soleil, ils arrivent enfin le lundi 13 novembre dans leur colonie agricole de Bou-Ismaïl–Tefeschoun. Le 5 décembre, Bou-Ismaïl prendra le nom de Castiglione.

L'installation

Après les réceptions exaltantes depuis leur arrivée à Alger et les discours galvanisants, c'est la prise de contact brutale avec la réalité : des buissons, des broussailles, des aloès, des figuiers de Barbarie épars dans une campagne bien nue. Le mythe de l'Eldorado, déjà passablement éprouvé, s'écroule totalement et les beaux discours du départ ont maintenant un goût amer. Devant eux, au-dessous de la falaise, la mer s'étend à perte de vue ; à droite, à gauche et derrière eux, on ne voit rien d'autre que des broussailles : c'est d'une tristesse mortelle. L'absence d'arbres frappe Alphonse et l'affecte sensiblement. Il remarque très vite que l'emplacement, très pentu, choisi pour le futur village a un vice de conformité dont il ne pourra jamais se corriger : le génie militaire l'a placé entre deux ravins dans une situation qui est peut-être inexpugnable, mais qui est à coup sûr fort inconfortable. Les déceptions des colons sont manifestes lorsqu'ils découvrent que les maisons promises et espérées n'existent que dans les discours officiels et que le terrain n'a même pas été préparé pour les recevoir. Au détriment des travaux des champs, les hommes sont de corvée deux jours par semaine pour construire maisons et conduites d'eau. Il est impossible de se procurer le moindre matériau de construction faute de moyens de transport. Dans l'immédiat, il faut se contenter de tentes militaires dites « tentes marabout ». Chaque tente abrite deux ou trois familles : l'une d'elles est réservée aux célibataires. C'est dans ces installations plantées sur un versant que les futurs habitants de Tefeschoun passent leur première nuit en terre promise. Tandis qu'à la lueur des falots chacun se met à la recherche de ses effets de couchage, les fourriers du convoi font une distribution de vivres. La pluie se met à tomber : une semaine durant, c'est un déluge qui transforme le campement en bourbier. Pendant plus de quatre mois, de novembre aux premiers jours d'avril, il faut endurer ce cauchemar aggravé par les querelles qui surgissent entre les familles dans la promiscuité d'une cohabitation forcée.

C'est vers le début du mois d'avril que démarre la mise en chantier des baraques provisoires. Des habitations sortent de terre, toutes construites sur le même modèle, sans élégance et d'une grande fragilité, les entrepreneurs ayant employé des matériaux à bon marché et commis des malfaçons. Comme on ne s'est pas donné la peine de traiter le sol, on verra des palmiers nains pousser sous les lits. Jusqu'à six ou sept familles étant logées dans la même baraque, il a fallu aménager des séparations : elles sont si légères que les occupants peuvent tenir des conversations de voisin à voisin sans se déranger de chez soi. En plus, faute

de joints, ils ont l'agrément de voir chez les autres et le désagrément d'être payés de retour par la même curiosité. Pour se prémunir des regards indiscrets, surtout ceux des célibataires, ils bouchent les interstices avec des bandes de papier. Quiconque tente d'imposer le silence aux indéliçats ne fait que les exciter davantage. Cette promiscuité rend la vie difficile : le bruit, la turbulence des enfants provoquent des disputes. Les maisons définitives ne seront construites par le génie qu'au bout de plusieurs mois avec l'aide d'entrepreneurs civils. Elles souffriront de la hâte qui préside à leur construction et de l'avidité des entrepreneurs qui économisent au maximum sur les matériaux : les tuiles mal jointes et l'absence de plafond rendent l'étanchéité très relative, la terre battue pour plancher laisse ressurgir le têtù palmier nain au milieu des chambres. Il n'y a pas d'abri isolé pour les animaux, ni pour l'outillage et les semences : tout cela s'entasse dans les deux pièces attribuées pour une famille. Ni hangar ni grange, les colons doivent en financer la construction sur leurs propres deniers, de même que le creusement d'un puits. Deux hectares de broussaille et un lot de jardin, également en broussaille, sont attribués à Alphonse et sa famille. Ils commencent par défricher le jardin, puis ils se mettent bravement à arracher les souches, ne comptant que sur eux-mêmes. Il leur faut quatre à cinq mois pour conquérir un seul hectare en état d'être cultivé. Le matériel de culture arrive tardivement et le cheptel est insuffisant : un bœuf par famille, alors qu'il en faut quatre pour tirer une charrue des plus légères. Ils doivent s'entendre avec d'autres colons possédant un bœuf chacun pour former un attelage et pouvoir labourer. D'autre part, les premières semences, graines fourragères et potagères, tels le blé, l'orge, la pomme de terre, le tabac, ne sont pas fournies à temps et les récoltes s'en ressentent. Ces premiers défrichements étant quasiment impossibles pour ces hommes étrangers à la culture et souvent inaptés physiquement à ces durs travaux, chaque famille reçoit deux hectares complètement défrichés. Un « almanach des colonies agricoles » est rédigé puis remis entre leurs mains pour leur apporter des notions simples sur les travaux agricoles, et des leçons de labourage leur sont données pour apprendre à tenir les manches de la charrue. La nourriture est assurée pour trois ans : pain (de munition), viande de bœuf, riz, sel et un quart de litre de vin, mais pas de légumes. Devant leur dénuement, on leur remet une petite somme quotidienne (six centimes) pour les achats de savon et de tabac. Des effets militaires hors de service leur sont attribués, ainsi que des sabots. Ils demandent aussi un complément de travail qui puisse leur procurer quelque argent : le directeur de la colonie accepte de les associer aux travaux communautaires.

Le régime d'encadrement militaire aggrave les conditions d'adaptation : on va au champ dès l'aube, réveil au son du tambour, à 5 heures du matin (l'été à 3 heures), départ en escouades pour le travail obligatoire, un ton dur, brutal mais efficace avec privation de nourriture en cas de mauvaise volonté. Il faut une autorisation de l'officier directeur du village pour s'absenter et, en cas de délit, on passe devant une juridiction spéciale. Les Parisiens, avec leur franc-parler, supportent mal l'autoritarisme du capitaine directeur du village. D'autre part, l'éloignement des grands centres, qui fait que le village se trouve isolé, sans

communication facile, alourdit les frais de transport des matériaux, et l'absence de bois se fait sentir pour les constructions. Une consolation : il est situé en bord de mer et est pourvu d'eaux abondantes et d'excellente qualité.

Des taches sombres apparaissent au loin sur le fond vert de la campagne : c'est dans la broussaille vierge le terrain déjà nettoyé, remué dans tous les sens par la pioche infatigable. Le défrichement s'avance, bousculant tout devant lui avec une inflexible régularité. Il ne connaît ni les vallées ni les collines : il va toujours en avant. Les indigènes, quant à eux, ne défrichent pas, et si on les voit parfois arracher une souche de lentisque qui, par l'exubérance de sa végétation, rend leur labour impossible, on ne les voit jamais s'attaquer aux racines des palmiers nains. Tout autour de leur campement, on n'aperçoit que de la broussaille rabougrie, dévorée par les chèvres. Outre les nuisances dans leur foyer, les colons se trouvent confrontés à l'hostilité du milieu dès qu'ils sortent : ils sont cernés par les fauves et les bandits. En ces temps-là, les fauves pullulent en Algérie : les chacals infestent la région, des bandes de sangliers dévastent les premières cultures, les hyènes au ricanement sinistre flairent les charniers et les tombes fraîchement refermées, les panthères abondent dans les environs. Les bandits en burnous se risquent en plein campement pour piller, razzier, assassiner les colons jusque dans leurs demeures. Les chacals et les porcs-épics fourmillent dans la broussaille, mais ne sortent que la nuit. Des vols innombrables d'étourneaux et de cigognes aux longues pattes et au long cou tournoient dans le ciel. Il faut labourer le fusil à l'épaule : colons et indigènes ont peur les uns des autres, s'épient, se méfient, interprètent de travers les mouvements les plus inoffensifs.

Au début de l'année 1849, une épidémie de choléra s'abat sur le Sahel et la Mitidja : presque tous les colons de Tefeschoun sont touchés par la fièvre et quelques-uns décèdent. Ils doivent faire appel aux sœurs de charité à qui est confiée l'infirmerie. Par chance, ils bénéficient d'une situation privilégiée : la proximité de la mer et un plateau bien aéré exposé à tous les vents. Malgré tout, la vie s'organise tant bien que mal dans la colonie, sous la direction d'un capitaine qui cumule les pouvoirs de maire, d'officier d'état civil, de juge et d'huissier. Au cœur de la tourmente, les colons de 1848 se défoulent en pimentant l'ordinaire de divertissements : ils dansent beaucoup, un bal tous les dimanches.

Alphonse meurt noyé le 1^{er} juillet 1849 : un triste accident, il est allé se baigner après son repas. Fin 1850, le directeur de la colonie complète les lots de terre : chaque colon reçoit six hectares et un lot de vingt-quatre ares à consacrer à la vigne, situés près du village, plus deux hectares de prairie. Chaque famille a donc été pourvue de dix hectares cultivables. Les distributions de vivres cessent à cette époque et la population se retrouve livrée à elle-même. La construction du village débute en 1851 : sont aménagées une mairie, deux écoles, une de garçons et une de filles, une chapelle desservie par le curé de Castiglione (Bou-Ismaïl) et la maison de l'institutrice. Une fontaine abreuvoir et un lavoir, construits à l'une des extrémités du village, suffisent aux besoins des colons ; des chemins le relient à Koléa et à Castiglione. À cette date, le village se compose alors de soixante-quatre familles et cent quatre-vingt-quinze âmes. En 1853, Catherine, la veuve

d'Alphonse, et ses enfants obtiennent une nouvelle concession : la 63. Une bonne moitié des colons est partie et a été remplacée par des cultivateurs venant d'autres villes d'Algérie ; en février 1864, il ne reste plus que sept familles du quatrième convoi. Le fils cadet, Léon Paul, se marie le 26 novembre 1864 avec une Parisienne de naissance, Marie-Françoise Boucher. En septembre 1865, le village est entouré par les flammes : armés de branches de lentisque, les habitants frappent les broussailles pour étouffer le feu. Les meules de paille brûlent, les chaumes disparaissent, laissant voir la terre nue ; des broussailles, il ne reste plus que quelques bois brûlés. On rencontre partout des cadavres de lapins, de perdrix et de sangliers. En cause, les Arabes qui, tous les ans vers la fin de l'été par coutume traditionnelle, allument des feux pour s'épargner la peine de défricher.

Le 19 avril 1866, venues des régions subdésertiques encore inconnues et poussées par le simoun, les premières nuées de sauterelles et de criquets pèlerins envahissent le littoral : il en reste infesté jusqu'au 27. En un clin d'œil le ciel est obscurci, les bataillons se succèdent à l'infini, des milliards de milliards de sauterelles recouvrent le sol. Blés, vergers, potagers, prairies, tout devient jaune foncé. On entend un bruit étrange qui ressemble au crépitement d'un incendie ; ce sont les mandibules de ces insectes. Les arbres sont dépouillés de leurs feuilles, les légumes disparaissent. Des vignes ne restent que les souches, feuilles et sarments ont disparu. En l'espace de deux heures, la désolation a succédé à la vie. Ces insectes ne respectent rien, pas même les aloès et les figuiers de Barbarie. Toute la récolte est perdue. Dans les mois qui suivent, l'eau des puits et des abreuvoirs est infestée. Deux ans durant, l'olivier, le figuier, la vigne et tous les arbres fruitiers ne produiront rien. Aussi tous les moyens sont bons pour écarter le nuage empoisonné. Le combat commence dans le tintamarre des ustensiles de métal ; puis cors de chasse, trompes de pâturage et jusqu'aux youyous des Mauresques sont mis à contribution. Une fois à terre, les criquets sont accueillis à coups de pelle et de pioche, et plus efficace encore par l'usage du feu. Les plantations de tabac et de vigne, dont la culture est encore bien peu avancée, ont disparu ; les vergers sont dévastés par le féroce appétit de ces insectes. Deux nouvelles catastrophes vont s'abattre sur la région début 1867 : le tremblement de terre du 2 janvier 1867 et le choléra de l'été suivant. Le 2 janvier, la terre tremble : à sept heures quinze, une première secousse ébranle les habitations, et à neuf heures trente, deux nouvelles secousses plus violentes que la précédente achèvent de disloquer le village. La population se retrouve de nouveau sous les tentes en attendant la reconstruction du village. Encore est-ce peu de chose au regard de l'épidémie de choléra dont les premiers cas éclatent en juin : on compte un décès sur sept habitants. Le village est rebâti à neuf : ses maisons de briques rouges sont plus élégantes que les anciennes bâtisses grossièrement construites avec les cailloux trouvés sur place. Les embellissements portent sur les maisons, mais aussi sur l'environnement. L'administration du domaine autorise les colons à défricher trois ou quatre hectares de broussaille au-dessus de la source qui donne à boire au village. En quelques années, il est sorti de là un admirable jardin maraîcher déjà planté çà et là de bananiers et d'orangers. Les maisons, qui

tombaient en ruine, sont restaurées et blanchies ainsi que les caves et les hangars ; quelqu'un a même posé à l'entrée de sa cour une grille de fer. Tout un côté du village est abrité par une rangée d'eucalyptus et plusieurs hectares de vignes ont été plantés. Par contre, il n'y a plus de route pour rejoindre Koléa à dix kilomètres. Depuis dix ans environ, le nombre de chèvres diminue, alors que celui de bœufs et de vaches ne cesse d'augmenter : c'est la preuve que l'aisance s'accroît sensiblement. Le village a du lait, des œufs et des cochons. Avec de l'eau et cinq à six ans de patience, les colons peuvent récolter poires, pommes, pêches, figues, cerises, noix, raisins, grenades, coings, oranges, nèfles. Il faut ajouter que, grâce au climat, les dépenses en vêtements et chaussures sont faibles. Bref, Tefeschoun se relève : il se produit ici ce qui a lieu pour la plupart des autres villages algériens.

Le *Journal des colons* relate le 26 février 1870 la comparution de Charles Constant Renout, âgé de 25 ans, cultivateur à Tefeschoun, comme témoin au sujet d'un vol d'âne. Catherine, sa mère, décède le 2 octobre 1874 à Tefeschoun ; quant à lui, il épouse le 6 novembre 1875 à Bérard M^{lle} Clémence Louhet. Son frère aîné, Alphonse Constantin, meurt le 7 octobre 1886 à Castiglione. Après une demande de concession à Tipasa (six cents hectares avec engagement de peupler en quatre ans deux villages de dix familles) restée sans suite, il s'installe avec son épouse Clémence à Desaix et participe à sa création qui a débuté en 1877. Ils y obtiennent quelque temps plus tard une concession. À sa mort, le 21 mai 1916, c'est son fils Alphonse, mon grand-père, qui prend la suite avec son épouse, Louise Charlotte, la fille d'Alexis Rieutord : ils en font une propriété de soixante hectares, dont vingt-neuf en vigne, huit en céréales et le reste en forêt. L'immobilier, maison de maître et du commis, écurie, hangar et cave de deux mille hectolitres, est construit autour d'une cour carrée et fermée, typique des constructions de la colonisation. Ils donnent naissance à deux filles : Clémence, le 28 février 1912, et Renée, ma mère, le 3 avril 1914. Alphonse décède le 28 juin 1933 à Desaix et, en 1944, Louise ne pouvant s'en occuper seule la vend. J'en ai gardé un souvenir merveilleux : un couple de paons bleus et ses petits traversant la cour, le mâle à la longue queue nous gratifiant d'une immense roue multicolore. Louise meurt à Marengo le 17 février 1950.

C'est une histoire au goût amer de sueur et de larmes couleur de sang : elle fit naître de magnifiques réalisations et des villages prospères qui n'avaient pas fini de tenir leurs promesses lorsque leurs descendants durent, en 1962, abandonner cette terre qu'ils avaient rendue heureuse, leur Algérie. La valise ou le cercueil.

Le cimetière de Desaix a été profané dès la proclamation de l'indépendance, début juillet 1962 : tombes saccagées, cercueils éventrés pour piller ce qui pouvait l'être. Aussi, aucun corps n'a pu être ramené en France.

Extrait de la liste des colons du convoi no 4

4 ^e	RENOUT	Alphonse Constantin	19	Tefeschoun
4 ^e	1166 RENOUT	Alphonse Désiré	40	Tefeschoun
4 ^e	1166 RENOUT BARRAT	Catherine Victoire	47	Tefeschoun
4 ^e	RENOUT	Charles Constant	3	Tefeschoun
4 ^e	RENOUT	Léon Paul	9	Tefeschoun

TEFESCHOUN (143 actes).

Village créé par le 4^e convoi des émigrants parisiens de 1848.

Voici les naissances, puis les mariages et enfin les décès de TEFESCHOUN.
Mais, là aussi, les relevés ne vont pas très loin.

Le 4^e convoi précité a alimenté la création des villages de CASTIGLIONE (Bou-Ismaïl) et TEFESCHOUN, mais aussi celle de deux autres centres (El-Affroun et Bou-Roumi).

(Source : <http://sgranger.pagesperso-orange.fr/Page5.html>)

Liste des familles du 4e convoi (1848) pour TEFESCHOUN :

BAGUE – BALLU – BEAUSENT – BECK – BERTINIER – BOISSEAU –
CAVE – CHAILLOU – CHEVALOT – DREVON – DUCROCQ – DUMONT –
DUVAL – ECKERT – FERRE – FIAQUE – FOURNIER – FRANCOIS –
GABALDOT (ou GALBADOT) – GADAN – GARNIER – GAVELOT –
GRENOT – GUILLEMAIN – HEBERT – HOURY – JUBREAUX – JUMAIN –
KERMADEC – LAMBERT – LEDOUX – LENGLET – LENICOLAS –
LEPRET (ou LESPert) – LEVEILLE – MANOURY – MATHET – MENAGER
– MERVILLE – MEUNIER – MONGEON – MORIN – MOUGEOT – MOYNAT
– PATOUILLOT – POINCELIN – RENOUT – RIBRION – ROBERT –
ROCHEREAU – SEVIN – TETU – THIBERT – TONDEUX – TROCHARD –
VILLEMOIT – WERNDL.

De la France à l'Algérie, ou l'aventure rocambolesque d'Alexis Rieutord, mon arrière-grand-père

Alexis Rieutord naît à Chamborigaud (Gard) le 1^{er} septembre 1837 dans le quartier de l'Apostaly. Son père, Alexis Rieutord, mon trisaïeul, venait du mas d'Anolet, commune de Génolhac, à quelques kilomètres. Sa mère, Geneviève Pontet, était native de Chamborigaud. Il se marie le 23 juillet 1866 au Collet-de-Dèze (Lozère) avec Marie Ursule Appolonie Maurin. Leur premier fils, Némorin Émile Samson, vient au monde à Chamborigaud en 1867.

Alexis ouvre un commerce, une épicerie, à Chamborigaud, mais ses affaires ne sont pas florissantes, d'où le départ de la famille pour Paris. Elle s'installe d'abord dans le V^e arrondissement où leur fils Alexis naît le 30 septembre 1869. Elle habite ensuite dans le XIII^e, 21 rue Dunois, puis au 75 boulevard de la Gare, actuel boulevard Vincent Auriol. Alexis sert dans le corps des sergents de ville pendant un an environ. Ayant quitté ce corps, il est employé comme homme d'équipe, successivement, à la gare de Bercy, à celle d'Ivry et à la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans, située à l'emplacement actuel de la très grande bibliothèque François-Mitterrand. Puis il travaille à la raffinerie Constant Say, appelée « Raffinerie de la Jamaïque », boulevard de la Gare, pendant un an environ.

En même temps, il fait son service de Garde nationale à la 1^{re} compagnie du 184^e bataillon comme sergent. Vers le 18 mars 1871, il est nommé lieutenant sous les ordres du général de la Commune Jaroslaw Dombrowski, ancien officier polonais de l'armée russe. Il aurait adhéré à cette époque à la franc-maçonnerie, au Grand Orient de France. Son bataillon est envoyé à Gentilly, au fort de Bicêtre, puis participe à la défense de la redoute des Hautes-Bruyères, au sud de Paris. Sa compagnie rentre alors à Paris : il est nommé capitaine le 19 mai, au moment où il se trouve à l'archevêché, puis à la préfecture de police. Le 26 mai 1871, lors des derniers combats sur la rive gauche (place Jeanne-d'Arc), il dépose les armes et échappe aux massacres perpétrés par l'armée versaillaise.

Il quitte Paris le 15 juin avec l'aide de l'abbé Parguel, curé de la paroisse Notre-Dame-de-la-Gare (actuellement église Jeanne-d'Arc), accompagné de son fils Némorin pour se réfugier à Chamborigaud où il se croit à l'abri. On retrouve la trace d'un échange de courrier avec son épouse, restée à Paris, lui expliquant en détail le trajet pour le rejoindre dans les Cévennes, ainsi que des lettres de voisins de la capitale qui l'invitent à fuir à l'étranger et lui donnent des nouvelles d'autres communards. Son épouse et son deuxième fils, Alexis, le rejoignent quelques jours plus tard. Mais il est dénoncé comme communard par M^{me} Lefebvre, sa propriétaire de la rue Dunois, à qui il n'avait pas payé son loyer

en application du moratoire sur le paiement de trois termes décrété par la Commune pour les locataires.

Le ministère de l'Intérieur lance, le 26 août, un ordre d'arrestation du nommé Alexis Rieutord, ex-capitaine de la 1^{re} compagnie du 184^e bataillon fédéré de Paris. Le 31 août, à six heures du matin, la Gendarmerie nationale du Gard se présente à son domicile à Chamborigaud : après quelques paroles de dénégation de son épouse et de sa mère, il apparaît, selon le procès-verbal des gendarmes, en costume de cotonnade bleue, coiffé d'un képi noir avec cinq galons. Il leur relate en détail son séjour à Paris et est conduit en fin de journée à la maison d'arrêt d'Alais (Alès). Acheminé vers Versailles, il est interné au camp de Satory : le séjour est de courte durée. En effet, peu après son arrivée, il fait l'objet d'une première interrogation par le 5^e conseil de guerre. C'est le tout début des procès des communards, l'organisation est sommaire et expéditive : les commissaires de police délégués à cet effet travaillent sur des planches placées sur des tonneaux, assis sur des bottes de paille.

Il est condamné le 1^{er} décembre 1871 à la déportation simple en Nouvelle-Calédonie, malgré sa demande de soutien au Grand Orient et une pétition en sa faveur des habitants de Chamborigaud. Les termes du jugement retrouvé dans son dossier, le 105, sont ceux qu'on retrouve le plus souvent : « coupable d'avoir exercé un commandement dans des bandes armées, d'avoir porté des armes apparentes étant revêtu d'un uniforme militaire »... Il est alors transféré avec les prisonniers « fédérés » sur les pontons de Saint-Martin-de-Ré : le voyage se fait en wagons à bestiaux fermés, dans des conditions sanitaires déplorables. Il passe près d'un an dans ce centre pénitentiaire où son incarcération, excepté la nourriture, est plus acceptable : il dispose d'un lit de camp, d'un traversin de crin, d'un matelas, de deux draps et de deux couvertures, et bénéficie également de deux rasages par semaine et d'une coupe de cheveux tous les mois.

Fin décembre 1872, vers quatre heures de l'après-midi, les condamnés embarquent dans quatre chaloupes qui attendent dans le petit port situé face à l'entrée de la citadelle. Ces chaloupes sont remorquées par un canot à vapeur, *Le Mouche*, qui se dirige vers un vieux bateau, *La Comète*, pour les transporter dans la rade d'Aix. Puis, le lendemain matin, 1^{er} janvier 1873, ils gagnent la goélette *L'Orne*, bateau à voile et à vapeur, sous les ordres du capitaine de frégate Vignancourt. Le transbordement se fait au moyen du même *Mouche*, remorquant les mêmes canots, et à midi, tout le monde est à bord. Alexis a le matricule 1862 et il fait partie du 5^e convoi qui transporte cinq cent quarante déportés. Le bateau a été aménagé pour les recevoir : la batterie haute est composée de deux cages, l'une à tribord pour cent déportés, l'autre à bâbord pour quatre-vingts, et la batterie basse de deux grandes cages contenant deux cents prisonniers à tribord et cent soixante à bâbord ; en outre, une cage spéciale a été installée pour recevoir les prisonnières. Chaque détenu dort dans un hamac, qu'il replie le matin invariablement dès six heures. Il a droit de respirer l'air libre quelques heures par jour, en principe deux fois une heure de promenade sur le pont si la météo le

permet. Le capitaine d'armes et le gardien-chef inspectent les cages chaque jour pour s'assurer de leur conservation en état de propreté.

Après des escales à Quiberon et à Brest pour embarquer d'autres communards déportés, le 16 janvier à dix heures le foc et la trinquette sont hissés, et à dix heures trente *L'Orne* passe le goulet : c'est le début du grand voyage. Le 19, il est à hauteur de Porto, puis jette l'ancre le 30 en face de Dakar sur l'île de Gorée qu'il quitte le 5 février après avoir chargé vivres frais, eau et charbon : en effet, la propulsion se fait avec la voile quand le vent le permet, sinon le moteur à vapeur est démarré. Jusqu'à la fin février, la santé générale de l'équipage et des déportés est assez bonne et rien ne semble annoncer le scorbut. Pourtant, les prisonniers qui sont placés dans la batterie basse ont eu beaucoup à souffrir au moment de traverser cette zone que les marins désignent sous le nom pittoresque de « pot au noir » : les pluies torrentielles et la chaleur étouffante rendent le séjour très pénible. Les premiers cas de scorbut sont constatés vers le début de mars, un mois après leur départ de Dakar. La frégate passe le cap de Bonne-Espérance le 12 mars. Pour l'anniversaire de l'insurrection, le 18, les déportés se sont endimanchés et chantent la Marseillaise et le chant des exilés dans l'indifférence de l'état-major. *L'Orne* fait une deuxième escale le 18 avril à Melbourne : après avoir embarqué six bœufs, dix-sept moutons, plusieurs cages de poules, œufs, légumes et fruits, il lève l'ancre le 23. Cette relâche, en leur procurant des vivres et des végétaux frais, a fait disparaître les manifestations scorbutiques. Une ration supplémentaire de vin est accordée à tous ceux qui présentent les symptômes du scorbut : en effet, le vin est considéré comme un antiscorbutique puissant. Le 28 avril, la frégate vogue vers Nouméa, où elle arrive le 5 mai après cent neuf jours d'un voyage éprouvant, dans des conditions pénibles et douloureuses, voire dramatiques : le 6, les condamnés à la déportation en enceinte fortifiée quittent le navire. Le 9, le bateau se dirige vers l'île des Pins, où sont débarqués deux cent onze déportés le 10, cent trente-deux le 11 et cent neuf le 12.

L'île, possession de la France depuis 1853, est divisée en deux : à l'ouest, le domaine pénitentiaire, et à l'est, les tribus canaques. Cette demi-île-prison lointaine, en pleine mer, entourée de requins, n'a pas besoin de murs. Surveillés, les déportés jouissent d'une certaine liberté, bien que les réalités matérielles du quotidien soient rudes. À son arrivée, Alexis est lâché sur les petites plaines broussailleuses et sans chemins, le long du plateau, nanti de son hamac et de sa toile de tente : il doit se contenter de campements de fortune. Pour un Parisien du XIX^e siècle, déraciné contre son gré et affaibli par le long voyage, l'épreuve est pénible. Bien plus dures sont les pensions alimentaires : la ration du déporté est maigre, lard salé et biscuits. Mais l'ordinaire est vite amélioré grâce aux fruits, légumes et œufs qu'il achète aux Kunié, population autochtone. Le manque de vêtements et de chaussures ne nuit pas : on vit pieds nus et avec un paréo sur l'île des Pins. En revanche, l'absence de soins est certainement plus grave devant l'affluence des malades qui débarquent des transports et dont beaucoup sont scorbutiques. Mais ce sont les souffrances morales nées du dépaysement brutal, de la séparation des familles, de la nostalgie de la capitale et de l'humiliation de

la défaite qu'Alexis trouve les plus sévères. La phase initiale, quoique libérale, lui est la plus douloureuse de la déportation. Cette dernière s'organise cependant vaille que vaille, et il constate des progrès à chaque arrivée des grands transports : le logement, les vêtements, la nourriture et les soins sont notablement améliorés. Divers matériaux sont fournis et, très vite, il se construit une paillote à la manière autochtone. Le problème des chaussures est bientôt réglé par les fournitures d'un atelier de cordonnerie. La nourriture s'améliore grandement grâce, non seulement aux fournitures des autochtones, mais au ravitaillement à peu près régulier en viande et en pain par les soins du boucher et du boulanger. Des cantines dirigées par des déportés restaurateurs fleurissent et Alexis crée la sienne : ce sont parmi les commerces les plus prospères de l'île. Et même un important hôpital est rapidement construit.

En permission provisoire sur la Grande Terre, Alexis embarque le 17 octobre 1873 sur le navire *Le Cher* pour Nouméa, qu'il atteint le 19. Le jour même de son arrivée, il part pour l'île de Maré sans autorisation de résidence et regagne Nouméa le 1^{er} janvier 1874. Peu après son retour, le 8 exactement, l'administration pénitentiaire le renvoie sur l'île des Pins par le bateau *La Ramée*.

En 1874, chaque déporté, s'il le veut, est logé, vêtu, nourri et soigné à peu près convenablement. Il n'est astreint qu'à un appel dominical, reçoit son courrier et peut disposer de son argent personnel. Une bibliothèque publique fonctionne assez rapidement. Mais surtout, il a la possibilité de faire venir sa famille aux frais de l'administration, la direction des colonies ayant besoin de femmes pour coloniser l'île. Des ateliers de cordonnerie et de tailleurs sont ouverts rapidement ; il y a même des instituteurs qui font l'école aux jeunes enfants. Vers le milieu de 1874, la déportation à l'île des Pins a atteint un stade à peu près tolérable. Alexis fait une demande de concession et s'ingénie à soigner sa demeure entourée d'un jardin : son objectif est de faire venir son épouse et ses deux enfants. Après avoir reçu l'autorisation de s'y installer, sa famille est dirigée gratuitement vers la Nouvelle-Calédonie par les bâtiments de l'État : elle se rend sans frais par les voies ferrées au port d'embarquement, Le Havre. Là, elle reçoit un secours de 50 francs et il lui est alloué en outre une somme de 25 francs pour chacun des enfants. Enfin, un trousseau est délivré au moment de leur embarquement. La traversée s'effectue sur le navire à vapeur *Le Fénelon* : elle dure quatre-vingt-huit jours. La commune lui apparaît comme un petit bourg de la France métropolitaine, dominé par son église, avec son hôpital, sa mairie, sa prison, ses ateliers qui groupent des maçons, des charpentiers, des forgerons et même une marchande de poissons. On note un salon de coiffure « À l'instar de Paris », une fabrique de jouets d'enfants et une pâtisserie ; un marché couvert a été édifié à l'entrée de la commune. Ébénistes, tourneurs, menuisiers, fabricants de pipes, sculpteurs, graveurs sur nacre, dessinateurs exposent leurs travaux.

C'est aux Pins que naît leur troisième enfant, une fille, Marthe Estelle, le 5 novembre 1875.

Sur l'île, les déportés tentent aussi de se cultiver, de se divertir et de s'informer : en 1877 vont naître un théâtre et une presse. Le théâtre fonctionne en plein air, dans une clairière : le public est nombreux, officiers et surveillants sont mêlés à la foule des condamnés. Les représentations ont lieu le dimanche et la troupe est composée d'artistes bénévoles, le rôle des femmes étant tenu par des hommes. Le succès est énorme : on passe là des heures de joie franche et d'attendrissement naïf. C'est une trêve aux chagrins, aux soucis, aux querelles, aux récriminations. Des journaux sont également imprimés, d'abord en cachette, que les déportés s'arrachent, puis avec l'accord de l'administration : en 1877, le *Premier Album de l'île des Pins*, *Le Raseur* et *Les Veillées*, en 1878 et 1879, *Le Parisien hebdomadaire*, *Le Parisien illustré* et l'*Album de l'île des Pins*.

Le 5 mai 1878, la famille s'agrandit : c'est la naissance de leur quatrième enfant, un garçon, Jules René.

Alexis obtient enfin une grâce partielle le 12 octobre 1878 avec obligation de résidence en Nouvelle-Calédonie, suivie d'une grâce complète le 15 janvier 1879. Avant leur départ de l'île, ses camarades et lui ont le geste de bâtir au milieu du cimetière des déportés un monument très sobre qui porte la simple inscription : « À leurs frères morts en exil, souvenir des déportés de 1871 ». Rayé des contrôles le 20 avril, il abandonne définitivement la Nouvelle-Calédonie avec sa famille en embarquant le 17 octobre sur la goélette *La Creuse* : elle quitte Nouméa le 1^{er} novembre. Jamais voyage de Nouméa en France ne leur parut aussi long, malgré une seule escale à Sainte-Hélène. Partie de Nouméa avec une température de 40 °C, la goélette double le cap Horn par 15 °C. À la moindre brise, le commandant ordonne de carguer les voiles. Trois mois après l'embarquement, au lieu de se trouver à Brest, son port de débarquement, *La Creuse* est devant Sainte-Hélène. Une fois les soutes remplies de charbon, le commandant ordonne le départ. Deux mois et demi se sont écoulés depuis Sainte-Hélène lorsque la vigie crie « terre à bâbord avant ». C'est le 4 avril 1880, cent cinquante-six jours après le départ de Nouméa, que *La Creuse* franchit le goulet de Brest. Sous des acclamations plus que nourries, le soir venu, suivis par un flot de population, les déportés parisiens gagnent la gare où un train spécial est préparé à leur intention : le train des rapatriés de *La Creuse* pour Paris. Après une nuit passée à rouler, à l'aube, ils aperçoivent les remparts de la grande cité : la vue de Paris, revoir les leurs et leurs amis... ils ont hâte de sortir du train.

À leur retour, Alexis et Appolonie s'installent à Paris, 148 boulevard de Ménilmontant, dans le XX^e, où naît le 8 mars 1881 leur cinquième enfant, Louise Charlotte, ma grand-mère. Étant donné les difficultés de leur vie à Paris, Alexis demande le 3 janvier 1881 l'attribution d'une concession de terrain en Algérie, dans la Mitidja ou le Zaccar. Pour obtenir cette parcelle, il sollicite et obtient le soutien de Gambetta, alors président de la Chambre des députés. Est-ce au titre d'ancien communal, puisque Gambetta s'était battu pour l'amnistie ? Est-ce au titre des liens maçonniques ? Gambetta veut-il favoriser l'installation de bons républicains en Algérie dans le cadre d'une colonisation de peuplement ? L'idéologie colonialiste n'épargne pas les communalistes.

Toute la famille arrive en Algérie en novembre 1881, puis reçoit en avril 1882 une concession à Tipasa et une dotation de 1 000 francs pour l'achat de matériel agricole. Mais elle semble vivre dans une très grande pauvreté et un état sanitaire alarmant : les documents parlent d'enfants atteints de fièvres. Une dernière fille, Irmine Valérie, naît le 19 février 1888 dans ce village. Alexis y meurt le 15 avril 1889, neuf jours après son fils aîné Némorin qui est décédé à l'hôpital de Marengo le 6 avril. Ses enfants feront souche en Algérie ; quant à leurs descendants, ils vivent actuellement en France. Malheureusement, l'exode précipité, le déracinement, les incertitudes dues à l'exil et surtout l'éparpillement sur le sol français nous ont conduits à la perte du lien avec cette branche de la famille.

Alain, le colon de Sidi-Moussa

Préface

La guerre d'Algérie a été le théâtre de techniques cynophiles modernes. La France fit appel à près de 7 500 chiens, principalement achetés en Allemagne par le 10^e groupe vétérinaire de Linx. Les chiens, souvent des bergers allemands dressés et entraînés par les maîtres-chiens des pelotons cynophiles, étaient fort appréciés des unités combattantes et des commandos de chasse lors de certaines missions particulièrement dangereuses. Ces chiens furent répartis en une centaine de pelotons cynophiles sur l'ensemble du territoire de l'Algérie. Grâce à leurs qualités naturelles, ces animaux, insensibles à la peur et doués de certains sens hyperdéveloppés propres à leur espèce, se révélèrent d'extraordinaires éclaireurs de pointe qui permirent d'épargner bien des vies humaines. Ils progressaient en avant-garde des voltigeurs de pointe et pouvaient déceler toute présence à une distance de près de cent mètres mieux que n'aurait pu le faire un humain. C'est en silence qu'ils donnaient l'alerte à leur maître qui les suivait en retrait. Ils étaient dressés pour attaquer et poursuivre l'ennemi sur ordre et permettaient également de ne pas exposer inutilement des vies humaines lors des explorations de grottes ou de fouilles de mechtas suspectes. Certains reçurent par ailleurs des missions de garde ou de détection de mines. Au cours de la guerre d'Algérie, plus de cent cinquante chiens de guerre furent tués au combat et leur sacrifice a sans doute sauvé beaucoup plus de nos soldats de la mort qui les attendait au détour de la piste. Le maître-chien et son chien firent partie des plus exposés : le premier, conscient mais stressé en permanence, le second, obéissant en dépassant parfois la seule fidélité à son maître.

Un appelé dans la guerre d'Algérie Novembre 1956 – Janvier 1959

Mostaganem, les classes

Le lundi 15 octobre 1956, je reçois ma « feuille de route » : j'ai eu vingt ans il y a trois mois. Ma première affectation est le 31^e groupe vétérinaire de Mostaganem : je dois le rejoindre le jeudi 1^{er} novembre. Le mercredi 31 octobre au matin, mes parents, ma sœur et mon frère m'accompagnent à la gare d'Alger. Le long des quais, un grand nombre de wagons brillent sous le soleil : ils sont en inox, de type Mistral. Mon ordre d'incorporation me donne droit à une place gratuite en seconde classe aux banquettes très inconfortables. La rame de départ me ramène à la réalité : un wagon avec un plateau découvert ouvre le convoi. Sur cette plate-forme restreinte, des militaires armés jusqu'aux dents observent les abords durant le trajet, étant prêts à tirer en cas d'embuscade ; même dispositif à l'arrière. Nous avançons lentement, une draisine a pourtant ouvert peu avant la voie pour repérer les mines possibles posées sur les rails. Le train traverse Blida, surnommée la « Ville des roses », capitale de la fertile plaine de la Mitidja à quarante kilomètres de Marengo, mon village. Sur ma gauche, j'aperçois les sommets surplombant les gorges de la Chiffa, couverts de forêts de cèdres : tout en haut, culmine à 1 600 mètres Chréa, première station hivernale de l'Algérie et véritable balcon dominant la Ville des roses. Du temps des Romains, cette région fournissait les bêtes sauvages que les gladiateurs combattaient dans les arènes. Puis, c'est la gare Charon d'Orléansville : elle a résisté au terrible tremblement de terre du 9 septembre 1954. Voilà Relizane, gare importante sur notre parcours, en pleine campagne. Je dois alors prendre la correspondance pour Mostaganem. Quelques poteaux coupés par endroit, des rails tordus, un pont détruit me rappellent que je suis embarqué dans une drôle de galère : les événements, dit-on. Enfin j'arrive à Mostaganem, c'est le terminus : la gare donne sur le port. Des GMC attendent à la sortie, nous sommes nombreux à y monter. Après un court trajet, nous pénétrons dans le camp, un véritable jardin où pullulent les bougainvilliers.

Le groupe vétérinaire vient d'être créé par la transformation de l'établissement hippique n° 31 sis quartier Alexandre-Vallon : en effet, c'est la fin de l'utilisation en nombre des chevaux et le développement de l'emploi du chien. Il sera dissous le 3 novembre 1962. Il est dirigé par le vétérinaire commandant Boyer et occupe une emprise de huit hectares remarquablement disposée en terrasses descendant en pente douce vers la mer. Nous devons être quatre cents personnes environ, plus une centaine de chiens et quelques dizaines de chevaux arabes permettant aux cavaliers de se rendre dans les alentours en traversant les

vignes. Le lendemain matin, après un interrogatoire (état civil, niveau scolaire, diplômes...), les vaccins, les mensurations pour l'habillement, je passe par le magasin du fourrier, où je récupère mon paquetage, puis chez le coiffeur. Les jours suivants, c'est le début d'une préparation de quatre mois environ : les « classes ». Chaque matin, ce sont les cours militaires : il faut se familiariser avec les grades, l'armement, la théorie. Des enseignements plus spécifiques sont donnés sur le rôle et les missions des membres selon le corps d'armée : savoir lire une carte d'état-major, utiliser une boussole. Les après-midi sont consacrés à la pratique : maîtriser le garde-à-vous, le rompez, le à-droite, le à-gauche, savoir marcher au pas en cadence, sur fond d'aboiements et de claquements de talons. S'ajoute le maniement des armes (MAS 34 et MAT 49) : faire jouer la culasse, mise en faisceaux. La manipulation s'accompagne d'exercices de tir à balles réelles sur des cibles en papier à forme humaine. Après l'instruction du lancer de grenades, le plus dur n'est peut-être pas encore fait : il faut nettoyer son arme, souvent pendant des heures, après l'avoir entièrement démontée, puis la remonter. Je ne peux m'empêcher de penser au sketch de Fernand Raynaud, *Le Fût du canon*. J'allais oublier le parcours du combattant, constitué d'une succession d'obstacles sous lesquels il faut ramper (troncs d'arbres, poutres en béton, barbelés), de murs à escalader, de planches, de filets à franchir avec son barda sur le dos, le tout chronométré. Il s'agit de renforcer la cohésion du groupe.

Aussi j'apprécie les moments de détente, la réception du courrier accompagné souvent de mandats postaux, les chevaux arabes permettant de traverser les vignes ou les baignades à la plage toute proche sans penser au danger. Le dimanche, avec mes copains, nous nous payons un restaurant et une séance de cinéma au Vox, au Cinémonde ou au Colisée : je me souviens d'avoir vu le film de Roger Vadim, *Et Dieu... créa la femme*. Ceux qui ont pris goût au bordel local et en ont les moyens se rendent sans crainte au Perroquet Vert. Les amateurs rencontrent aussi les filles voilées qui les abordent dans la rue d'une œillade habilement lancée en écartant leur voile. Le plus vieux métier du monde y garde ses traditions. La guerre semble éloignée : de temps en temps, je participe au peloton d'intervention et déambule dans les rues de la ville ; complètement ignorant du combat de rue, je me demande ce que je ferais si je me trouvais nez à nez avec quelques terroristes.

Vers la mi-février 1957, quelques jours avant la fin des classes, le capitaine de la compagnie nous « propose » de suivre une formation de maître-chien : j'accepte sans être vraiment volontaire, ignorant tout du rôle de cynophile. Nous allons être répartis en trois groupes vétérinaires différents : une quinzaine de « pioupious » reste au 31^e groupe vétérinaire de Mostaganem, une trentaine va au 33^e groupe vétérinaire de Blida et nous sommes une quinzaine à rejoindre le 32^e groupe vétérinaire de Saint-Arnaud. Nous devons y être le 14 mars : adieu exercices, marches, corvées, appels. Je quitte la gare de Mostaganem avec mon groupe le 11 mars, en direction d'Alger avec une permission de vingt-quatre heures.

L'affectation à Saint-Arnaud

Après ce court séjour chez mes parents à Marengo, j'emprunte de nouveau le 13 mars un train de la CFA en gare d'Alger afin de rejoindre Saint-Arnaud. Prenant la direction de Constantine, la locomotive pousse devant elle deux wagons lestés de sable qui doivent protéger le convoi au cas où les rails seraient minés par les fellagas. Comme elle avance lentement, elle peut en principe s'arrêter sans dommage. Pour rouler lentement, elle roule vraiment lentement et j'ai tout le temps de détailler le paysage. Finie la riche plaine, maintenant la terre est pauvre, caillouteuse et l'herbe rabougrie. De temps à autre, j'aperçois un gourbi, une mechta ou un troupeau de chèvres. Le train traverse les gorges de Palestro où le 18 mai 1956 un commando FLN avait tué avec une atrocité féroce dix-sept des nôtres dans une embuscade. Tout le long de la voie gisent des poteaux électriques et téléphoniques sciés à leur base. Parfois le train s'arrête pour laisser passer un scout-car en se rangeant sur une voie de garage. Je vois pour la première fois ce type de véhicule blindé et armé de mitrailleuses, dont les pneumatiques sont remplacés par des roues ferroviaires : ils patrouillent sur rail. Un autre véhicule attire mon attention : il se déplace à vive allure, puis s'arrête net et repart immédiatement à la même vitesse dans l'autre sens sans faire demi-tour. J'apprendrai plus tard qu'il s'agit d'un engin blindé de reconnaissance (EBR) de marque Panhard avec à son bord un équipage de trois hommes, un tireur et deux pilotes, l'un à l'avant et l'autre à l'arrière.

Après avoir dépassé Sétif, j'arrive en fin d'après-midi en gare de Saint-Arnaud, accompagné par une bonne cinquantaine de bidasses : les GMC sont garés face à la sortie. Une fois que les hommes sont assis sur les deux bancs à l'arrière, les véhicules prennent la direction de l'autre extrémité de la ville, où se trouve la caserne. Au-dessus de l'entrée, je lis sur un panneau « 32^e groupe vétérinaire » : je découvrirai plus tard que, comme à Mostaganem, c'est un établissement hippique, d'où son surnom « la Remonte », transformé en 1955 en groupe vétérinaire cynophile. Il est dirigé par le vétérinaire commandant Rouquette. Clôturée par d'épais murs en pierres de taille, la caserne est installée dans une citadelle construite du temps des Romains : c'est un labyrinthe de pierres remanié au fil des siècles. Elle abrite, outre les bâtiments administratifs, les cuisines et les réfectoires pour la troupe, le mess pour les officiers et les sous-officiers, le foyer, les magasins, l'armurerie, les ateliers et les garages, les soutes à munitions et à carburant, l'infirmerie, une prison (le trou) située près du poste de garde, un terrain de sport et l'incontournable parcours du combattant. Les chiens sont attachés devant leur niche près de l'entrée du camp, enfermés dans des cages grillagées. Une importante écurie abrite encore des chevaux, car nous cohabitons avec le 7^e régiment de tirailleurs algériens.

Le lendemain matin, après le discours d'accueil, je passe chez le garde-mites (le fourrier) pour rendre ma tenue provisoire et récupérer mon nouveau

paquetage, un bidon, la gamelle avec fourchette et cuillère, le casque, plutôt les casques, le léger et le lourd qui s'emboîtent l'un dans l'autre, les brodequins à clous et les guêtres en toile. On me remet un collier d'identification avec mon nom et le numéro de matricule, le 5691001141, gravé sur les deux parties d'une plaquette métallique. Le port de l'insigne du groupe vétérinaire est obligatoire, mais il ne nous est pas fourni : nous l'achetons au foyer. Il me plaît d'emblée : paysage du djebel Braou et du chott Sebkhet-Bazer d'azur, le ciel de même, chargé à droite d'un croissant montant d'argent et à gauche des capitales GV de même couleur, un écusson militaire de pourpre au nombre 32 d'argent, brochant sur la pointe de l'écu, soutenu par deux branches de sauge.

Linx : Dolly, ma nouvelle compagne

À peine sommes-nous installés que le vétérinaire commandant nous annonce notre prochaine destination : Linx en Allemagne, centre de formation cynophile (10^e groupe vétérinaire) situé sur la frontière rhénane juste après Kehl, en face de Strasbourg. Chaque élément du groupe, composé de quinze personnes, doit récupérer un chien et se familiariser avec l'animal avant le stage de dressage qui aura lieu à notre retour. Je me souviens de quelques noms : Broganti, Sanchez, Saunier et le MDL Bresson. Le mardi 19 mars, dès cinq heures, c'est le départ en camion pour la gare de Constantine, puis le train jusqu'à Philippeville : barda hivernal sur le dos, sac marin contenant tente, bottes fourrées, vêtements chauds, duvet et rations alimentaires préempaquetées pour le voyage. Après une nuit dans un dépôt militaire plutôt crasseux, nous embarquons dans la matinée sur le *Sidi-Okba*, paquebot mixte moutonnier. Nous sommes dirigés vers les cales où une multitude de transats placés côte à côte nous attendent : une foule de militaires grouille sur le navire. La mer démontée se charge de nous ramener à la réalité. À peine sorti du port, la tempête reprend de la force, le bateau s'enfonce dans la houle et remonte brusquement. Nous sommes installés sur nos transats non arrimés qui commencent à glisser : le mal de mer me torture. Personne ne songe à manger et la traversée se fait le ventre vide. Nous arrivons le lendemain en fin de matinée dans le port de Marseille où nous débarquons en sortant des entrailles du paquebot par une ouverture latérale située sur le flanc. Les GMC nous déposent au centre de transit : nous y sommes parqués en attendant de prendre le train pour Strasbourg. Dans la soirée, les bahuts nous conduisent gare Saint-Charles, et après un long périple par la voie ferrée, nous arrivons le lendemain matin gare de Strasbourg. Puis c'est en camion militaire que nous franchissons le Rhin en passant sur le pont de Kehl pour atteindre Linx, distant d'une dizaine de kilomètres, et le 10^e groupe vétérinaire : il est chargé d'acheter et de débourrer les chiots.

Dès notre arrivée, le vendredi en début d'après-midi, un chien berger allemand est confié à chaque stagiaire. Ces chiens ne manifestent aucune agressivité, certainement des sujets réformés, insuffisamment hargneux : cela est

préférable. Après avoir partagé l'inconfort du transport, nous descendons des GMC avec eux dans un camp perdu. Avant la nuit, il nous faut monter la tente et nous équiper chaudement grâce au barda hivernal. Les habitants de la région ont baptisé l'endroit « la petite Sibérie », la température nocturne avoisinant les - 20 °C : je comprends alors la nécessité de la tenue fourrée. Les spécialistes nous ont prévenus, le chien se blottit contre son nouveau maître durant la nuit pour recevoir un peu de chaleur à travers le duvet : un premier exemple du couple homme-animal en milieu difficile. Nous ne nous déshabillons pas et ne faisons aucune toilette. Après quelques jours de nomadisme et d'acclimatation réciproque, de retour au centre de formation cynophile, crasseux, nous apprécions les heureux effets d'une douche bien chaude effaçant les relents tabagiques et supprimant les odeurs canines qui imprègnent nos frusques et nos corps.

Un chien nous est alors attribué pour son dressage et son acclimatation lors de notre retour en Algérie. Le sort m'a désigné Dolly, un berger allemand au pelage sombre. À travers les grilles du chenil, je crie pour tenter de la dominer : elle grogne, montre les crocs, bondit sur le grillage. Ce n'est qu'au bout du deuxième jour que je pénètre dans la cage, harnaché d'un costume matelassé : après quelques longues minutes, je réussis à la saisir par le collier étrangleur et c'est la punition à grands coups de laisse. Je lui donne de violents coups de pied dans le ventre, sur la truffe. Je la tiens toujours par le collier, je saisis la laisse, la bête semble calmée, soumise. Je frappe de toutes mes forces, elle geint, je redouble les coups, encore et encore : sonnée et intimidée, elle se couche sur le ventre, la tête entre les pattes, c'est gagné, elle devient docile, acceptant la domination du maître. Je dépose dans le sas une gamelle de viande et de riz que j'ai préparée : elle se précipite aussitôt sur sa pitance.

Le vétérinaire commandant le groupe nous demande d'assister aux séances d'achat des chiots qui leur sont proposés par les civils : il faut connaître toute la chaîne pour que la fusion du couple homme-animal soit la plus parfaite. Ils sont soumis à une batterie de tests éliminatoires : le premier m'a marqué par sa cocasserie. Les chiots tenus en laisse par leur propriétaire sont alignés et un officier tire soudainement avec un pistolet chargé à blanc. À la première détonation, les durs des durs se précipitent, hargneux, vers le tireur, alors que les hésitants, à plus forte raison les trouillards, gémissent, pleurent : leurs éleveurs se voient remerciés. À la fin des tests et des examens sanitaires indispensables, les sélectionnés regagnent le centre de sevrage et de débouillage.

La veille de notre retour à Saint-Arnaud, nous sommes allés prendre une dernière bière en ville et j'en ai profité pour m'acheter un appareil photo : un Agfa 24x36. Le lendemain matin, les GMC nous transbahutent à la gare de Strasbourg avec cette fois-ci en plus de notre barda, sac marin et rations alimentaires, les quinze chiens bergers allemands en laisse et avec muselière, leurs gamelles et leur nourriture : le trajet jusqu'à Marseille se fait en wagons à bestiaux. Le train se met en branle en fin d'après-midi pour arriver à Marseille le lendemain en fin de matinée : nous profitons des nombreux arrêts dans les gares pour nourrir les chiens, faire les pauses « pipi » et quelques exercices de dégourdissement.

Après avoir passé la nuit, toujours dans un centre de transit surchargé et crasseux, les camions nous acheminent sur les quais du port où nous embarquons pour la traversée sur le *Sidi-Ferruch*, toujours en fond de cale avec une chaise longue et une couverture pour passer la nuit. Les flots sont calmes et les chiens également. Nous accostons à Philippeville le mardi matin : les bahuts qui nous attendent nous conduisent à la gare où nous grimpons encore dans des wagons à bestiaux, bien entendu, avec nos chiens, en direction de Constantine.

En descendant du train, je découvre ébahi un pont gigantesque, le Sidi-Rached : il enjambe les gorges de l'oued Rhummel et relie le quartier de la gare au centre-ville. Majestueux, il est composé de vingt-sept arches, long certainement d'un demi-kilomètre et haut de cent mètres au moins. J'éprouve un moment d'émotion, de peur même, lorsque nous traversons « les Portes de Fer », un défilé encaissé qui serpente entre les parois abruptes à la couleur gris métallique du massif des Bibans : il suffirait d'une rafale tirée d'un de ces rochers sinistres pour que mon aventure se termine. Enfin, éreintés, affamés, crasseux et avec un pressant besoin de sommeil, nous effectuons les cent derniers kilomètres en GMC.

Saint-Arnaud et le 7^e régiment de tirailleurs algériens

Le lendemain de notre retour à Saint-Arnaud, le jeudi 4 avril, le commandant nous présente le stage de formation du maître-chien : sa durée est de trois mois ; à la sortie nous serons opérationnels en ville, dans le bled et le djebel. En fonction de ses aptitudes, chaque chien a sa spécialité : sentir l'explosif, attaquer l'homme, pister. Le but est de former un peloton cynophile opérationnel devant rejoindre une unité combattante. La formation est assurée par un lieutenant vétérinaire, chef du peloton.

J'ai pu enfin découvrir ma nouvelle petite ville, sur les hauts plateaux entre Sétif et Constantine, ville coloniale bâtie en damier autour de la route nationale qui la traverse. C'est un véritable camp retranché. Toutes les issues en sont barrées par des rangées de fil de fer barbelé et on ne peut y entrer que par deux portes : une à l'est sur la route de Constantine, l'autre à l'ouest vers Sétif. Elles sont couvertes par des chicanes et des sacs de sable. C'est le surlendemain de notre retour que j'ai vu mon premier cadavre ou plutôt mes premiers cadavres, car ils étaient huit. Une image dont je n'arrive pas à me défaire : huit corps couverts de sang coagulé et alignés en plein soleil dans la poussière de la place du marché, juste au pied du kiosque à musique dans lequel d'habitude la clique du régiment, la nouba, joue tous les dimanches, bérets bleus et ceintures rouges, avec son bouc mascotte. Ils sont restés deux jours. Un adjudant et deux tirailleurs étaient tombés dans une embuscade à une vingtaine de kilomètres où ils venaient se ravitailler. Lorsque les renforts sont arrivés, il était trop tard pour les sauver, mais la bande avait été rattrapée et huit rebelles avaient été abattus. Une fois la place nettoyée,

c'est au tour de la nouba de rendre les honneurs. Fifres, clairons, tambourins, grosse caisse égrènent les musiques du 7^e RTA, dirigés par le tambour-major jonglant et projetant sa canne avec dextérité. Face aux trois cercueils, recouverts du drapeau tricolore et qui renferment les dépouilles des trois soldats, un général venu de Constantine les décore à titre posthume.

Pendant trois mois, j'ai vécu la routine militaire : l'entraînement et les soins quotidiens à ma chienne, les crapahuts et les patrouilles avec elle dans les cailloux et les oueds du djebel Braou. Toutes les matinées lui sont consacrées. Elle est nourrie à six heures trente : je dépose dans le sas de sa cage une gamelle de riz et de viande que j'ai préparée. L'entraînement débute à sept heures, il dure deux heures, répondre aux ordres, marcher au pied, attaquer, lâcher prise, défendre son maître, exercices à chaque fois sanctionnés en fonction du comportement par des caresses, une bouchée de viande ou des coups de laisse sur le dos. Les exercices d'attaque, de défense et la formation au mordant sont multipliés avec l'homme d'attaque. Ce dernier est protégé des morsures, la tête dans un grillage, le reste du corps jusqu'aux pieds compris dans une tunique en cuir épais, les mains dans d'énormes gants : la récompense, un morceau de viande, est parfois posée sur son bras. Pour l'habituer progressivement aux détonations, la tenant en laisse, je tire plusieurs coups de feu et ne tolère aucune dérobade de sa part. Cette éducation virile est complétée par un travail intensif au parc d'entraînement où une voûte a été construite par le personnel du chenil. À plusieurs mètres du sol, les chiens s'élèvent seuls le long de la paroi, d'abord verticale ; ils prennent conscience de la notion du vide. Ainsi entraînés à résister à la sensation du vertige, ils deviennent aptes à la marche en montagne. Au retour, c'est la toilette de la bête, douche, peignage ainsi que la recherche des tiques derrière les oreilles, puis le nettoyage des cages. Le chenil est composé de nombreuses cages carrelées, de douze mètres carrés de surface et de quatre mètres de hauteur. Je lui prépare alors sa gamelle : en me voyant de retour des cuisines, elle aboie et se précipite sur sa pitance. En fin d'après-midi, je pars souvent en campagne et j'arpente des terrains pentus. Je dois escalader une trentaine de marches, crapahuter sur deux cents mètres, en renouvelant cet exercice plusieurs fois de suite. Quand j'arrive en haut, je n'ai plus de souffle et pour descendre, c'est encore plus difficile. Le rythme de l'entraînement est de plus en plus soutenu, exténuant : il règne heureusement une certaine complicité entre nous, les stagiaires, et l'encadrement. Les rapports hiérarchiques sont beaucoup moins marqués qu'au début : les corvées et les gardes sont allégées. Une nuit, alors que je monte la garde sur un mirador dominant Saint-Arnaud, à deux reprises des rebelles surgissent à l'endroit où je me trouve : la première fois vers une heure et la deuxième presque aussitôt après, c'est ma chienne qui m'avertit et les met en fuite. Avant d'aller me coucher, je monte au poste de commandement pour informer le caporal-chef sur ma nuit : il téléphone aussitôt au gars de service qui lui rapporte qu'après avoir entendu des bruits suspects, il a braqué le projecteur sur le mirador où j'étais et il a compté cinq fells à la première tentative d'attaque et au moins une dizaine à la seconde.

Le couvre-feu est à dix-neuf heures : la ville se vide alors, seuls les militaires circulent. Nous passons nos soirées libres en traînant notre ennui dans le quartier, à jouer aux cartes entre copains de chambrée, le transistor à fond déversant des chansons de Brel, Brassens ou Paul Anka, une caisse de pils ou de Kronenbourg au sol et les paquets de « troupes trois têtes » fabriqués à Alger (cigarettes fournies par l'armée française). De temps à autre, le théâtre des armées ou le camion-cinéma nous offrent un spectacle : dans l'après-midi, l'opérateur installe le matériel. Le foyer aménagé en salle de projection est comble, au programme un vieux navet. L'écran s'éclaire, la lumière s'éteint et le projecteur grésille. À la fin de la séance, très vite les tables et les chaises sont réinstallées et le bar est ouvert. Nos sorties en ville se font le dimanche : sur les terrasses des cafés maures, les hommes boivent leur verre de thé avec un brin de menthe ou une « gazouse » tout en jouant aux dominos ou aux cartes espagnoles. Ce sont les habitués à ne rien faire, pas d'heure pour jouer, ça fait passer le temps. Le « galoufa », homme vêtu de peau de bête, arpente les rues pour attraper au lasso les chiens errants. L'après-midi, la ville s'emplit de la population des environs, paysans, éleveurs, commerçants qui dormiront la nuit avec bêtes, bagages et marchandises dans les fondouks pour être là de bonne heure et se choisir la meilleure place sur le marché. Le lundi à Saint-Arnaud, il y a deux marchés, celui qui se tient sur la place de l'école, où l'on vend de tout, et l'autre, le marché aux bestiaux, près de la Remonte à l'autre bout du village, où nos vétérinaires viennent se fournir pour alimenter la troupe et les chiens.

C'est un de ces dimanches, sur la place du marché face à l'école, alors qu'Omar, le patron du restaurant, nous sert un couscous, qu'une grenade est jetée au milieu des enfants et de leurs parents qui se rendent à une kermesse organisée par l'école : sirènes de la ville et celles des ambulances. Quand nous arrivons, en même temps que la section d'alerte, les gens courent dans tous les sens, il y a de la fumée partout. Très vite débordés, nous entendons tout à coup des hurlements : un groupe d'Européens se précipite sur un vieil Arabe qui vend des épis de maïs grillés sur un « kanoun ». Il tente de s'enfuir, tombe et la foule se jette sur lui. Lorsque les tirailleurs sont parvenus à le dégager, il était massacré. D'autres Européens ont commencé à saccager les magasins indigènes. Il faut l'arrivée d'une automitrailleuse (half-track) qui tire une rafale en l'air pour ramener un peu de calme. Le sol est jonché de couffins renversés, de babouches, d'aliments. Nous aidons à ramasser les blessés et les morts. Dès la fin de l'après-midi, c'est le branle-bas, mission de ratissage, jeeps, GMC, half-tracks armés de mitrailleuses et bien sûr nous accompagnons les tirailleurs avec nos chiens comme éclaireurs de pointe. En arrivant dans la nuit aux abords d'une mechta, des coups de feu éclatent. Ne pouvant plus progresser, nous avons nettoyé leur position au mortier. Dès le matin, nous avons fouillé les ruines et récupéré un drapeau fellaga, de la semoule, des pataugas de marque étrangère, des médicaments, mais pas d'armes. Les habitants de la mechta, avec leurs ballots crasseux et leurs bêtes, sont chargés sur les camions en direction de Saint-Arnaud et sont installés dans un camp de regroupement au nord de la ville. C'est leur punition pour avoir hébergé des

rebelles. Au retour, à une trentaine de kilomètres de notre caserne, après avoir dépassé les ruines d'une ferme incendiée, en arrivant au sommet d'une colline pelée, je découvre une ville romaine au fond d'une cuvette : un arc de triomphe au milieu d'une forêt de colonnes de marbre blanc, un décor de cinéma, Djemila, me dit le capitaine.

L'été s'installe : à dix heures le soleil est déjà très haut, c'est très dur physiquement. Un calme relatif règne : les terroristes se contentent de brûler les récoltes, de scier les poteaux ou de détruire les routes et les ponts, mais ils évitent l'affrontement. Lorsque nous arrivons sur les lieux, il n'y a plus personne et les habitants des mechtas voisines n'ont jamais rien vu ni entendu. Alors nous les réquisitionnons pour réparer les dégâts qu'ils ont sans doute eux-mêmes réalisés la nuit précédente sous la menace des fellagas. Et ça recommence quelques jours plus tard. Le dimanche, je partage avec mes potes les menus plaisirs de notre petite ville : repas sur la terrasse bondée du Café de France, rue Saint-Augustin, ou dans un vieux restaurant juif dont j'ai découvert la cuisine casher à la mode européenne. Puis l'après-midi, ce sont les séances de cinéma ou les spectacles au théâtre, surprenante construction de forme octogonale qui n'est pas sans rappeler les théâtres antiques, et surtout les aubades de la nouba sur le kiosque à musique où l'on drague avec plus ou moins de réussite les Saint-Arnaudiennes.

Début juillet, dans la cour d'honneur, au garde-à-vous et en tenue d'apparat, Dolly tenue en laisse à mes pieds, je reçois des mains du colonel mon diplôme et mon nouvel insigne. Sur ce dernier figure une tête de chien et la mention « chiens de guerre », ainsi qu'une branche de feuilles de sauge rappelant l'appartenance au service vétérinaire avec les initiales GVA du groupe vétérinaire autonome. Le quatorze juillet, la fête nationale est grandiose : tirailleurs en tenue d'apparat, chèche, ceinture de flanelle rouge enroulée autour de la taille, godillots cirés, bouc corné en tête, cuivres, tambours. Pistolet-mitrailleur à la taille, chien en laisse, nous suivons avec les harkis tandis que les véhicules motorisés ferment la marche. La population a été rassemblée de bon matin le long des trottoirs, agitant de petits drapeaux tricolores. Puis c'est la remise des décorations sur le front des troupes et le dépôt de gerbes au pied du monument aux morts sur lequel trône un superbe poilu de bronze, sans oublier *La Marseillaise*.

Un après-midi torride de fin août ou début septembre, le lieutenant vétérinaire, chef de notre peloton, vient vers moi et m'annonce mon départ immédiat en hélicoptère : un accrochage a eu lieu, il y a vingt-quatre heures entre une harka et des rebelles, durée un peu longue pour un pistage. Je prends ma MAT 49, trois ou quatre chargeurs, quelques grenades, le harnais, la grande laisse, plusieurs gourdes d'eau et ma chienne. L'hélicoptère Sikorsky nous attend moteur en marche, pales tournant en créant un courant d'air : Dolly monte et je la suis. Le colonel est déjà assis : poignée de main. D'autres troufions attendent dans l'engin. Nous nous élevons porte ouverte, en silence, peut-être par crainte de ce qui nous attend. La descente commence en tournoyant vers une mechta. Une fois l'appareil posé, nous sautons. Une section nous attend : nous voilà engagés vers l'oued El-Guitoun en passant devant la mechta. La piste commence là où a eu lieu

l'accrochage. Harnachée, la chienne sent le sang des fuyards. Elle commence à descendre à bonne allure selon son habitude. La section devant rester au contact, je tente de ralentir dans une pente sévère. La MAT 49, sur mon dos, me martèle les côtes : la riposte est impossible pour moi en cas de danger. Les baroudeurs proches me donnent confiance. Dolly semble aspirée par les traces qui marquent ici ou là le passage en zigzag des fuyards, ne laissant planer aucun doute en descendant vers l'oued. Le temps passe, les kilomètres défilent. Combien ? Impossible à dire. Mes pieds me font mal malgré nos entraînements. La sueur m'obscurcit les yeux. Au fond de l'oued, nous soufflons un court instant : la chienne boit, puis repart. Une haie de figuiers de barbarie nous barre le chemin. Dolly s'arrête, s'abaisse au ras du sol, immobile. Inquiet, je m'approche d'elle. Une dizaine de mètres plus loin, au pied des cactus, un civil ensanglanté est allongé, un fusil de chasse non loin : l'homme vit, il ne bouge pas, il a morflé. Il était temps : nous sommes épuisés. Les gars s'occupent du blessé, moi de ma chienne : sa langue pend, elle halète après ce terrible effort. Je la traîne au pied d'un arbre et la fais boire. Le blessé est amené à l'hôpital de Constantine pour soins, avant l'interrogatoire.

Au début de l'automne, les fells se manifestent de nouveau en ville : une bombe est placée sous le kiosque à musique. Il y a deux morts, les deux tirailleurs de garde, et une dizaine de blessés graves : deux Européennes qui faisaient leurs courses et au moins dix Arabes. Si la bombe avait explosé une heure plus tôt, c'était un massacre. En partant ils déposent devant le commissariat, un bâtiment crasseux gardé par un supplétif algérien, la Juvaquatre garée en permanence devant l'entrée, le corps d'un homme égorgé d'une oreille à l'autre, le sourire kabyle. Auparavant, il a eu le nez et les lèvres coupés, la punition de ceux qui fument et boivent de l'alcool. Ils lui ont aussi gravé au fer rouge une étoile et un croissant sous la plante des pieds. C'est Omar, le patron du café maure qui nous régalaient de son couscous : un indic peut-être ? Cette fois-ci, c'est une opération de grande envergure qui est lancée, un ratissage avec la participation d'autres unités : artillerie, bombardements aériens, troupes au sol avec peloton cynophile. Ça laisse peu de survivants : cent quarante HLL (hors-la-loi) abattus, deux mitrailleuses et trente pistolets-mitrailleurs récupérés ainsi qu'un sac plein de documents. C'est ma dernière opération à Saint-Arnaud, je dois, avec mon peloton cynophile, le 21^e PCO, un lieutenant vétérinaire, quinze maîtres-chiens, autant de chiens, dont dix éclaireurs et cinq pisteurs, rejoindre Tébessa, ville située sur le barrage électrifié à la frontière tunisienne.

Avant cette nouvelle destination, le colonel m'accorde une permission de trente-six heures : la détente octroyée par l'armée pour que nous retrouvions nos familles avant la nouvelle aventure. Je prends le train, l'inox, tôt le matin du six novembre, les trains ne circulant pas de nuit pour raison de sécurité. En fin d'après-midi, mes parents sont là, sur les quais de la gare d'Alger : revoir enfin Marengo et me retrouver chez moi.

En route pour Tébessa, un an sur le barrage

De retour à Saint-Arnaud, avec mon peloton cynophile, le 21^e PCO, nous prenons en gare de Constantine des wagons à bestiaux : direction Tébessa. Le groupe, sous la direction d'un vétérinaire aspirant, Michel Dronne, est complet : quinze chiens, bergers allemands pour la plupart, et autant de maîtres-chiens. Sur le trajet, je pense avoir aperçu la mine de fer à ciel ouvert d'Ouenza dans les Aurès. Je ne sais plus où nous sommes descendus du train, à Souk-Ahras peut-être : le soir, nous couchons dans un camp. Après nous être occupés des chiens, des lits picot, ces lits de camp en toile, nous attendent. Au matin, nous partons vers Tébessa où se trouve, dans les environs, un camp sur lequel sont établis plusieurs pelotons cynophiles, camp jouxtant un terrain de l'ALAT, base aérienne militaire de l'aviation légère. J'ignore tout de notre future destination et ce genre de situation qui mêle l'inconnu à l'imaginaire, tous deux générateurs d'une certaine excitation, n'est pas pour me déplaire. À part quelques corvées, les soins et les entraînements de nos fidèles compagnons, nous n'assurons plus de garde. En effet, celle-ci est dévolue à nos chiens qui se déplacent dans l'espace séparant les deux clôtures de barbelés qui entourent le camp. Les sorties en ville sont fréquentes : il n'y a pas d'autorisation à demander ni de permission à poser. Les seules conditions sont d'être de repos, de signaler notre absence et d'être armé.

Tébessa est une ville fascinante des monts de l'Aurès où se trouve un riche ensemble archéologique. La vieille ville est ceinturée par une muraille, dite de Salomon, qui comporte treize tours : parmi elles, un arc de triomphe majestueux, appelé porte de Caracalla. Ces monuments sont remarquablement bien conservés. Il s'y trouve aussi un amphithéâtre et un ensemble de basiliques dont Sainte-Crispine. Le tout est entouré de chapelles, baptistères, catacombes et jardins. En voyant le fellah qui tente de labourer cette terre devenue aride avec une charrue rudimentaire en bois tirée par un dromadaire, j'ai peine à croire que ce fut le grenier à blé de l'Empire romain.

Sur un piton près de Toustain

Cette parenthèse passe très vite, car quelques jours plus tard, nous prenons la direction de Blandan. Le convoi se présente comme prévu, précédé par la jeep dans laquelle s'installe le lieutenant au côté du chauffeur et un radio à l'arrière. Un regard bleu au-dessus d'une moustache poivre et sel, il affiche une attitude désinvolte, tout du moins détachée des contingences du moment. Six camions suivent à distance réglementaire : nous y prenons place avec nos chiens, tout le matériel pour notre vie quotidienne et l'armement avec les munitions. Le convoi nous dépose au PC arrière du 12^e BCA établi à Blandan. C'est un gros bourg agricole, tiré des marécages par le labeur opiniâtre des colons, et auquel il arrive en hiver, à la période des pluies, d'être cerné par les eaux de l'oued El-Kebir qui

ne peut évacuer les précipitations venues des monts de la Medjerda au sud-est. Il tient son nom de l'héroïque sergent Blandan qui en 1842, lors de la pacification entreprise par Bugeaud en Algérie, avait été mortellement blessé au combat de Beni-Mered.

Les choses sérieuses débutent dès le lendemain. Après avoir touché encore un nouveau paquetage plus adapté à nos futures missions et nous être soumis aux diverses formalités administratives, nous quittons le camp pour un piton, non loin de Toustain, où l'on a construit sur un vaste terrain un village de regroupement. Ce sont des gourbis où vivent des familles qui auparavant demeuraient dans les douars ou les mechtas maintenant situés sur le no man's land, au-delà du barrage électrifié ou dans la zone interdite de notre côté à l'ouest. Sis sur un chemin de grande communication, le piton occupe une place importante dans le dispositif du barrage électrifié entre Lamy (bec de canard) au sud et El-Tarf au nord. C'est un bordj, sorte de fortin, en position relativement avancée et presque au contact du barrage. Ses murs sont peinturlurés en couleurs camouflées. Quant à son enceinte, elle porte les traces des impacts de projectiles dont elle est régulièrement la cible. Nous le partageons avec un commando de chasse : un groupe fort d'une cinquantaine d'hommes, dont environ 50 % de FSNA (Français de souche nord-africaine). Son rôle, comme le nôtre, consiste à détecter l'ennemi et éventuellement à faire un bouclage de la nasse. Mais il doit faire appel en temps utile aux unités de réserve générale, Légion ou paras, quand le morceau est trop gros. Nos chiens, toujours entraînés et bien nourris, sont d'une utilité avérée dans diverses tâches car, en plus de la garde, ils rendent de signalés services dans les ouvertures de piste ou lors d'incursions dans le no man's land au-delà du barrage. En outre, notre lieutenant en a dressé certains à détecter la présence de mines, tâche dans laquelle il fait merveille. Nous sympathisons tout de suite, partageant une approche commune du nécessaire engagement pour l'Algérie française et du devoir de fantaisie. Il est très cultivé, sous des dehors qu'il veut un peu frustes, et j'apprécie la force de ses convictions comme l'humour de sa démarche. Nous jouissons d'une grande liberté d'action, car nous dépendons de l'autorité sise à Saint-Arnaud, soit à quelque deux cents kilomètres au sud-ouest.

Vie quotidienne sur le piton

Peu de temps après notre arrivée sur le piton, un fort harcèlement aux armes automatiques et au mortier, une nuit vers vingt-trois heures, donne lieu à une alerte pour les unités du quartier de Toustain. Ce n'est que le lendemain matin que nous apprenons que les tirs ennemis ont fait mouche et qu'un sergent a été tué par l'explosion d'un obus de mortier tiré par les fellagas et tombé au beau milieu de la cour exigüe qu'enserrent les quatre murs d'enceinte de cette petite forteresse.

En retrait du bordj, encadrant de part et d'autre le village de regroupement, sont implantés la batterie du 8^e RA et l'escadron d'EBR du 29^e dragons. En

plusieurs circonstances, elle se révélera d'un grand secours, car c'est de la bouche de ses canons que proviennent les tirs de barrage et d'arrêt, réglés au mètre près quand il y a tentative de passage du réseau. Quant à l'escadron, il est équipé d'EBR Panhard, engins blindés de reconnaissance dont les caractéristiques sont assez particulières. Dotés d'essieux avant et arrière avec des roues montées sur pneu, ils peuvent se déplacer indistinctement et rapidement dans un sens ou dans l'autre. Sur les deux essieux sont fixées des roues métalliques qui leur permettent d'évoluer dans les terrains accidentés. Ces véhicules peuvent atteindre sur route la vitesse de cent kilomètres-heure. En outre, l'équipage de quatre hommes, dont un pilote avant et un pilote arrière, a à sa disposition un canon et trois mitrailleuses montées sur une tourelle. Tous ces atouts en font un outil idéal pour assurer la surveillance de jour comme de nuit du réseau électrifié en se déplaçant sur la route ou sur la piste qui le longe au plus près, surveillance surnommée la « herse ».

Les djounoud (combattants de l'ALN) savent fort bien se servir de bazookas ou lance-roquettes et je me souviens d'une sortie nocturne où je me trouvais avec ma chienne Dolly dans un de ces véhicules. Dans la montée du Fedj-Tabrouk, des roquettes en provenance du Kef-el-Ham encadrent notre voiture. Son blindage n'étant pas à toute épreuve et son immobilisation augmentant les chances de nous faire allumer pour de bon, après avoir fait cracher nos mitrailleuses, le pilote appuie sur le champignon pour nous mettre à couvert un peu plus haut. Ayant localisé l'endroit d'où sont tirées les roquettes, le lieutenant demande illico un tir de la batterie. Une dégelée de « pellets » s'abattent sur l'emplacement supposé des tirs. À défaut de retrouver le lendemain des indices sur le terrain, nous nous sommes dit qu'au moins nos agresseurs avaient dû avoir autant chaud aux fesses que nous.

Faisant face au barrage, nous avons en vis-à-vis un massif boisé, le Bel-Ateris, qui, situé de l'autre côté du réseau, me semble très proche et donc susceptible de receler dans son épaisse végétation des guetteurs curieux de nos faits et gestes pour en explorer les faiblesses.

Tous les jours, l'effectif présent du peloton et de la harka est rassemblé autour d'un espace défriché au milieu duquel est planté le mât avec son drapeau tricolore pour le traditionnel lever des couleurs. Des tentes sont dressées pour nous abriter, entourées de rondins, de sacs de sable et de murets, installation sommaire pour permettre une existence en campagne. La logistique adéquate va de la soute à munitions à l'indispensable roulante, en passant par les sanitaires communs et en plein air qu'une eau parcimonieuse alimente par gravitation. Au départ des opérations sont distribuées des boîtes de ration : les FSNA ont le droit à du « bœuf assaisonné » que les troupiers ont évidemment baptisé « bœuf assassiné », tandis que nous, FSE, avons du porc en gelée et un rêche « montée en ligne » pompeusement baptisé armagnac !

Même s'ils vivent un peu à part pour respecter leur mode de vie et leur statut différent de celui de la « régulière », les harkis sont pleinement intégrés à notre existence. Ils apportent leur connaissance du terrain et du milieu humain.

Leur engagement n'est pas neutre : ils ont clairement choisi leur camp. La loyauté de ces supplétifs n'est jamais prise en défaut. Force est de reconnaître que ces troupes sont sûrement celles qui, par leur vie frugale, leur endurance, sont les mieux adaptées au combat mené.

Sur la ligne Morice

Une des missions de notre peloton est la surveillance jour et nuit de la portion de barrage qui nous est impartie. Notre ennemi est évidemment le fell, d'autant plus insaisissable qu'il se manifeste toujours la nuit, mais l'autre ennemi tout aussi pénible est la routine que l'on s'ingénie à casser et à laquelle certains donnent un nom de maladie : la « barragite ». En fait notre existence est bâtie autour du barrage.

Ce barrage, dont la construction débute en 1956, est situé souvent à plus de trente kilomètres à l'ouest de la frontière tunisienne : il prend le nom de « ligne Morice », du nom du ministre de la guerre qui l'a initié. Très vite, cet obstacle aux franchissements de l'ALN devient insuffisant, d'autant qu'après l'indépendance de la Tunisie et le départ des troupes françaises de ce pays, le risque de voir s'instaurer dans cette vaste zone s'étendant de la ligne Morice à la frontière un gouvernement FLN est très possible. C'est alors qu'au second semestre 1958, six mois après mon arrivée, sont décidés et réalisés son renforcement et son allongement. Sur près de quatre cents kilomètres, il va de La Calle (cap Roux) au nord jusqu'à Negrine au sud, en suivant souvent au plus près le « pointillé » de la frontière et sur des reliefs très variés : de la Medjerda aux Hauts Plateaux et des monts de Tébesa jusqu'au désert. Les moyens mis en œuvre sont techniquement beaucoup plus développés, car si les premiers barbelés pouvaient s'opposer aux pétoires des fellagas, ces derniers ont touché de nouveaux armements auxquels un obstacle conséquent doit être opposé.

L'effectif de l'ALN basé en Tunisie est estimé à dix mille hommes bien armés et dont les camps s'étalent du nord au sud. Elle est dotée d'un armement puissant, mortiers et lance-roquettes, et utilise des explosifs du genre Bangalore ou creuse des tunnels. Il faut aussi que ce barrage soit en même temps un dispositif d'alerte, de localisation des tentatives de passage, de protection contre les sabotages et de surveillance grâce aux routes et aux pistes qui le longent au plus près, empruntées par les EBR, half-tracks ou véhicules de service.

Un lacis dense de barbelés électrifiés « tricotés » sur des piquets munis d'isolateurs, le « tapis de fakir », d'une largeur variable mais de l'ordre de cent cinquante mètres, est installé avec souvent un réseau de mines bondissantes, explosives, éclairantes et indétectables. Des postes électriques ravitaillent ce dispositif en cinq mille volts, qui fait l'objet d'une maintenance permanente de la part des hommes du génie.

En effet, toute l'articulation opérationnelle du secteur étant centrée sur le réseau, le génie est donc partie prenante pour sa mise en œuvre, son entretien, le délicat maillage des terrains minés, l'ouverture de divers passages dans le barrage pour se rendre à l'est. À cela s'ajoute la construction de nombreux ouvrages, dont une fameuse passerelle sur l'oued Zitoun.

Des pistes de bouclage sont également construites dans la zone des deux à trois kilomètres en arrière de nos positions et c'est le génie, avec ses énormes Caterpillar couleur sable, qui les ouvre. À cette occasion, sont mises au jour tout près de notre emplacement plusieurs imposantes meules de moulin à huile qui ont traversé les siècles en provenance de l'ère romaine. L'équipement du barrage avant est complété par des systèmes de détection électronique et, pour les régions plates ou dégagées, par des radars que les fellagas dénomment « les grands miroirs sombres ».

De jour, nous allons récupérer les corps abandonnés sur le réseau électrique et nous en profitons pour ramasser le gibier électrocuté : lapins, parfois sangliers, mais aussi chèvres, moutons ou ânes. Tout bourricot divaguant en zone interdite est considéré comme suspect et donc comme prise de guerre. Cela contribue à fournir des protides à bon coût à notre meute.

Sur notre cantonnement, devant les harcèlements répétés, il fut décidé de renforcer un certain nombre de constructions légères que leur exposition rend plus vulnérable aux tirs nocturnes en provenance de l'est, essentiellement du Kef-bel-Ateris accessible depuis la Tunisie par plusieurs pistes sur lesquelles nous tendons de nombreuses embuscades de nuit. Ces itinéraires doivent être surveillés par des « choufs » ennemis, car nous sommes assez souvent accueillis par des tirs de bienvenue sans pouvoir établir le contact ; nos adversaires connaissent sans doute la rapidité de la riposte des artilleurs que nous appelons en renfort avec notre radio.

Le principal ouvrage édifié consiste en une tour fortifiée quelque peu hybride. Au rez-de-chaussée, le local sert de PC et d'habitat pour le lieutenant ; le premier étage, ouvert aux quatre points cardinaux mais avec de larges meurtrières, accueille des mitrailleuses dont la portée atteint facilement le flanc du Kef-bel-Ateris. Par une échelle intérieure, on accède à la plate-forme supérieure sur laquelle est placé un fort projecteur de DCA. Il n'est pas destiné à fouiller le ciel contre une éventuelle attaque aérienne mais à scruter, toujours la nuit, l'entrelacement de barbelés en contrebas et ses abords. La construction de ce bâtiment est réalisée par nos propres moyens, les matériaux nous étant livrés, à l'exception des blocs de pierre qui ne manquent pas aux abords de l'oued Zitoun. De façon identique sont érigés, le long de la route côtoyant le barrage, des blockhaus que nous occupons la nuit par équipes de quatre avec un chien. Ils sont placés à des endroits sensibles, débouchés de thalwegs, de chabets (mini-oueds), défilés aveugles, afin de contrer les sabotages ou les harcèlements nocturnes qui généralement se manifestent là.

Très rustiques, ces blockhaus utilisent comme matériaux quelques moellons pour leur base, des grumes prélevées dans les forêts avoisinantes pour leurs parois

et des sacs de sable en plusieurs épaisseurs assurent une bonne protection contre les tirs de mortier ou les roquettes. Leur exigüité, deux mètres cinquante sur deux mètres cinquante, ne nous permettant pas d'y trouver beaucoup d'aise. Le principe est que deux hommes se reposent pendant que les deux autres assurent l'observation à couvert à l'extérieur et que le chien monte la garde. Cette fonction est assurée de la tombée de la nuit à l'aurore : les heures les plus risquées, parce que les plus propices au harcèlement, se situant vers minuit. Cela permet aux « fellouzes », après le harcèlement, de « droper la piste » et de regagner de nuit sans être repérés leur base arrière en Tunisie. Souvent désignés par leurs occupants sous le vocable de « gourbis », ces petits ouvrages reçoivent la visite de rats qui sont l'objet de chasses forcenées mais silencieuses de la part de nos chiens la nuit venue.

Quelques moments de distraction

Nos journées sont rythmées par les travaux de jour et les embuscades ou « choufs » nocturnes. Il nous est cependant donné parfois de casser quelque peu ce régime. C'est deux fois par mois pour ceux qui ont la foi, et nous sommes plus pratiquants dans le djebel que dans nos villages d'origine, la possibilité d'assister à la messe dite pour les unités de quartier sous une tente marabout, la bien nommée, par un aumônier du secteur.

Dans un autre domaine, qui là n'a plus trait au spirituel mais au corporel, des séances de douche ont lieu au bordj de Toustain. Une corvée se charge de faire chauffer de l'eau distribuée à partir de gros fûts de deux cents litres, juchés à une certaine hauteur. Ces séances provoquent toujours de grasses plaisanteries, inévitables quand une vingtaine d'individus, nus comme des vers, s'ébattent au milieu de la vapeur en échangeant des propos gaulois.

Il y a également, mais beaucoup plus espacées, des sorties organisées à La Calle. C'est le petit port le plus oriental de la côte algérienne, à une dizaine de kilomètres de la frontière, non loin du cap Roux. Il fait le pendant à la ville de Tabarka en Tunisie.

Sur un panneau planté au bord de la route à l'entrée de La Calle, un slogan proclame : « À La Calle, depuis 1653, Français, Européens et musulmans vivent fraternellement unis ». Quelques doutes tout de même m'habitent.

Les quelques occasions que j'ai de me retrouver à La Calle me procurent toujours beaucoup de délectation, car ce gros bourg de cinq mille habitants, sous-préfecture, dispense un attrait certain. La promenade des Corailleurs permet de longer le port et de découvrir la presqu'île où se serrent les maisons de pêcheurs. La Calle a longtemps été un port qui recevait le corail récolté au large, ce qui avait donné le nom à cette promenade passant devant l'église aux deux clochers. La baignade organisée à la plage de la Sardinerie ou de la Messida a ses adeptes, mais oblige à une surveillance attentive que rendent indispensable les périlleux

courants non loin de la rive. Puis c'est l'heure des agapes sur le cours Barris : perroquets, « Fatma » ou anisette Cristal Limiñana avec kemia défilent avant le repas. L'après-midi nous nous offrons une séance de cinéma ou un bal musette. À ce délasserment, une autre partie des hommes préfèrent une visite au lupanar local qui a un statut spécial, ce genre de commerce dans les départements d'Algérie n'ayant pas encouru les rigueurs de la loi édictée par Marthe Richard en métropole.

Disposant d'un quartier libre jusqu'à seize heures, il est convenu de se retrouver devant la mairie où nous attendent les GMC pour nous ramener sur notre piton. Il manque toujours à l'appel quelques hommes, mais nous savons où les trouver. Le lieutenant va directement à la « Villa Rosalie » où les enfants prodiges sont quelque peu penauds de le trouver là, leur montrant, sans commentaire oral, sa montre de l'index.

En serrant les environs de La Calle, à quelques kilomètres dans un vaste arc de cercle d'ouest en est, se trouvent les lacs Mellah, Oubeïra et Tonga. Le premier a la particularité d'avoir un petit chenal qui le fait communiquer avec la Méditerranée, son eau est saumâtre et il se dit que les unités du secteur viennent se fournir à bon compte de poissons « pêchés » par des moyens expéditifs. À cette région, les deux autres lacs donnent un attrait certain auquel malheureusement nous ne pouvons pas goûter. Une végétation particulière, une faune principalement ailée, des dunes sablonneuses à souhait parcourues par des tortues confèrent à ce lieu une vocation de parc naturel.

À ces moments de détente, la « bulle », s'ajoute la séance bimensuelle de cinéma aux armées. Les programmes sont très éclectiques, allant des navets les plus affligeants aux films plus agréables : moments de détente nécessaires dans cette vie austère.

Parmi les loisirs auxquels on s'adonne, il y en a un qui est naturel : la chasse. En effet la région est très giboyeuse. En dehors des sangliers qui font une incursion mortelle dans les barbelés électrifiés, que nous récupérons pour améliorer notre ordinaire et celui de nos chiens, il y a les passages de grives dans les buissons de genévriers. À l'aide de pièges, nous réalisons de beaux tableaux. Enfilées à la broche, enduites d'huile d'olive et grillées sur un feu de racines de bruyère, c'est le fin du fin. Les porcs-épics aussi foisonnent dans le voisinage et le barrage prélève là aussi sa dîme pour le plus grand profit des harkis : ils les rôtissent, enrobés d'argile, dans une fosse emplie de braises.

Détaché au Kouif, gare de Rhilane

Courant avril, je rejoins avec ma chienne un camp qui occupe l'ancien emplacement d'une gare de fret du Kouif, dont on a enlevé les rails et qui desservait la Tunisie du temps du protectorat français. Le Kouif est une petite agglomération construite autour d'une mine de phosphate, sa seule activité et sa richesse. Le long de la piste qui nous conduit à Rhilane, je n'aperçois aucune

végétation, ni de près ni de loin, pas un seul arbre, pas de culture, seule une herbe rare pousse entre les pierres d'un sol caillouteux. Une caserne de l'ALN très proche est visible avec son drapeau qui flotte au vent. À peu de distance de l'entrée du camp, un panneau est planté sur lequel est écrit « 2^e Régiment de Chasseurs d'Afrique ». Le lieu est entouré d'un enchevêtrement de barbelés abondamment miné : à droite, dans un blockhaus, se trouve le poste de garde et à gauche, dans une ancienne maison à étage bardée d'antennes, le logement du capitaine et les transmissions. Le camp s'étend environ sur deux cent cinquante mètres de long et cent mètres de large : en son milieu, ce sont les bâtiments administratifs et le mess des officiers et sous-officiers. À proximité se dresse le mât aux couleurs et en haut un hangar qui sert maintenant à l'entretien des blindés. Dans des baraquements en dur de la gare logent les pelotons : de chaque côté du couloir, il y a des chambres avec deux lits superposés, un poêle, pas de table ni de placard, mais un râtelier pour les armes.

J'apprends que le camp abrite trois pelotons de trente hommes chacun qui opèrent sur le barrage. Les chiens sont attachés devant leur niche à l'entrée. La vie est spartiate : il n'y a pas d'eau, chaque matin une jeep avec citerne part au Kouif chercher mille litres d'eau et la dépose dans la cour. Le cuistot prélève l'eau nécessaire à la cuisine et aux repas, et le reste sert l'après-midi à se laver, toujours en plein air, et aux lessives. Je reste fréquemment plusieurs jours sans pouvoir effectuer de toilette. Une tranchée creusée à l'écart des bâtiments sert de latrines : des traverses de chemin de fer posées au-dessus du vide et un toit rudimentaire en tôle. C'est le lieu convivial par excellence, on y va à plusieurs pour bavarder. Pour les repas, je me rends au réfectoire, qui fait office de foyer, muni de mes couverts. Le cuisinier, exerçant ce métier dans le civil, nous sert des repas bons et copieux. Le vin est en sachet déshydraté.

Les alertes sont fréquentes, le plus souvent de nuit. Dès que nous sommes prévenus, un convoi se met en route dans le quart d'heure qui suit : la jeep de commandement avec le capitaine en tête, puis celle des transmissions et la troupe avec les chiens dans les bahuts. En route se joignent d'autres compagnies : il faut se mettre en place sur le terrain dans la nuit pour que l'action puisse débiter au lever du jour. Nous roulons alors tous feux éteints à la lueur de la lune, recroquevillés dans les véhicules sur des pistes infernales, en espérant que le convoi ne soit pas pris en embuscade et que les voitures de tête ne sautent pas sur une mine. L'ALN multiplie les incursions et se replie ensuite en territoire tunisien où nous n'avons pas le droit de la poursuivre. Le camp est canardé presque tous les soirs, les tentatives de pénétration ont lieu pratiquement toutes les nuits, intensifiées en fin de semaine, car dans leur esprit nous sommes moins actifs le week-end. Pour passer, ils utilisent différentes méthodes : la plus rustique est de lancer un troupeau de chèvres ou de moutons à travers le réseau pour provoquer des courts-circuits ou, plus sophistiquée, ils poussent des tubes bourrés d'explosifs, les Bangalore, pour créer des brèches. Nos adversaires sont invisibles et de plus en plus astucieux. Les incidents ou accrochages sont différents à chaque intervention : soit simples coups de feu par arme automatique ou « bazookage »

puis replis rapides, soit franchissements massifs par des unités fortement armées et bien entraînées, bourrées aux fesses par leur hiérarchie.

Nos sorties se passent au Kouif : la salle de cinéma n'est plus complètement obscure, un obus a transpercé son toit qui laisse pénétrer la lumière du jour. Le village étant construit sur une mine, des galeries passent sous terre : elles se moquent des frontières et les rebelles doivent certainement les utiliser. Quelques heures et consommations plus tard, nous reprenons les GMC pour regagner le camp où les distractions sont réduites : cartes, boules, photos et transistors. Le foyer ouvre quand le responsable n'est ni en opération ni de garde : quotidiennement un camion va chercher à Tébessa un chargement complet de caisses de bière, la Pils, l'eau étant imbuvable.

Le sud, d'El-Ma-el-Abiod à Négrine

J'abandonne avec soulagement Rhilane pour le sud. Désormais nos pistages se font principalement sur l'axe allant d'El-Ma-el-Abiod avec le 21^e RIMA, à Bir-el-Ater, au pied du djebel Onk, avec le 59^e RA et à Négrine, palmeraie dans une oasis à cent cinquante kilomètres au sud de Tébessa, sous les tentes de la Légion.

À El-Ma-el-Abiod, nous sommes logés dans un ancien dispensaire : à côté du poste, un peu en contrebas, il y a un douar et encore en dessous, une petite école dont l'institut, un appelé, a une soixantaine d'élèves, tous d'origine musulmane, trente le matin et trente l'après-midi. Les habitants de la mehta nous invitent à manger le couscous ; mais la nuit, que se passe-t-il, le village n'est-il pas contrôlé par le FLN ? Nous ne le savons pas. Un jour, je décide d'acheter un mouton : impossible de convaincre le propriétaire de me le vendre, il risque la vengeance fellaga pour trafic avec l'ennemi, un supplice allant de la mutilation de la langue au nez coupé ou même à l'égorgeage. Les harkis se chargent du méchoui, un moment de plaisir dans cette nature hostile.

Quant à Bir-el-Ater, une sorte de paysage du *Salair de la peur*, avec pour seul relief quelques kilomètres de barbelés, des baraques comme logements et les silhouettes énigmatiques de radars à l'affût. À sa sortie, une huilerie romaine se dresse sur deux étages, ainsi que de nombreux puits et des restes de villa de la même époque, souvent au dallage presque intact. Mais le plus surprenant, c'est l'existence d'un restaurant, L'Oasis, tenu par un ancien Chasseur d'Afrique : il n'offre que de la cuisine chinoise.

Avant d'arriver à Négrine, se trouve un bled que vous ne trouverez pas sur une carte : Soukies-Plage, d'après la pancarte. Enfin, c'est l'oasis de Négrine et ses palmeraies à perte de vue : nous sommes reçus par la Légion qui a planté ses tentes aux environs. Dans les chambrées, d'une très grande propreté, tout est rangé, aligné, rien ne traîne. Une petite lampe de chevet est accrochée aux barreaux de chaque tête de lit et une armoire métallique individuelle au pied. Le réfectoire est

vaste : de grandes tablées recouvertes d'une toile cirée sont disposées en longueur. La nourriture est plutôt bonne.

Loin de toute ville, il n'y a aucune distraction, si ce n'est un camion-scène de temps à autre. Il offre toutes les caractéristiques d'un véritable plateau et se déplace de camp en camp. De vrais numéros de music-hall sont présentés : pianiste, accordéoniste, chanteur de charme, clown, ventriloque, jongleur. S'ajoutent les sourires féminins des épouses de harkis qui chantent et dansent : le soir, leurs danses du ventre soulèvent l'enthousiasme des militaires.

La permission

Dix jours ! Dix jours de permission. J'oublie la ligne Morice, la guerre, Dolly. Dix jours pour moi. Je veux tout oublier, revoir la ferme, revoir mon bled et me retrouver dans ma famille. L'inox arrive à Alger : mes parents sont là sur les quais. Je suis accompagné d'un copain « pathos » que j'ai invité. Mon père me donne le volant. Je n'ai qu'une hâte, me mettre en civil, une douche, un jean, un tee-shirt, une paire de mocassins. Je vois arriver sans déplaisir la perspective d'une première vraie permission à Marengo où je ne suis pas retourné depuis plus d'un an.

Je retrouve mon grand-père, ma sœur, mon frère, mon cousin et mes cousines : nous allons partager des moments pleins d'allégresse. L'écurie n'a pas changé : mon cheval préféré, Mousse car sa robe est blanche, me fait des fêtes. Je vais reprendre mes chevauchées et peut-être initier mon ami à l'équitation. Mais je tiens surtout à lui faire découvrir cette région de rêve et son riche passé dû à la présence romaine.

Nous commençons par visiter Tipasa, un tout petit port de pêche à quinze kilomètres de la ferme, au pied du massif Chenoua et sublimé par Camus. L'amphithéâtre est le premier monument que l'on rencontre, une ellipse dans un rectangle, puis deux temples encore visibles se font face. On rejoint ensuite le cardo qui court jusqu'à la mer en contrebas. Dominant cette dernière se trouve le forum, puis la villa des fresques avec ses décors muraux et le nymphée avec ses colonnes qui amène l'eau aux habitants du village. Le théâtre comporte encore ses gradins dont une grande partie a été démontée pour la fondation de l'hôpital de Marengo. À l'ouest du village, notre visite se termine par la colline de Sainte-Salsa : un immense cimetière où les sarcophages se serrent autour de l'église avec au sommet la basilique.

Non loin de Tipasa, nous montons vers le Tombeau de la chrétienne : un tumulus de pierres qui domine la plaine de la Mitidja et le village de Montebello. Il comporte une partie cylindrique ornée sur son périmètre de soixante colonnes surmontées de chapiteaux et supportant une corniche. En suivant la côte, nous allons d'enchantements en enchantements ; la route côtière nous dévoile les plages et les criques jusqu'à Cherchell. À Chenoua-Plage, nous faisons une halte

dans la villa familiale : l'immensité de la plage de sable fin surprend mon ami, ainsi que la beauté de la petite crique, Les Galets, avec son marabout surmonté de sa coupole blanche. Du massif Chenoua s'offre à nous un spectacle grandiose de la Méditerranée qui moutonne à nos pieds.

Cherchell, enfin : petit port à une centaine de kilomètres d'Alger, ville-musée à ciel ouvert, l'antique Césarée possède des vestiges évocateurs. Le théâtre romain témoigne de la magnificence de cette époque, lorsqu'une civilisation brillante avait sûrement apporté richesse, progrès et science à cette contrée, avant qu'elle ne devienne province des états barbaresques. La parfaite vénus du musée traduit admirablement l'idéal féminin dans son absolu. Autre lieu très suggestif, la place romaine avec ses colonnes fièrement dressées qu'ombragent ces arbres aux troncs torturés que sont les belombras. L'église a la forme d'un temple romain. Le port, en contrebas de la ville, connaît une certaine animation : port fermé, un phare sur l'îlot Joinville en commande l'entrée et un grand bâtiment industriel, une sardinerie, borde l'autre rive.

Ma permission de dix jours arrive vite à son terme et malgré les franches rigolades, les soirées animées, je continue à être déphasé par rapport à ce que j'ai vécu depuis plusieurs mois dans les djebels et ce que je découvre de la vie quotidienne à Marengo. Raccompagnés par mes parents jusqu'à la gare d'Alger, nous reprenons l'inox pour Bône.

Cap au sud de nouveau

De retour de permission, je suis envoyé de nouveau au bout de la ligne Morice ; il s'agit de contrer les bandes rebelles qui tentent de contourner le barrage. Nous sommes fin mai, peu de nouvelles nous parviennent sur les événements d'Alger dans ce sud lointain.

Au cours d'une patrouille au-delà de Bir-el-Ater avec un commando du RA, aux portes du désert, région désolée, mélange de regs et d'ergs avant les premières dunes, n'apercevant rien ni personne, nous abandonnons les camions dans un oued sous la garde des chauffeurs et nous nous aventurons à pied sur les pistes. Au retour, alors que nous parvenons au sommet d'une dune et que nous scrutons les environs, nous tombons sur une caravane de nomades qui fait une halte dans une dépression de terrain. Quand nous nous manifestons, ils prennent peur et c'est un branle-bas dans leurs rangs. Les dromadaires blatèrent bruyamment, mécontents d'avoir à se lever. Jugeant que nos intentions ne sont pas belliqueuses, ils se détendent et prennent leur mal en patience. C'est une vraie caravane comme on peut en voir dans tous les déserts : la smala au grand complet suit, femmes, enfants, vieillards et troupeau de chèvres. Après avoir vérifié leur chargement, nous les laissons s'installer pour la nuit. S'enhardissant, ils se sont rapprochés : l'un d'entre eux qui porte un mauvais pansement à l'avant-bras nous fait comprendre que sa blessure ne guérit pas. Notre responsable de la pharmacie lui ôte le chiffon

douteux qui entoure sa plaie recouverte de crottin de chameau, la badigeonne de Mercurochrome et lui place un nouveau pansement aseptisé maintenu par une bande Velpeau. Fier comme Artaban, il l'exhibe autour de lui comme s'il s'agissait d'un trophée. Le lendemain, avec ma chienne, nous effectuons un ratissage le long de la frontière et explorons les grottes aperçues la veille. Après trois kilomètres de pistage, Dolly s'arrête le poil hérissé devant une excavation souterraine ; l'entrée dissimulée par des dalles est quasi invisible : armes, cartouches, appareils émetteurs et récepteurs de radio, effets militaires et des tonnes de vivres sont retrouvés.

Je suis à nouveau cantonné dans un fort désaffecté, Boukhadra, si ma mémoire est bonne, une sorte de poste avancé toujours aux confins du désert. Vers treize heures, ce jour-là, alors que nous rentrons de patrouille, un half-track de la gendarmerie et une jeep font irruption devant l'entrée. Ils viennent d'être attaqués dans une gorge où nous sommes passés peu de temps avant eux, lors de notre sortie effectuée dans la matinée. Un gendarme est blessé, le chargé des premiers soins s'en occupe. Les fellas devaient être forcément là lors de notre passage, il ne peut en être autrement : ils ont dû certainement décider de nous éviter. Nous y repartons en camion cette fois-ci : interpellation d'un suspect, un guetteur sûrement, qui vient de se délester de quelques munitions en nous voyant. Après interrogatoire, il nous conduit vers des grottes pouvant servir de refuge aux rebelles : elles sont trop nombreuses pour être explorées avec efficacité. Le lendemain est abattu au même endroit un douanier indigène : son fils vient nous le signaler. Selon lui, les fellagas lui ont ordonné de dire aux Français d'aller ramasser le corps. Tout le commando, accompagné d'un renfort, se rend sur le lieu du crime. Nous effectuons avec ma chienne un pistage et l'exploration des grottes rencontrées la veille : aucune trace des fellas, ils ne nous ont pas attendus.

Un hôpital de campagne

Une nuit vers trois heures, un sergent nous réveille en gueulant : « Allez, fissa, rassemblement ! ». Nous enfilons, non sans mal, nos tenues de combat et récupérons nos armes. On nous distribue pour quarante-huit heures de nourriture ; pour ma chienne et moi, ce sont huit gourdes d'eau et double ration. Le convoi roule tous feux éteints : après plus de deux heures, alors que le jour se lève, les camions s'arrêtent sur un grand terre-plein à l'entrée d'une mechta abandonnée en plein djebel Onk. D'autres véhicules et deux hélicoptères sont arrivés avant nous.

Nous mettons pied à terre : sur ordre nous laissons nos sacs à dos au pied des camions, ne prenant que nos armes et nos rations d'eau et de nourriture. De nouveaux camions GMC, Dodge, Panhard déversent des hommes armés. Le bruit des passages des hélicoptères, des Noratlas, des Mystère, s'ajoute à l'ambiance. Les biffins du régiment d'infanterie, des dragons, des tirailleurs du 7^e RTA

attendent. Les légionnaires se sont mis en rang : je suis à leur côté. Un commandant nous annonce à l'aide d'un porte-voix que la journée de marche sera longue jusqu'au bivouac du soir, toute la zone va être ratissée.

Notre groupe, une dizaine de légionnaires, Dolly et moi, se met en marche en direction d'un chemin montant vers des parois rocheuses. On entend des tirs d'artillerie, des explosions suivies d'une épaisse fumée noire. Un groupe d'hommes de troupe apparaît encadrant quatre fellagas vêtus de djellabas blanches, de chèches autour du cou et chaussés de pataugas, liés les uns aux autres par des cordes. L'un d'eux est détaché : un capitaine, avec l'aide d'un interprète arabe, le questionne. Puis il m'interpelle : « Tu suis la tête de la colonne juste derrière le prisonnier et le mitrailleur. » En file indienne, nous traversons un village désert : les gourbis sont éventrés, calcinés. Fusil mitrailleur appliqué dans son dos, le fellaga impose une marche lente : vers où nous conduit-il ? Avant d'emprunter un défilé surplombant un à-pic, le capitaine ordonne une halte-déjeuner. Je verse l'eau d'une gourde dans mon chapeau de brousse, Dolly se précipite et le vide en quelques secondes. Le prisonnier quant à lui refuse de manger et de boire.

La marche reprend le long d'un sentier de plus en plus étroit : ça monte, le soleil est aveuglant. Nous sommes au bout de notre progression face à l'entrée d'une grotte. Le capitaine a placé quatre hommes armés de lance-grenades pointés sur l'entrée, trois fusils-mitrailleurs ainsi qu'une dizaine d'hommes, puis il se tourne vers moi, me tend une lampe torche et m'ordonne d'entrer. La peur me gagne, j'hésite mais je ne peux plus reculer : je retire la muselière de la chienne et lui commande de pénétrer. Elle s'élance, je la suis à bonne distance et à l'aide de ma lampe j'explore en même temps la grotte. Je découvre une grande salle : au sol, des caisses marquées du croissant rouge, des brancards, des jerricanes d'essence et de pétrole ; deux groupes électrogènes branchés à des câbles me conduisent dans une autre galerie où sont entreposés deux tables d'opération, des projecteurs, des armoires, du matériel chirurgical et pharmaceutique, des matelas, des lits de fer. Les maquisards ont dû voir notre progression et ainsi évacuer leur hôpital de campagne avec leurs blessés.

Après avoir tout détruit, l'opération terminée, nous quittons les lieux en empruntant les sentiers qui nous mènent vers la vallée où les camions nous attendent.

Le référendum du 28 septembre 1958

La toute récente commune d'El-Ma-el-Abiod, réunion de trois douars, Bekkara, Sidi-Abid et El-Ma-el-Abiod, est en émoi. Les hommes du génie, les services sanitaires et les tirailleurs sont réquisitionnés. Durant toute la journée, des échafaudages sont dressés, les façades de la « mairie » et de l'école sont blanchies à la chaux. L'unique rue est décorée de drapeaux et de guirlandes

tricolores. Sur le sol et sur les façades, sont peints des V et des croix de Lorraine. Ce vingt-huit septembre à partir de six heures du matin, c'est un ballet de GMC qui déversent femmes, enfants, vieillards et quelques hommes. Ils ont été rassemblés, ramassés puis transportés des mechtas dès les premières lueurs du jour. Les visages sont apeurés, étonnés et parfois défiants. Un plantureux petit déjeuner à base de lait de chèvre, de gâteaux au miel et de raisins secs leur est servi. À huit heures, les « invités » sont alignés de chaque côté de la rue au fond de laquelle est dressé un immense marabout. Le soleil est déjà haut, il va faire chaud. Le capitaine de l'action psychologique descend de sa jeep, suivi d'un interprète et muni d'un mégaphone. Il s'adresse à la foule, son discours est traduit au fur et à mesure : « Habitants d'El-Ma-el-Abiod et de ses alentours, aujourd'hui nous allons écrire une nouvelle page de l'histoire de France... Vous êtes, nous sommes la France... la France éternelle... Vive de Gaulle ! »

Ils ont mérité leur déjeuner. En fin de matinée, toujours par deux, femmes et enfants en tête, ils rejoignent les tentes où les attendent un copieux couscous et du thé à la menthe. « Bon appétit et vive de Gaulle ! », crie le capitaine toujours suivi de son interprète.

Le vote fut une mascarade : je suis désigné pour la collecte des urnes et chargé de les remplir de bulletins « oui ». Pourtant, la préparation paraît correcte ; la population, illettrée pour la plupart, a deux couleurs à choisir : celle qu'elle aime pour le « oui », celle qu'elle rejette par tradition pour le « non ». L'armée française a gagné la bataille du référendum.

La réaction, côté ALN, ne se fait pas attendre. Le colonel du 4^e escadron de hussards est alerté par radio : une forte bande rebelle a franchi le barrage à minuit. Il ordonne de lancer les groupes cynophiles sur les traces des compagnies adverses : elles nous mènent vers le massif des Nemencha. Le commandant du 1^{er} REP nous rejoint en Alouette, nous venons de faire un prisonnier qui appartient à la katiba et un interrogatoire rapide nous apprend qu'elle nous précède. La seule façon de le savoir est de continuer le pistage, mais d'urgence il faut renforcer les pisteurs maintenant exposés. Un groupe nomade, c'est-à-dire un commando de chasse composé de ralliés, est immédiatement hélicoptéré sur nous : la marche peut reprendre. Le contact est trouvé un quart d'heure plus tard et les piper-cubs nous précisent qu'il y a plusieurs armes automatiques et sans doute un mortier : il s'agit sûrement de la bande. Elle se trouve dans le bassin d'un oued long de deux kilomètres et large d'un et demi, très broussailleux et n'ayant qu'une ouverture. Tous les moyens terrestres et aériens sont alertés : la katiba est entièrement détruite en quelques heures. Mais pour les responsables du FLN, peu importe le nombre de morts, ils sauront transformer ce sanglant échec en une victoire glorieuse sur l'armée française.

La dernière grotte

Début novembre, lors d'une patrouille, nous découvrons en milieu d'après-midi l'entrée d'une grotte. C'est toujours le même dilemme : l'attaquer, c'est prendre de gros risques pour peut-être pas grand-chose ; se contenter de la surveiller, c'est offrir aux rebelles la possibilité de filer à la faveur de la nuit. Après une rapide concertation, le commando décide de se lancer à l'assaut. Au moment de nous engouffrer dans la grotte, une fusillade éclate : le commando reflue, ma chienne paraît atteinte. Les gars s'occupent des blessés, moi, de Dolly. Ses yeux sont absents, sa langue pend, elle halète pitoyablement après ce choc : je suis ému. Je la traîne à l'abri d'un arbre, son pelage sombre est maculé de sang, elle boit avec difficulté : brave bête qui ne sait pas refuser. Je la caresse en l'examinant minutieusement : par chance ses blessures me semblent superficielles. Quelques harkis m'aident à la reconforter, elle revit lentement. J'ai l'impression qu'elle me sourit. Nous comptons tellement l'un sur l'autre : c'est ma fidèle protectrice.

Il ne faut plus prendre de risques inutiles : nous alertons les moyens aériens massifs et aveugles. Peu après, l'aviation bombarde l'intérieur du périmètre jusqu'au soir. La nuit, tout reste calme : en novembre, elles sont longues et froides. À l'aube, prudemment le commando ratisse le terrain. Surprise, les fellagas n'ont pas bougé : une trentaine d'hommes hébétés, sonnés par les explosions se rendent, nous indiquant des emplacements d'atelier de fabrication de mines dans des endroits invraisemblables. Un hélicoptère nous ramène avec ma chienne au camp cynophile de Tébessa pour un examen plus approfondi par le véto du PCO, alors que toute la journée sur le terrain se passe en fouilles et découvertes : toute la ferka (section) est détruite.

Nouveau voyage à Linx et retour à Tébessa

C'est ma dernière sortie à travers les djebels. Je reçois l'ordre d'accompagner à Linx un peloton de gendarmes, parmi lesquels Boci, Sanchez – un pied-noir ancien para – et Vautrin : ils vont chercher des chiens. Je suis partagé entre la joie de retrouver pour quelques jours un semblant de vie ordinaire et la hantise du climat glacial en cette saison de la « petite Sibérie allemande ». Le jour du départ, les camions nous attendent pour Bône via Souk-Ahras. Le lendemain, c'est l'embarquement sur le *Djebel Dira* pour Marseille. Nous abordons la passerelle à pied au milieu d'une foule de militaires, permissionnaires et quillards. Dès son enlèvement, le cargo quitte lentement le port : la mer est moyennement agitée. Nous nous tapons le fond de cale avec comme seul moyen de couchage une chaise longue et une couverture. Pour les repas, nous nous contentons des rations alimentaires préemballées. En fin de matinée, nous accostons quai de la Joliette à Marseille, puis c'est le train jusqu'à Linx avec un changement à

Strasbourg. Après le stage d'acclimatation aux chiens sous la grisaille, la neige et le froid, le retour vers Marseille avec les chiens se fait en wagons à bestiaux. Nous passons la nuit dans un camp de transit, d'où tôt le matin les GMC nous conduisent au port. Le paquebot *Président de Cazalet* est à quai : nous montons à bord à notre tour, encore dans la même cohue de bidasses. De vieux marins nous prédisent une mauvaise traversée, ils ne se sont pas trompés. Le voyage dure une vingtaine d'heures au moins, il nous paraît interminable tellement nous sommes ballottés par une mer démontée. Le bateau se stabilise avant l'entrée du port de Bône : l'accostage se fait sans problème en fin de matinée. Au loin à l'ouest, sur une éminence, la basilique Saint-Augustin rappelle le Sacré-Cœur de Montmartre. Cela fait trois jours que nous sommes partis d'Allemagne où régnait un froid intense. Nous prenons le lendemain la direction de Tébessa en camions sous un dispositif de sécurité impressionnant : chars, engins blindés et même avions de reconnaissance, des piper-cubs, tout au long des deux cents kilomètres environ. Je retrouve enfin le camp où est installé le peloton cynophile, tout proche de Tébessa, espérant mener une vie moins mouvementée.

Dans une quinzaine de jours, nous fêterons Noël, mon troisième sous les drapeaux. Tous les soirs, c'est la virée en ville : après quelques essais de dîners à la gargote locale « Chez Hamza », je lui préfère pour mon estomac la cuisine du restaurant « Le Français ». C'est un ancien para, Roger Holeindre, natif du coin, qui s'est fait démobiliser sur place pour construire et ouvrir son établissement, hors des remparts de la ville. Je trouve que c'est vraiment une bonne idée, car c'est ce qui manque ici. Nous nous sommes découvert en outre une identité de vue complète.

En cette veille de Noël, je suis désigné pour la corvée de plumage de dindes : je les plonge dans de grandes bassines d'eau très chaude et en un tour de main les déplume, elles sont prêtes à rôtir. Le réfectoire est décoré : sapins, guirlandes, crèches. Au menu nous avons une mousse de foie gras, la dinde, la bûche au chocolat et aux marrons, une bouteille de bordeaux pour quatre, deux gobelets de champagne Cordon Rouge et en cadeau une miniboîte de cigares. L'ambiance est festive, les bidasses sont joyeux : plus tard au foyer, tout le monde trinque encore.

Derniers jours sous l'uniforme

L'année 1958 se termine et toujours aucune nouvelle de notre libération, même pas une rumeur. Pourtant c'est à notre tour de retrouver nos familles et tous nos proches. Le contingent qui nous précédait a été libéré lorsque j'étais du côté de Négrine. Mais pour l'instant, nous sommes dans l'ignorance absolue d'une date éventuelle : il ne nous reste qu'à espérer.

C'est dans cet état d'esprit que nous avons pourtant décidé de fêter la quille un dimanche soir. Tout le monde a mis la main à la pâte. Il y a parmi nous des pâtisseries qui vont pouvoir exercer leur talent pour une fois. Ce sont eux qui sont

chargés de réaliser la pièce montée, avec tout en haut le sigle 56-2B qui est le numéro de notre contingent, et ils l'ont très bien réussie malgré le peu de moyens. Les autres ne restent pas inactifs : certains sont de corvée en ville pour nous ramener de bonnes bouteilles et quelques gâteries. Pendant ce temps, d'autres préparent les tables, les tabourets et mettent le couvert. Il faut que ce soit agréable, nous l'avons bien mérité. C'est après un apéro digne de ce nom que nous passons à table. Les officiers sont invités bien sûr, dont le lieutenant à la place d'honneur. Nous sommes une quinzaine de libérables appartenant au PCO : aucun ne manque cette cérémonie mémorable. Les plats arrivent au fur et à mesure que se déroule la soirée. Nos cuistots se sont surpassés pour nous faire un repas gastronomique malgré le peu de moyens mis à leur disposition par l'armée française. Mais ils ont mis un point d'honneur à ce que la soirée soit réussie pour gâter leurs anciens, tout ceci arrosé de bons vins. L'atmosphère se réchauffe au fil des heures. Lorsque le café arrive, de nombreuses chansons ont déjà été entonnées et le pousse-café ne fait que renforcer les cordes vocales. Tout le monde chante, quelle ambiance ! Le lieutenant est ému : il est de plus en plus loquace au fil des heures. L'alcool aidant, lui, si réservé habituellement, est monté sur la table pour nous chanter des airs de corps de garde : il est intarissable. Et pendant ce temps-là, nous avons récupéré son képi : chacun de nous à tour de rôle boit à l'intérieur. Il devra investir dans un nouveau couvre-chef. Cette fête de la quille de la 56-2B s'est terminée tôt le matin.

Pour l'instant, nous n'en savons pas plus sur notre libération. L'année 1959 est entamée depuis quelques jours quand l'annonce de notre retour à Saint-Arnaud tombe. Dorénavant, tout va aller très vite : il nous faut préparer le paquetage, les sacs et ne rien oublier avant notre départ de Tébessa. Le lendemain, les GMC nous conduisent à la gare de Philippeville : nous avons troqué nos treillis usés contre la tenue de ville. Maintenant, j'y crois. Dans l'escorte qui nous accompagne, il y a aussi des copains qui devront patienter quelque temps encore : ils sont néanmoins contents pour nous. C'est en train que nous arrivons à la caserne de la Remonte.

Dès le réveil, après la visite médicale, c'est la restitution du paquetage : le fourrier est tolérant, il me manque des paires de chaussettes, des caleçons et bien d'autres vêtements. Ensuite je me présente à l'armurerie où je rends mon arme individuelle ainsi que les munitions. Vient alors le côté administratif : la solde, les billets de train, les bons de transport et de repas. Enfin on me remet la bienvenue permission libérable avec mon livret militaire et le diplôme de la médaille commémorative avec agrafe Algérie.

L'inox pour Alger passe en début de matinée et il n'est pas question de le rater : je suis un voyageur comme les autres dans ma tenue civile. Alger ! Alger, me revoilà après plus de vingt-six mois d'errance. Les quais de la gare me tendent les bras : mes parents, ma sœur et mon frère sont là et les retrouvailles sont chaleureuses. Nous sommes le 10 janvier 1959, un samedi.

Le colon de Sidi-Moussa

Quelques mois avant mon appel sous les drapeaux, j'avais repris la gestion du Castellum : une propriété achetée par mes parents fin août 1955, de cent quatorze hectares dont trente en vignes. Elle est située au pied du massif Chenoua, versant sud, dont la population d'origine berbère, les « Chenouis », parle une variante du berbère très proche du kabyle. Distante d'une vingtaine de kilomètres environ du domaine familial Haouch-Maânia dont mon père assure la direction et où je vis, elle est sise entre Desaix et Zurich au lieu-dit Sidi-Moussa. Je m'y rends tous les jours avec ma voiture, une 203 Peugeot de couleur grenat.

Une allée bordée de platanes, d'environ cinq cents mètres, nous y mène. De style ferme de la colonisation, la cour est entourée de nombreux bâtiments d'exploitation, écurie, garages, citernes à carburant, locaux pour le matériel, et est fermée par deux grands portails en fer forgé. Elle ne possède pas de cave pour la vinification et n'offre qu'un modeste logement de trois pièces, un bureau, une cuisine et une chambre. À l'extérieur de la cour, un immense hangar ainsi qu'un silo ont été construits plus tard : ils permettent le stockage des céréales et du gros matériel. Puis j'ai sous les yeux les vignes espacées sur les pentes au grand soleil et deux beaux jardins où les petits orangers et les mandariniers sont alignés en longues files. Je reste un moment à regarder ces plantations merveilleuses, où tous les arbres du monde se trouvaient réunis, donnant chacun dans leur saison leurs fleurs et leurs fruits dépaysés. Les cédratiers ploient sous le poids de leurs fruits : ils ressemblent à de gros citrons bosselés et jaunes, à peau très épaisse. Les jujubiers sont couverts de baies de la taille d'une olive, à la couleur rouille rougeâtre. Quant aux pomélos, variété d'agrumes, je découvrirai en fin d'année leurs fruits, sorte d'orange à la chair rosée. À la même époque, ce sont aussi les kumquats, autre variété d'agrumes, qui se couvrent de petits fruits, de la taille d'une olive et de couleur orangée. Ce n'est qu'au printemps que je goûterai les fruits fermes, couleur orangée également, des néfliers du Japon ou bibaciers. Et tout en admirant cette belle ferme blanche, je songe qu'à peine une centaine d'années auparavant, ces braves gens étaient venus s'installer et n'avaient trouvé qu'une terre inculte hérissée de palmiers nains et de lentisques. Tout à créer, tout à construire : les maladies, les fièvres, les récoltes manquées, les tâtonnements de l'inexpérience, la lutte contre un environnement hostile. Que d'efforts ! Que de fatigues !

Au croisement de la départementale et de l'allée de platanes, sur la droite, ont été construits une école entourée d'un haut grillage ainsi qu'un dispensaire, et sur la gauche, un café maure. Devant le dispensaire, un joli bâtiment flambant neuf mais à la salle d'attente certainement insuffisante, se presse chaque jour une file impressionnante de femmes et d'enfants accroupis à même le sol, le long de la route. Dans la cour de l'école, une trentaine d'enfants, filles et garçons des douars voisins, jouent. Un jeune instituteur, pied-noir, logeant sur place, leur fait

la classe : une classe unique. Seuls et célibataires tous les deux, nous devenons très rapidement copains et décidons alors de déjeuner ensemble tous les jours : je lui apporte les produits de la ferme qu'il cuisine à merveille. En plus d'un minuscule logement de fonction et de la salle de classe, une pièce dont les murs sont couverts d'étagères débordent de fournitures scolaires et de livres, mais aussi de denrées alimentaires. Devant mon étonnement, il m'explique que l'Éducation nationale, outre le nécessaire scolaire, lui demande de distribuer chaque jour lait, repas froids et goûters à ses élèves. De l'autre côté, presque en face, se dresse le café maure : petite salle crasseuse et sombre avec à l'extérieur quelques grandes tables et de simples bancs. Il complète son activité par un modeste rayon d'épicerie et de tabac, ce qui explique ma fréquentation régulière du lieu. J'en profite pour bavarder avec les « chibanis » qui disputent d'acharnées et interminables parties de cartes ou de dominos devant un thé avec une feuille de menthe.

Je nage en plein bonheur, mon rêve se réalise : vivre en pleine nature et cultiver la terre. Je m'attaque aussitôt à mes nouvelles tâches : évaluation des cultures, leur remise en état ainsi que celle du matériel et soins au cheptel vif. Il me faut monter une petite structure pour la réalisation des futurs travaux. Fin novembre tout est prêt, j'entame ma vie de colon. J'attaque les labours pour les futures semailles et ensuite la taille des vignes. Puis au printemps, ce sont les désherbages et les traitements phytosanitaires du vignoble, principalement contre le mildiou avec la bouillie bordelaise et contre l'oïdium par les soufrages. Début juillet, c'est le moment des moissons : pour la première fois, j'utilise une moissonneuse-batteuse, elle est toute neuve et de couleur rouge. Les blés et les orges sont ensilés, tandis que les bottes de paille sont stockées sous les hangars. Il me tarde d'être aux vendanges : les sarments plient sous le poids des grappes de raisin. La récolte promet d'être belle. C'est à ce moment que je reçois ma feuille de route, je suis appelé sous les drapeaux. Avant de partir, avec beaucoup de tristesse, je fais mes adieux à mon copain l'institut qui vient de reprendre ses fonctions et je vais au café maure, prétextant l'achat de cigarettes, saluer mes « chibanis ». J'ignore à ce moment la durée de mon absence.

Libéré en janvier 1959, après vingt-six mois sous l'uniforme, je reprends très vite le chemin du Castellum. Une énorme surprise m'attend : le dispensaire a été abandonné, plus de fenêtres ni de portes, sa toiture de tuiles rouges a disparu. Très vite j'éprouve un autre choc, encore plus violent : l'école a été remplacée par une SAS, section administrative spécialisée, dirigée par un officier et dont les missions sont de permettre à la population rurale d'accéder à l'instruction, à l'assistance médicale et au développement rural ainsi qu'une mission de renseignement militaire. Derrière le bâtiment en dur, un immense village de regroupement a été construit : des gourbis à l'infini. J'apprendrai par la suite que le massif Chenoua a été déclaré zone interdite et vidé de ses habitants : plusieurs villages de regroupement ont été créés, dont celui de Sidi-Moussa. Je me précipite au café maure, lui est toujours là, pour glaner quelques nouvelles : je ressens très vite non pas de l'hostilité mais plutôt une certaine gêne. Personne ne sait où est

passé l'instituteur, mes chibanis me répondent à peine, le regard fuyant. J'ai la désagréable sensation de retrouver la lourde ambiance que je pensais avoir laissée le long du barrage électrifié. Néanmoins je retrouve avec beaucoup de bonheur ma propriété. Les travaux agricoles sont bien avancés : les champs sont ensemencés, les vignes commencent à bourgeonner. Je reprends avec gourmandise ma vie de colon : occupé par les multiples tâches, le printemps défile très vite et les moissons arrivent. La moissonneuse-batteuse, rutilante, tourne de nouveau à plein régime dans les champs pour faucher les orges et les blés : à l'avant, assis au-dessus de la coupe, le conducteur, El Dib (le chacal), avec qui je partage une amitié sincère ; sur la plate-forme arrière, le préposé au remplissage des sacs de grains, Ben Hamouda. Pratiquant la journée continue, nous les remplaçons de temps en temps avec le garde de la propriété, Aïzer.

Le récit d'Alain s'arrête là, le 11 juillet 1959, un samedi : il venait de fêter ses vingt-trois ans le 1^{er} juin. Nous venons de terminer le repas, mon père est déjà reparti distribuer les tâches de l'après-midi et ma mère, ma sœur et moi prenons le café. Il est treize heures trente quand le téléphone sonne, ma mère décroche et quelques poignées de secondes plus tard elle lâche le combiné, s'écroule sur le siège derrière elle et crie en sanglotant : « Il est arrivé quelque chose à Alain, il est arrivé quelque chose à Alain. » C'est un affolement général. Sans réfléchir, sans un mot, je saute dans une voiture garée devant la maison : le commis de la propriété, je ne sais comment, est assis à mes côtés. Nous arrivons devant la SAS : l'officier coiffé de son képi bleu, un lieutenant je crois, est dans l'allée qui mène au Castellum. Il nous arrête pour nous indiquer le lieu du drame, mais nous déconseille fortement d'y aller. Je lui demande alors une escorte : il me la refuse sous le prétexte qu'il ne dispose pas suffisamment de moghaznis (contractuels indigènes). J'aperçois alors accroupis sur leurs talons contre la façade de la SAS, tête baissée, les trois employés. Nous repartons aussitôt et à vive allure vers l'endroit indiqué : Alain n'est sûrement que blessé, il ne nous faut pas perdre de temps.

Quand nous arrivons sur les lieux, la moissonneuse-batteuse est à l'arrêt, mais le moteur tourne toujours. Mon frère gît au sol, sans vie. C'est horrible, il a la gorge tranchée d'une oreille à l'autre, le sourire kabyle, ses deux yeux ronds sont grands ouverts, les vêtements maculés de sang, des impacts de balle sur le corps. Devant cette scène insoutenable, je détourne le regard et j'aperçois, arrivant derrière nous, mon père avec le maçon attiré à la propriété : ils ont fait comme nous en sautant dans le premier véhicule disponible, une 203 camionnette. De grosses larmes coulent sur nos joues, pas un mot ne sort de nos bouches devant une telle barbarie. Après un très long moment, je ne sais plus lequel de nous, devant l'impossibilité de ramener à la maison ce corps odieusement supplicié, a suggéré l'hôpital de Marengo. Nous le chargeons, non sans difficulté, sur la plage

arrière de la 203 et prenons la direction du village. Nous sommes accueillis à l'hôpital par des religieuses : ce sont elles qui sont chargées des soins aux malades et aux blessés sous la direction d'un médecin, le docteur Buerle. Elles prennent en charge le corps avec mille précautions et s'efforcent gentiment de nous consoler, puis nous demandent de leur ramener des vêtements : elles s'occuperont de tout et nous le rendront le plus vite possible à la propriété.

Quelques heures plus tard, Alain est allongé sur son lit, un drap blanc recouvre son corps et ne laisse apparaître que sa tête : elle est entièrement bandée, d'une blancheur immaculée, seuls ses deux yeux ronds et grands ouverts apparaissent. Expriment-ils la terreur ou la souffrance ? Certainement les deux à la fois. Pendant la première nuit de veille, nous sommes tous rassemblés autour du lit, il est une heure quand les sirènes du village hurlent : la même pensée nous traverse l'esprit, ce sont bien les bâtiments du Castellum qui brûlent. Aux obsèques une foule se presse devant le parvis de l'église. Le cimetière est à deux kilomètres environ et le trajet se fait à pied derrière le corbillard : il fait une chaleur torride. Nous sommes devant les grilles du cimetière quand la queue du cortège quitte la place de l'église : Marengo, Européens et autochtones, ainsi qu'une grande partie des ouvriers du domaine Haouch-Maânia l'accompagnent pour ce dernier adieu.

Avec mes parents, nous n'avons jamais évoqué verbalement la barbarie de ce crime : notre seule façon de le qualifier était l'assassinat d'Alain. Chacun de nous a gardé dans son for intérieur les dernières images insoutenables, peut-être pour ne pas raviver chez l'autre sa douleur inextinguible. Sans nous être concertés, nous l'avons même caché involontairement à ma sœur Jeanine : aucun de nous n'a osé le lui dire, le fardeau était trop lourd.

À partir de cet attentat, la haine m'a envahi ainsi qu'un devoir de vengeance, non pas contre la population musulmane, mais contre de Gaulle qui reniait toutes ses promesses, contre les terroristes de l'ALN et contre ces Français qui véhiculaient les fonds, les écrits et même les armes du FLN, désignés d'un nom : les « porteurs de valises ». Ils avaient aidé à armer le bras du tueur d'Alain.

Je n'ai jamais revu les trois témoins de cette atrocité, ni cherché à les rencontrer : la peur de la vérité peut-être, une erreur de ma part sûrement. Aussi, soixante ans après, les mêmes questions me taraudent. A-t-il été tué sous les rafales du commando de l'ALN ou simplement blessé, et dans ce dernier cas, que de terreur, que de souffrance a-t-il endurée lors de son égorgement ? S'agit-il d'une malheureuse rencontre ou d'un attentat prémédité ? Le moteur de la moissonneuse-batteuse tournait encore à notre arrivée, s'agit-il d'une mise en scène ou d'une fuite précipitée des trois ouvriers l'abandonnant à son funeste sort ? Aujourd'hui encore, elles m'assaillent parfois jusqu'à en oublier quelques instants mon entourage. Certaines nuits, mes cris me réveillent, la gorge serrée, suant à grosses gouttes et tremblant de frayeur ou colère.

À proximité de Sidi-Moussa Une "Aronde" essuie une rafale de mitrailleuse

M. Domec et son beau-père M. Salot sont tués

SAMEDI, vers 16 heures, sur la route nationale n° 11, à 400 mètres de Sidi-Moussa, une « Aronde » qui venait de la direction de Zurich et se dirigeait sur Alger a essuyé une rafale de mitrailleuse, ainsi que plusieurs décharges de chevrotines.

Quatre personnes et un bébé se trouvaient à bord de la voiture. Le passager, M. Domec, a été tué sur le coup, tandis que le pilote, M. Salot, était grièvement atteint.

Il devait d'ailleurs décéder peu après.

Le fils de M. Salot, âgé de 16 ans, qui se trouvait à l'arrière, enjamba le siège avant, prit le volant, et réussit à mener la voiture jusqu'à la S.A.S. de Sidi-Moussa. Mme Domec et son bébé, qui avaient pris place à l'arrière également, ont été miraculeusement épargnés.

M. Domec, agent des contributions diverses, résidait à Alger, 40, rue Hoche. Son beau-père, M. Salot, agent des Eaux et Forêts, était en poste à Marceau.

PRES DE ZURICH

M. Alain TOSI est tué dans sa propriété

Auparavant, vers 15 heures, M. Alain Tosi, âgé de 23 ans, avait été tué par une rafale de pistolet-mitrailleur alors qu'il manœuvrait une moissonneuse sur la propriété de ses parents, au lieu-dit Bourouls, à 3 km au nord-est de Zurich.

Au cours de la nuit de samedi à dimanche les hors-la-loi sont revenus à la ferme de M. Tosi où ils ont incendié un hangar contenant de la paille et du matériel agricole.

On pense que ce sont probablement les mêmes rebelles qui ont commis les deux attentats.

leuse par des rebelles postés près d'un pont, au point kilométrique 105, lieu habituel des attentats de ce genre.

M. L'Eglise, bien que blessé, est sorti du véhicule et a fait usage de son arme pour se protéger. Son compagnon, M. Lassère, 18 ans, a été tué. Les assaillants se sont retirés en emmenant avec eux un musulman dont on ignore l'identité. Deux femmes musulmanes qui se trouvaient dans la voiture n'ont pas été inquiétées. Elles ont été retrouvées par les militaires accourus sur les lieux. M. L'Eglise a été transporté à l'hôpital de Tizi-Ouzou.

A Aomar

Un terroriste est abattu après un attentat manqué

Aomar. — Dans l'après-midi de vendredi, un terroriste, armé d'un revolver, a attaqué dans son épicerie M. Bouzaïdi Mohamed. Le commerçant ne fut pas atteint et l'agresseur prit la fuite.

Rattrapé après une poursuite d'un kilomètre, le terroriste fut abattu par les forces de l'ordre. Son revolver, un 7,65, a été récupéré.

SIDI-BEL-ABBES :

A Sidi-bel-Abbès, vendredi, vers 23 heures 30, deux terroristes ont frappé à coups de poignard un officier en civil qui rentrait chez lui en passant par une rue sans lumière près du monument aux morts.

L'officier a été gravement blessé et hospitalisé.

PARMENTIER :

Un gendarme tué

D'autre part, un gendarme de la brigade de Parmentier, M. René Josse, a été mortellement blessé par des rebelles réfugiés dans une ferme de Sidi-Daho-Dzair, près de Sidi-bel-Abbès.

Les rebelles (ils étaient trois) ont

Journal Le Monde du 14/07/1959

« Près de Cherchell, des hors-la-loi ont mitraillé un agriculteur, M. Alain Tosi, qui a été mortellement blessé. Au même endroit, quelques instants plus tard, une automobile essuyait plusieurs rafales de mitrailleuse. Son conducteur, M. Domec, et un des passagers, M. Salot, ont été tués. Un peu plus tard encore, les rebelles incendiaient dans le même secteur la ferme de M. Tosi. »

Adieu, mon pays

I – Mon Algérie : 1938-1962

Je suis né le 1^{er} novembre 1938 à Marengo : l'Algérie était encore française. J'avais un frère aîné, Alain, né le 1^{er} juin 1936 à Marengo, mort le 11 juillet 1959, assassiné sur sa moissonneuse-batteuse par un commando du FLN (Front de libération nationale) dans des conditions atroces. J'ai une sœur, Jeanine, née le 1^{er} juillet 1944 à Marengo également. Mon père, Jean, Pierre, né le 26 janvier 1905 à Boufarik, mort le 16 août 1967 à Narbonne, était le fils d'Étienne, né le 18 janvier 1875, et de Fagnoni Pierrine, Madeleine, née le 25 août 1883, tous les deux à Divignano (Italie). Ma mère, Renout Renée, née le 9 avril 1914 à Desaix, morte le 1^{er} novembre 2006 à Narbonne, était la fille de Renout Alphonse, Désiré, né à Tefeschoun le 6 février 1879 et de Rieutord Louise, Charlotte, née à Paris le 8 mars 1881.

Après une scolarité classique, maternelle et primaire, à Marengo où je passe mon examen d'entrée en sixième en 1949, je rentre au lycée de Ben-Aknoun (annexe du lycée Bugeaud) à Alger comme pensionnaire en septembre 1949. Ancienne résidence ottomane, devenue orphelinat, puis annexe du Grand Lycée d'Alger, Ben-Aknoun a aussi servi de casernement pour les troupes anglo-américaines lors du débarquement allié en 1942. Mon premier contact avec le vénérable établissement est un vestibule aux niches faïencées (la *skifa*), sas d'attente et de repos, contrôlé par un concierge et débouchant latéralement sur une chapelle. C'est ensuite l'architecture classique des lycées de l'époque, avec de vastes cours carrées et des galeries couvertes. La première étape est l'enregistrement du trousseau à la lingerie située au deuxième étage, mes initiales cousues sur chaque pièce ainsi que le numéro qui m'avait été attribué (842). Puis vient ma présentation au surveillant général : formalités d'admission, conditions de vie, ainsi que ma classe (6^e B1) et mon emploi du temps. Le premier soir, je découvre un dortoir immense (il y en a onze) avec trente à quarante lits disposés de chaque côté d'une allée principale. Tous nos mouvements sont réglés par des sonneries et le claquement de mains du surveillant qui partage notre vie et possède sa chambre dans le dortoir. Le rituel est le même au matin : lever et présentation au pied du lit avant de rejoindre en rang la salle commune aux ablutions se trouvant au fond du dortoir, constituée d'un long lavabo collectif et de WC. Auparavant nous devons découvrir nos lits et, au retour de la toilette, les faire au carré. Le petit déjeuner est pris au réfectoire après une demi-heure d'étude matinale. Comme le dortoir, le réfectoire est une grande salle avec une allée centrale et, de chaque côté, des tables pour huit convives avec deux bancs. Des serveurs nous apportent la nourriture sur de grands chariots. Les cours, dès huit

heures, ont lieu dans notre salle d'étude, jusqu'à seize heures, avec une interruption de douze heures à quatorze heures. Originalité, les filles sont admises en petit nombre dans ce lycée de garçons, en externat ou en demi-pension. Ces vieux murs abritent plus que d'autres, par la variété de ses élèves, européens et musulmans, filles et garçons, et par l'originalité de ses enseignants, un peu du melting-pot où se mûrit lentement le peuple pied-noir. L'arabe, le français, l'italien ou l'espagnol font comme partout bon ménage. Contrairement à ce qui sera dit plus tard, il y a des Arabes dans les écoles, même beaucoup, ce qui est normal. Les fournitures scolaires et la cantine sont gratuites pour les indigents. Des milliers de jeunes Arabes et de jeunes pieds-noirs, munis du brevet élémentaire, enseignent et vivent dans des endroits où même l'armée française ne restera guère, avec un courage remarquable et une foi exemplaire en leur métier, dans des conditions d'existence et de sécurité inimaginables. Nombreux sont les instituteurs et les institutrices qui périront, souvent dans des conditions atroces. J'obtiens mon premier baccalauréat (classe de première) et je rejoins le lycée Bugeaud en classe de terminale (philosophie). Situé entre la Casbah et le quartier populaire de Bab-el-Oued, il comprend trois corps de bâtiments parallèles à arcades, sur deux étages, reliés par des galeries et formant ainsi trois grandes cours rectangulaires. Un mot sur l'horloge au sommet de la cour principale que tous les anciens ont bien connue : le son familier de sa cloche a marqué la vie de générations d'élèves depuis la création du lycée. Il forme les élites dans les classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques (*la Taupe*), littéraires (*la Khâgne*), économiques (Agronomie) ou militaires (Saint-Cyr, *la Corniche*). Et quel confort après Ben-Aknoun : dortoirs avec box particuliers (lit, bureau, placard et lavabo), salle de douches, et salle à manger avec tables rondes de six convives et chaises. Après avoir réussi mon second baccalauréat, je m'inscris aussitôt à la faculté de droit : dès la fin de la première année, c'est l'abandon. Je rentre alors à l'École nationale d'agriculture d'Alger, située dans sa banlieue à Maison-Carrée.

L'école des jours heureux ? La première impression, en pénétrant dans l'école, est donnée par cette longue allée de hauts et majestueux palmiers, des washingtonias, qui semble nous guider tout naturellement vers le cœur de ce complexe dominé par le grand amphithéâtre devant lequel se trouve le monument aux morts des anciens disparus au cours des deux guerres. Notre école, c'est un nombre impressionnant de bâtiments divers et variés, implantés sur une exploitation agricole de plusieurs dizaines d'hectares : un véritable campus à l'américaine. C'est aussi l'accueil par les anciens, notamment de deuxième année, qui nous gratifient d'un bizutage rondement et parfois sportivement mené qui facilite notre intégration dans une communauté estudiantine très soudée. Cela se parachève par le traditionnel baptême dans les rues d'Alger et dans le bassin de la fontaine lumineuse de la place Bugeaud, à l'issue d'un défilé où l'imaginaire se donne libre cours pour fournir une évocation humoristique du travail de la terre. Notre école, c'est une scolarité originale alternant des cours traditionnels et des travaux pratiques de toute sorte. Les travaux pratiques d'agriculture sur l'exploitation sont toujours un grand moment où, entassés dans une remorque tirée

par un tracteur, nous allons démontrer que les futurs ingénieurs n'hésitent pas à mettre la main à la pâte et les souliers dans la boue. Toutes ces connaissances ainsi dispensées font l'objet d'épreuves régulières et l'année scolaire est, par ailleurs, entrecoupée de stages en cave vinicole ou dans des organisations agricoles, parfois au fin fond du bled, et également de voyages d'études à la découverte de l'agriculture algérienne. Enfin, notre école, c'est également sa grande fête de printemps, traditionnellement organisée par la promotion sortante avec l'aide de tous, sous la forme d'une garden-party nocturne dans un merveilleux écrin de verdure. Cette soirée se classe au box-office des manifestations mondaines de la capitale et le Tout-Alger se presse au cœur de l'école pour cette élégante soirée dansante très prisée des Algérois et naturellement des Algéroises. Cette belle et grande école est un des fleurons de l'œuvre de la France en Algérie, mon sol natal.

Mon premier engagement est la création, lors de ma terminale au lycée Bugeaud, d'une association pour la défense de l'Algérie française avec un élève de ma classe, Jacques Roseau : l'AGELCA (Association générale des étudiants, lycéens et collégiens d'Alger). En plus de la publication d'un journal (ronéotypé), le but de notre association est de fédérer le maximum de jeunes pour participer à toutes les manifestations pro-Algérie française.

Une des premières, et très importante, est la journée du 6 février 1956 : la réception à Alger de Guy Mollet (président du Conseil des ministres), ou « journée des tomates ». Malmené pendant le dépôt de gerbes au monument aux morts, il est exfiltré par les forces de l'ordre et regagne Paris. Son ministre-résident de France en Algérie, le général Catroux, qu'il venait de nommer à la place de Jacques Soustelle, démissionne avant la prise de son poste : il est pour les pieds-noirs le bradeur d'empire, ayant participé à l'indépendance du Maroc. La rue a gagné : ses armes, une tonne de tomates.

Après 1956, la pire des guerres s'installe en Algérie : celle des armes aveugles frappant la jeune femme, le vieillard ou l'enfant, celui qui passe là par hasard et à qui un destin indifférent a donné rendez-vous. Cette passivité avec laquelle ces assassinats sont accueillis par notre communauté me questionne. Bien sûr de nombreux discours poignants ou vengeurs sont prononcés autour des fosses ouvertes, mais les discours n'ont jamais arrêté les couteaux. Le bruit des bombes, les morts par armes à feu ou égorgement accentuent les désespoirs et multiplient les deuils. Des explosions aveugles et des attentats individuels fauchent les gens dans les autobus, les cinémas ou à la terrasse des bars. Qui n'a pas vécu cette vie ne peut imaginer ce qu'elle contient comme tension permanente : l'existence menacée continuellement par la bombe dissimulée dans un cabas ou la cavité d'un lampadaire, la balle tirée par-derrière qui perce la nuque. Et pourtant, la population s'installe dans cette ambiance et s'y enfonce.

Le sursaut arrive le 13 mai 1958. Les jours précédents, l'effervescence est à son comble à Alger : exécution par le FLN de trois militaires français prisonniers en Tunisie, investiture par l'Assemblée nationale de Pierre Pflimlin comme chef du gouvernement. Une manifestation est prévue le mardi 13 mai. Pierre

Lagaillarde, président de l'Association générale des étudiants d'Algérie, chauffe ses troupes : il faut occuper le Gouvernement Général (le GG), énorme bâtiment en plein cœur de la ville et centre névralgique de l'Algérie. Les ultras algérois se retrouvent à la Maison des étudiants à quatorze heures : l'attaque est prévue pour dix-huit heures. Mais la manifestation dégénère vers dix-huit heures trente lorsqu'elle se heurte aux CRS. Ceux-ci sont rapidement débordés, les manifestants forcent les grilles du GG sous la direction de Pierre Lagaillarde avec un véhicule dérobé aux forces de l'ordre : ils prennent d'assaut le bâtiment et c'est la mise à sac. Dans les jours qui suivent, un événement invraisemblable se produit : deux groupes humains séparés par la religion, la race, les traditions, la culture et depuis quatre ans par le sang de dizaines de milliers de morts, rapprochés seulement par un siècle de vie commune, se prennent la main. J'ai vu le peuple se lever, car il s'agit bien du jour et de la nuit. C'est un soulèvement populaire qui balaie tout sur son passage, comme le typhon ou le raz-de-marée. Cela, je l'ai vu trois fois à Alger : le 2 février 1956 pour le départ de Jacques Soustelle, le 6 février 1956 pour l'arrivée de Guy Mollet et en mai 1958, répété chaque soir pendant trois semaines, avec cette fois la bouleversante présence des musulmans fraternels. Souvenirs de ces journées de liesse, je suis sur le forum ou dans la rue, et tous, nous chantons. Mais très vite j'éprouve une terrible désillusion : les gaullistes réussissent à partir d'un balcon du GG à faire acclamer par la foule le retour de De Gaulle. Or ce dernier prône la décolonisation de l'Afrique, et l'Algérie en fait partie : j'avais en mémoire le discours de Brazzaville du 30 janvier 1944, premier acte de l'émancipation de l'Afrique francophone. De Gaulle le confirmera dans son discours du 24 août 1958, de nouveau à Brazzaville : « il leur appartiendra d'en décider eux-mêmes, bref, de se gouverner eux-mêmes ». D'autre part, pour lui, la fin justifie les moyens : il pratique le mensonge, la roublardise et va même jusqu'à l'élimination de tout obstacle sur son parcours. L'assassinat à Alger le 24 décembre 1942 de l'amiral Darlan par Bonnier de La Chapelle en est l'illustration. Je regagne ma chambre complètement abattu, ayant même failli être lynché par la foule pour mon antigaulisme. Comme je vous en veux, adultes de 1958 ! Vous devriez savoir que l'homme providentiel n'est attiré que par le goût du pouvoir, mais le peuple pied-noir n'a que cent vingt ans, c'est un peuple enfant, malheureusement. De Gaulle sillonne l'Algérie, Alger, Oran, Mostaganem : parmi les clameurs, la phrase tant espérée, « Vive l'Algérie française ! », est prononcée, mais de Gaulle ne comprend pas cette joie. Pour leur malheur, ces gens naïfs ignorent les règles de la politique : démagogie, opportunisme, arrivisme et mensonges. L'année se termine comme elle a commencé : alors que pendant deux à trois mois il n'y a presque plus d'attentats, la guerre se réinstalle. La mort violente et ses cortèges réoccupent une place qu'ils ne lâcheront plus. Un instant crédules, les pieds-noirs voient grandir la trahison.

C'est l'assassinat de mon frère Alain, égorgé (le « sourire kabyle ») sur sa propriété le 11 juillet 1959 par un commando de l'ALN (Armée de libération nationale), qui va m'entraîner dans la violence. Pourtant, quelques mois auparavant, un soir en quittant le village pour regagner notre propriété au volant

de notre Citroën ID 19, avec mon père à côté, je vois dans mon rétroviseur les phares de deux voitures roulant à très vive allure : la première nous double et nous oblige à l'arrêt par une queue de poisson, la seconde stoppant juste derrière nous. Deux hommes descendent, ils sont armés et se précipitent de chaque côté de notre véhicule. Ils nous observent à travers les vitres des portières et au bout de quelques secondes, une éternité pour nous, l'un d'eux fait un signe à son comparse, lui intimant l'ordre de regagner leurs véhicules : ils redémarrent aussitôt. Mon père m'explique alors que celui qui a pris la décision de nous épargner est un transporteur routier avec lequel il travaille régulièrement, un certain Zoubir. Nous rentrons sains et saufs, nous gardant bien de relater l'incident pour n'affoler personne.

Très vite un nouvel et triste événement me donne raison : c'est le discours funeste du 16 septembre 1959, dans lequel de Gaulle propose aux Algériens le droit de disposer d'eux-mêmes et surtout proclame dès ce jour l'autodétermination. À partir de ce moment, les esprits s'échauffent et la contestation grandit, surtout chez les jeunes. Le 22 janvier 1960, le limogeage du général Massu et son remplacement par le général Crépin provoquent un mélange de fureur et d'accablement. Un appel à manifester est lancé pour le dimanche vingt-quatre au pied du Forum, manifestation de suite interdite par les autorités. Mais la foule répond largement présent et afflue de toutes parts : la construction de barricades, édifiées par des étudiants, commence. Aussitôt, la gendarmerie mobile, dirigée par le colonel Debrosse qui a reçu l'ordre de casser ce mouvement populaire, décide de charger : c'est le bain de sang. Une fusillade nourrie provoque huit morts du côté des manifestants, et quatorze morts et cent vingt-trois blessés chez les gendarmes mobiles. Dans la nuit, Lagailarde et ses étudiants prennent le contrôle des bâtiments des facultés et organisent un camp retranché en poursuivant l'édification des barricades avec les pavés arrachés aux rues Michelet et Isly. L'idée est de faire basculer l'armée vers l'Algérie française. Dès lors dans les rues monte le même flot qui chaque jour se rend aux barricades. Des klaxons scandent les fameuses syllabes qui ont donné à la révolution de mai 1968 un rythme, un indicatif de victoire : « Al-gé-rie fran-çaise ». Malgré la tournure des événements et les appels lancés par les autorités civiles et militaires, il ne semble pas que les choses soient prêtes à rentrer dans l'ordre. Néanmoins aujourd'hui, en janvier 1960, il ne s'agit pas de soulèvement populaire, pas de peuple entier debout, et pourtant pas non plus de manifestation ordinaire. Elle est l'apanage d'une partie seulement de la population, à laquelle l'autre partie demeure étrangère. Les musulmans sont dans la rue, ils vont, viennent comme au plus ordinaire des jours, mais, sauf quelques-uns d'entre eux dont certains sont sur les barricades, ils ne participent pas aux événements. Ils regardent, ils attendent, ils jugent. Ils ne comprennent pas et ils attendent avec la passivité orientale que tout se clarifie autour d'eux. Beaucoup d'élus, leurs chefs responsables, sont à la pointe du combat, engagés avec les hommes des barricades : eux ont juré de vivre et de mourir français, comme leurs frères européens. Mais le peuple musulman attend : aujourd'hui il est dans une impasse et c'est la France

qui l'y a mis. Le 13 mai 1958, l'armée entière a jeté son énorme poids dans la balance. Il a compris que cette fois un autre choix a été fait : le 16 septembre 1959 lui a apporté un nouveau doute et il est retombé dans son attentisme prudent. L'autodétermination lui est apparue comme un mythe et non comme une solution. Cette fois-ci, en ce mois de janvier 1960, il reste prudemment chez lui car les données du problème ne sont plus les mêmes. Il sait que le nouveau régime, sous la main ferme de De Gaulle, ne cédera pas et il a compris que l'armée, si elle a comme tous les habitants de ce pays des sympathies pour les émeutiers, ne les suivra pas et ne les aidera pas. Il a perçu que la partie était perdue dès le départ et qu'il fallait éviter toute compromission. Fin janvier, on sent l'approche du dénouement : épuisement évident du mouvement insurgé et ressaisissement de l'armée. Un ballet incessant d'hélicoptères dans le ciel, des paras qui campent sur le trottoir, des barbelés préparés au coin des rues menaçant de couper le camp de la ville, la tragédie touche à sa fin. La radio reprend le ton autoritaire du pouvoir vainqueur, exigeant un châtement exemplaire. Le 31 janvier 1960, profitant de la nuit, avec un grand nombre d'insurgés, nous abandonnons le camp retranché. Le 1^{er} février, tout est terminé : la reddition de Lagaillarde et des derniers rebelles aux forces de l'ordre qui assiègent le réduit se fait dans un calme absolu. Le complexe d'abandon de l'Algérie est apparu sous son éclairage le plus cru. Le soulèvement d'Alger est terminé : le drame a quitté la rue pour couvrir à nouveau dans le secret des maisons. Cet épisode, baptisé « semaine des barricades », préfigure le « putsch des généraux ».

Dès lors, tout en poursuivant nos études, avec mes amis connus pour la plupart dès la classe de sixième à Ben-Aknoun, nous décidons de passer à l'action directe : nous intégrons pour cela les commandos Z, section Alger centre, bras armé de Jean-Jacques Susini, sous les ordres d'un étudiant en médecine, Marcel Zagamé. Nous avons comme missions le harcèlement des forces de l'ordre (CRS et gendarmes mobiles), le tractage, les collages d'affiches, la peinture sur les façades des grandes artères, les plasticages, la collecte de renseignements et de fonds. Pour mener à bien ces actions, il nous faut des véhicules : c'est soit le vol, soit le braquage du conducteur. Quelle n'est pas notre surprise lors du vol d'une 404 Peugeot avec un ami ! Nous traversons la ville, tout fiers, pour la planquer dans un garage et là, en ouvrant le coffre, nous découvrons qu'il est bourré d'armes : il s'agit certainement d'une voiture appartenant à un autre commando. Nous décidons alors de la ramener à son point de départ, mais, sachant ce qu'elle contient, la fierté se transforme en panique à chaque barrage traversé. Une autre fois, un jeune couple monte dans sa voiture, une Dauphine Renault verte toute neuve : avec un copain, nous nous précipitons armes à la main. Les larmes aux yeux, ils nous implorent de renoncer à notre action : pris de pitié, nous prenons leurs coordonnées avec promesse de leur rendre le véhicule après notre opération. Nous partons avec la Renault et la garons au bas de mon immeuble : le temps de monter prendre nos affaires et de redescendre, elle avait disparu.

L'atmosphère pesante de l'année 1960 m'opprime de plus en plus : brimades des CRS à l'encontre des pieds-noirs, contrôles d'identité à répétition,

bouclages des rues avec rafle, volées de coups de crosse. La rubrique des attentats remplit une page de *L'Écho d'Alger*, bientôt la page entière ne suffira plus. C'est l'heure où les colons fatigués montent la garde dans leur ersatz de mirador blindé pour une longue nuit de veille avec un fusil de guerre et quelques munitions. Et pourtant, pour le Français de métropole, nous sommes toujours des pieds-noirs racistes, tous riches, méprisants, dotés de nombreux domestiques arabes et vendant le verre d'eau aux militaires. La guerre d'Algérie a changé de nature : elle oppose les forces françaises aux pieds-noirs qui refusent l'inacceptable, c'est une guerre civile. Ma révolte s'oriente de plus en plus contre la France, ses gendarmes mobiles, ses CRS, ses nombreux mercenaires qu'elle revêt d'un uniforme, ses barbouzes, et son chef qui nous poursuit jusqu'au bout de sa vindicte glacée sans doute pour avoir osé lui dire non.

En janvier 1961, un nouveau référendum présidentiel se prépare : de Gaulle demande les pleins pouvoirs pour régler à sa manière le problème algérien, c'est-à-dire proclamer l'autodétermination en Algérie et le droit des Algériens à disposer d'eux-mêmes. À l'inverse de la métropole, ce vote est un véritable camouflet pour le président, qui ne l'oubliera pas : plus de 90 % de oui en France, forte majorité pour le non en Algérie. Ce sera la dernière fois que l'Algérie fera entendre sa voix. Une chape de plomb tombe sur notre révolte verbale : c'est la censure permanente, seule passe la vérité officielle. Puisque la France ne veut plus écouter les cris d'un million d'obstinés qui se prennent pour des Français, c'est le bruit des armes et des bombes qu'elle va entendre. Une des conséquences sera le putsch des généraux d'avril.

C'est à ce moment que les autres UOP (Unités opérationnelles ponctuelles) nous absorbent, et s'ajoutent à nos missions le sabotage, la propagande et les barrages de nuit avec jets de cocktails Molotov (bouteille partiellement remplie d'essence ou d'alcool, bouchée, le goulot entouré d'un chiffon imbibé et enflammé avant l'envoi). Par petits groupes de trois ou quatre éléments, très mobiles, connaissant les moindres ruelles, insaisissables par notre rapidité, nous procédons à des harcèlements violents et très courts, les armes employées relevant plutôt du folklore. Ma vie se partage en deux tranches non communicantes. Jeune homme plutôt rangé, parfois studieux, assez sérieux, mais attiré aussi par les occasions de rire et les coups tordus, je suis, dans le commando Z, celui qui garde sa bouche fermée : voir et entendre pour combattre, se taire pour survivre et durer.

Le 21 avril, un amalgame de quatre généraux, trois métropolitains et un pied-noir, de légionnaires parachutistes, de pieds-noirs se voulant français et de harkis qui croient l'être s'empare à Alger du GG. Pendant trois jours, je me trouve sur le Forum où bat le cœur de nos espérances. Mais le gaullisme aveugle et sans âme refuse de céder, tant pis pour ceux qui se trouvent sur sa trajectoire, rien ne doit ni le ralentir ni le dévier. L'armée ne suit pas, l'histoire ne peut se répéter. Certains, les plus nombreux, choisiront l'inconnu, une voie qui n'a aucune chance de réussir : l'OAS (Organisation de l'armée secrète). Exit le putsch, les prisons ouvrent leurs portes à ceux qui refusent la clandestinité. Le pouvoir purge : deux cent vingt officiers sont relevés de leur commandement et cent quatorze sont

traduits en justice. J'assiste au départ du 1^{er} REP de Zéralda, salué par une foule avec des fleurs à la main, aux cris de « Vive l'Algérie française », sur les paroles de la chanson *Non, je ne regrette rien* d'Édith Piaf. Déjà, l'inévitable est devant nous, mais il est tellement énorme que personne ne veut le voir. Que puis-je faire d'autre ? Choisir la mort des moutons dans les abattoirs ? Nos yeux lisent partout le slogan « la valise ou le cercueil ». Le cercueil, les pieds-noirs y sont bien habitués.

À la veille du cessez-le-feu, les réveils sur Alger sont brutaux, comme celui de l'aube bleue du 5 mars 1962 où une centaine d'engins explosent. De formidables concerts spontanés de casseroles à l'échelle de toute la ville se déclenchent de plus en plus souvent. La rythmique simple de « Al-gé-rie française » devient un message personnel, une bouteille à la mer. Toute une ville va s'écouter pour dire sa détermination et donner un avertissement à ceux qui décident de notre sort : un inimaginable boucan de vingt heures à minuit. C'est notre désespoir que nous lançons, puisque la France ne nous veut plus. Aussitôt, dans la Casbah, les youyous féminins répondent à nos tam-tams : ce sont des vagues de youyous qui déferlent dans la nuit, traversant les volets.

Le 18 mars, c'est l'enterrement de l'Algérie française : le gouvernement, sous l'autorité de De Gaulle, signe à Évian avec le FLN un accord sur un cessez-le-feu immédiat et la fin de l'Algérie française début juillet, accord que le FLN ne respectera pas, bien sûr. Pour l'OAS et les pieds-noirs, tenus à l'écart, il n'y a pas de cessez-le-feu : la guerre continue. Quatre jours plus tard, de colère ou de dépit, vers vingt et une heures, avec une vingtaine d'hommes des commandos Z, nous attaquons une patrouille de half-tracks de la gendarmerie mobile qui sort du tunnel des facultés : l'accrochage dure quatre heures avec tirs de pistolets-mitrailleurs, lancers de grenades et de cocktails Molotov. Plusieurs gardes mobiles tombent sous les balles.

Bab-el-Oued, quartier populaire d'Alger, entre en insurrection. Aussitôt, l'armée l'encerclé et bouche toutes les issues : l'aviation le bombarde et les blindés entrent en action. On affame cinq mille femmes, enfants, vieillards. Les habitants du Grand Alger ne peuvent rester indifférents : une manifestation est organisée le 26 mars pour montrer sa solidarité avec les assiégés. En tête du cortège, de jeunes gens brandissent des drapeaux tricolores ; nous crions une fois encore « Algérie française », « l'armée avec nous ». Nous nous heurtons devant la grande poste au barrage du lieutenant Ouchène du 4^e RTA, la consigne du préfet de police Vitalis Cros, ex-préfet de l'Aude, étant l'ouverture du feu dès lors que les barrages sont franchis, ce que nous ignorons bien entendu. D'autre part, ces tirailleurs algériens ne sont pas formés au maintien de l'ordre. Le casque de l'un d'entre eux porte le sigle en blanc « W4 », la willaya n° 4 étant l'unité territoriale algéroise du FLN. Subitement, c'est un mitraillage long et nourri de la foule par les militaires. Par chance, je me trouve sur le côté gauche des manifestants, hors du champ de tir. Lorsque la fusillade cesse, on relève quatre-vingts morts et plus de deux cents blessés, dont beaucoup ne survivront pas. Dans ses *Mémoires d'espoir*, de Gaulle qualifiera cet épisode « d'émeute (qui) ne peut être dispersée

que par le feu meurtrier des troupes ». Comme tous les pieds-noirs, cette fois-ci je me sens seul : le FLN nous menace et l'armée nous tire dessus. Dois-je fuir cet enfer ?

Le Grand Alger devient l'espace de prédilection des groupes FLN (placés sous l'autorité directe du commandant Si Azzedine) avec l'accord du préfet de police : le recours à l'enlèvement systématique permet de développer une psychose de terreur sans précédent. Son but est l'exode massif des pieds-noirs. Le FLN encourage le vol de voitures des Européens, ce qui explique une partie des enlèvements. Ainsi, des blousons noirs arabes organisés en bandes enlèvent les Européens dont ils convoitent voitures ou habitations. Le nombre de rapt à caractère sexuel devient aussi de plus en plus important. S'ajoutent les rançonnements : si la famille ne peut payer, l'enlevé devient un disparu. Aux abords de la Casbah, dès que des Européens s'approchent à pied ou en voiture, le FLN procède en toute quiétude à leurs enlèvements. L'attitude passive de certains éléments militaires me révolte et l'impuissance constatée accroît mon inquiétude mais aussi ma rage : les rapt ont lieu sous les yeux des patrouilles des forces armées françaises et leurs réponses à mon questionnement sont « nous avons reçu l'ordre de les laisser faire » ou pire « on en a fini avec le FLN, nous luttons maintenant contre l'OAS ». À Alger existent des salles de torture et même des cliniques FLN, dirigées par des médecins européens, utilisant les jeunes gens enlevés comme donneurs de sang, la clinique de Beau-Fraisier par exemple. L'armée sait avec précision où se trouvent les principaux lieux de séquestration des Européens, mais il lui est interdit d'intervenir. L'ennemi a changé depuis les accords d'Évian, la stratégie est de faire fuir les Français d'Algérie par la terreur. L'expulsion des pieds-noirs et l'appropriation de leurs biens comme butin de guerre sont le principal but de la révolution algérienne : Ben Bella proclame qu'il ne peut concevoir une Algérie avec un million cinq cent mille (sic) pieds-noirs et Ben Khedda glorifie la révolution qui a réussi à déloger du territoire national un million d'Européens, seigneurs du pays.

Des membres armés de l'ALN circulent quotidiennement à bord de véhicules et de nombreux barrages sont établis par des éléments locaux du FLN qui fouillent les Européens, procédant parfois aussi à des enlèvements de personnes. En réponse, tirs de mortier et bazookas sont notre quotidien. À chaque assassinat d'un Européen par un musulman, la foule présente se livre à des ratonnades. Le FLN, quant à lui, lance des commandos qui mitraillent ou jettent des grenades dans les cafés et commerces européens. Chaque jour qui passe apporte son lot d'exécutions, de mitraillages, d'assassinats.

Cette « phase Azzedine » d'avril à juin a pour conséquences la fuite de la population pied-noire et la disparition des travailleurs arabes dans les quartiers européens : Alger se vide peu à peu et l'activité économique et commerciale cesse faute de personnel. Le dernier journal autorisé par la censure, *La Dépêche Quotidienne*, fait appel aux volontaires pour assurer sa parution : avec mes amis de Ben-Aknoun, nous nous portons candidats. C'est un travail de nuit : rotatives et expéditions. Le couvre-feu nous obligeant à dormir sur place, le responsable de

l'équipe de nuit nous a installé quelques lits de camp dans le garage des véhicules de presse. La sortie de ce dernier donne sur une grande artère : notre grand jeu, les jours où nous pouvons faire la grasse matinée, est de sortir l'un des dormeurs avec son lit pour l'installer en plein milieu de la rue. Son réveil est brutal au milieu des klaxons des voitures, des invectives des chauffeurs et des rires des passants. Le risque permanent plane, l'épouvante peut surgir à tout instant, nous le savons, mais les habitudes méditerranéennes servent encore de rempart. Il vaut mieux vivre comme si. J'ose le dire, je crois que nous sommes heureux malgré tout. Quelle insouciance !

Le lundi 4 juin débarque au journal vers une heure du matin un commando OAS avec de nouvelles matrices déjà prêtes : nous arrêtons le tirage en cours pour les monter sur les machines et lancer une « édition pirate » du journal. Vers cinq heures, me voilà dans un fourgon de presse, l'arrière rempli de la nouvelle édition, un membre du commando comme chauffeur avec son arme sur les genoux, moi sur le siège passager avec une pile de quotidiens du premier tirage sur les miens. Devant chaque magasin de presse, je descends déposer un paquet de l'édition pirate, mais c'est encore l'heure du couvre-feu et nous rencontrons plusieurs barrages de CRS. C'est le même scénario à chaque fois : le chauffeur s'arrête, salue poliment le mercenaire et lui tend quelques exemplaires de l'édition normale bien sûr, les barrières s'ouvrent et nous poursuivons notre tournée. Le moment violent de panique passé, ce sont les cris de victoire et les gros éclats de rire.

Une autre conséquence de cette phase est la décision de la politique de la terre brûlée : s'il faut quitter l'Algérie, nous la laisserons dans l'état où les premiers colons l'ont trouvée en 1830. Notre nouvelle mission est la destruction des infrastructures de la ville : plasticages, jets de grenades incendiaires au phosphore contre les commerces abandonnés, les écoles, les laboratoires, les installations hospitalières, tout ce que la France a donné de mieux à l'Algérie. Les actions sont de plus en plus violentes, car nous estimons que nous n'avons plus rien à perdre, ayant déjà perdu notre pays et notre honneur.

Jean-Jacques Susini, voyant que la bataille est perdue, comprend qu'il faut briser ce cycle infernal de la violence. Il rencontre, grâce aux bons offices de l'ancien maire libéral d'Alger Jacques Chevallier, le FLN Farès, promu chef du gouvernement provisoire algérien par de Gaulle lors des accords d'Évian. Après de longues et mystérieuses négociations, la signature d'un cessez-le-feu a lieu le 16 juin dans la villa, de style mauresque, de Chevallier à El-Biar. Susini, n'ayant plus de service de sécurité, nous demande de l'accompagner. Un climat de confiance s'établit assez vite entre les « gardes du corps ». Trouvant un ballon dans le jardin, c'est aussitôt un match de football qui s'engage, les mitraillettes faisant office de poteaux de but. Le lendemain, une émission pirate confirme ces accords et Susini donne l'ordre de suspendre les attentats et les destructions. Acceptant l'inéluctable, nous achevons « notre propre » guerre d'Algérie, trois mois après l'armée française. D'immenses brasiers sont allumés dans la ville : les Algérois brûlent voitures, meubles, souvenirs, tout ce qu'ils ne peuvent emporter. Ils ne veulent rien laisser.

Quelques jours plus tard, voulant échapper aux festivités de l'indépendance et à ses probables règlements de compte, nous décidons de nous exiler pour quelque temps en France. L'exode est massif : devant les bureaux des compagnies aériennes, les files d'attente sous le soleil avec enfants et bagages s'étirent sur plusieurs kilomètres et il faut plusieurs jours pour y parvenir. Que faire ? Nous décidons alors un matin de nous présenter, armes à la main, devant un guichet d'Air Algérie où la préposée nous délivre aussitôt et gratuitement nos billets pour Marseille sous le regard réprobateur et désabusé d'une foule hagarde et triste : départ de Maison-Blanche à dix-sept heures. Je vais alors rapidement en voiture à Marengo, ne rencontrant qu'un seul barrage déjà tenu par l'ALN, embrasser mon grand-père, mes parents et ma sœur, et leur annoncer mon départ en fin d'après-midi. J'ignore à ce moment que je ne reviendrai plus sur cette terre tant aimée, mon pays, et que c'est la dernière fois que je vois mon grand-père : il décédera à Marengo le 7 décembre 1962. Mes parents nous rejoindront, Jeanine et moi, à Montpellier en novembre 1964.

II – L'exil

Nous sommes quatre copains de notre commando Z à embarquer en début de soirée à Maison-Blanche, l'aéroport d'Alger, dans une Caravelle d'Air Algérie. Nous partons pour une terre inconnue où nous n'avons jamais mis les pieds, mais c'est l'instinct de survie qui nous anime. Est-ce un dernier regard à travers les hublots vers notre terre, un dernier adieu au pays de nos ancêtres ?

Cet exode massif n'est ni prévu ni vu d'un œil favorable : officiellement, le pouvoir gaulliste affecte de croire à un afflux de vacanciers. Voilà qu'ayant franchi l'obstacle des jours d'attente à la belle étoile, en plein soleil ou dans un campement installé par l'armée et trop vite exigü, ces « estivants » arrivent mal coiffés, le visage creusé par l'angoisse, chargés de couffins et de paquets hétéroclites maintenus par des ficelles.

À notre arrivée à Marignane, il fait déjà sombre. L'accueil est improvisé : les conditions matérielles, étant donné la soudaineté de la situation et l'urgence des difficultés à résoudre, sont rudimentaires. Pour nous accueillir sur les pistes de l'aéroport, après ce déracinement total, quelques organisations caritatives (Secours catholique, Scouts de France, Croix-Rouge) sont présentes : elles nous dirigent vers un car en partance pour la gare Saint-Charles. Devant la gare, l'accueil est hostile : sur des banderoles sont peints des messages de bienvenue tels que « pieds-noirs, rentrez chez vous », « pieds-noirs à la mer », « profiteurs, voleurs ». Alors que notre horizon quotidien s'évanouit sans qu'on n'y comprenne rien, il faut subir le choc de Marseille, son indifférence, son animosité, son rejet.

Puis, de la gare, la Croix-Rouge nous oriente, toujours en bus, vers un centre d'accueil complètement excentré : un hangar immense, des centaines de lits de camp alignés côte à côte et une foule hagarde, vieillards, hommes, femmes, enfants, à laquelle s'ajoutent les cris, les gémissements, les pleurs et les odeurs. Cette promiscuité nous est insupportable. Pour la deuxième nuit, à notre demande, une œuvre caritative nous fournit l'adresse d'un couple de retraités dans la banlieue cossue de la ville : une vaste villa avec jardin, chambre avec cabinet de toilette pour chacun. Le dîner, notre premier repas à table depuis Alger, est excellent et copieux. En revanche, l'ambiance nous surprend et nous insupporte : ce sont de fervents gaullistes et ils l'affichent haut et fort, peut-être naïvement ! Aussi, le lendemain, nous les quittons après le petit déjeuner. Dès lors, nous prenons la décision de dormir sur les plages, nous sommes fin juin, et pour nos repas, c'est le « fameux » pan-bagnat.

Marseille est submergée par les nouveaux arrivants : nous nous retrouvons au centre-ville sur la Canebière, devant la Bourse et sur le cours de Verdun pour échanger des informations, prendre des nouvelles d'amis et même, pour certains, trouver du travail ou un logement. Les rues sont parcourues par des véhicules fraîchement débarqués et portant les plaques d'immatriculation d'Algérie (9A, 9B, 9C). La place ne désemplit pas et des heurts interviennent à l'occasion avec des chauffeurs de taxi qui estiment qu'on les empêche de circuler et de travailler. Ce QG improvisé de la communauté rapatriée fait même l'objet de vastes coups de filet policiers : des centaines de pieds-noirs présents sur la place sont interpellés par les forces de l'ordre et emmenés à l'hôtel de police pour vérification d'identité avant d'être rapidement relâchés. La police marseillaise elle-même finit par développer des sentiments peu amicaux à notre rencontre. Déjà racistes et profiteurs, les pieds-noirs deviennent des « voleurs ». Le maire socialiste de la ville, Gaston Defferre, ne fait pas dans la dentelle, il n'aime pas les pieds-noirs et ne cache pas ses sympathies, comme toute la gauche et les gaullistes, pour le FLN.

Début juillet, j'abandonne mes compagnons pour rejoindre à Cannes mon oncle, ma tante et leurs deux filles : ils viennent de louer un appartement. C'est le début de vraies vacances, plage la journée et dancings de la côte la nuit. Mais le seize au soir, j'apprends que quelques amis laissés à Marseille, anciens membres du commando Z, ont été arrêtés sur dénonciation d'un ex-légionnaire. Il s'agit d'Henri Carannante, étudiant en médecine, de Robert Jobin (Bob) et Albert Cerruti, étudiants en dentaire, d'Albert Peyron (Titou), lycéen, et de Claude Buccafuri, employé de banque. Ce dernier, cousin de Bob et résidant à Marseille depuis une dizaine d'années, a accepté par amitié la garde de nos armes : un colt, un pistolet 7,65, un beretta et une mitraillette. Par plaisanterie, loin de penser aux conséquences, ils claironnent aux oreilles des policiers qu'il manque parmi eux un certain Tosi : son cousin (Pierre-Laurent) habite la ville. Les flics se présentent chez ce dernier qui, certainement par surprise, leur donne mon adresse à Cannes. En début de soirée, il se précipite en voiture à Cannes pour me prévenir d'une arrestation probable pour le lendemain. Ma première réaction est la fuite : je passe alors la nuit chez une amie algéroise retrouvée à Juan-les-Pins. Mais après

réflexions, pour ne pas créer d'ennuis à mes proches, je regagne au petit matin leur appartement. Le temps de préparer un sac avec quelques affaires de toilette, deux policiers se présentent et me conduisent, menotté, dans une geôle du commissariat de Nice où je passe la journée en compagnie d'un ivrogne. Dans la soirée, de nouveau menotté, c'est le transfert en Peugeot 403 noire au commissariat central de Marseille, l'Évêché. Je suis mis à l'isolement dans une geôle en sous-sol, toutes les geôles étant en sous-sol : ayant pour seul mobilier une banquette en bois, elle est fermée par une porte grillagée et une lueur blafarde se diffuse au-dessus. Le lendemain matin, un officier de police me conduit à l'identité judiciaire : prise des empreintes digitales, puis photos de face et de profil avec une ardoise sur la poitrine où sont écrits mon nom, mon prénom et la date. Pour me tirer le portrait, il me fait asseoir sur une étrange chaise en bois. Devant mon étonnement, le préposé m'apprend qu'elle est là depuis soixante ans et que les nombreux et célèbres parrains de la ville se sont assis dessus. Les interrogatoires, plutôt musclés, commencent alors : ils durent quatre à cinq jours. Je retrouve enfin mes cinq comparses, toujours en sous-sol, mais quelle surprise, plutôt agréable, ce n'est pas une geôle, mais une cage grillagée avec six lits de camp. La toilette se fait, chacun son tour, à un robinet dans l'allée centrale et les repas se composent d'un sandwich midi et soir, plus un café le matin. De notre cage, nous assistons vingt-quatre heures sur vingt-quatre au va-et-vient des autres détenus lors de leurs transferts, mais aussi, dans la deuxième partie de la nuit, au ballet incessant des prostituées arrêtées puis relâchées au petit matin après verbalisation. Mes copains m'apprennent que deux autres complices ont été arrêtés. Le premier, Alain Martres, ex-employé de la grande poste d'Alger, a été appréhendé à Toulouse. Inculpé de destruction d'édifices et de détention d'armes, il est écroué à la prison Saint-Michel de Toulouse. Le second, Christian Dufour, ex-employé d'Air France, a été appréhendé à Tours : il sera condamné à quatre années d'emprisonnement, d'abord à la prison de la Santé à Paris, puis à la prison Bonne-Nouvelle de Rouen pour plasticages d'écoles, incendie d'une maison d'un professeur musulman et suspicion d'appartenance à un réseau Delta. Il sera libéré le 11 juillet 1964.

Le mercredi 5 septembre au matin, après dix-huit jours de garde à vue, c'est le départ pour le tribunal où nous passons séparément devant un juge d'instruction. Sur la porte de son bureau, une plaque m'informe de son nom : juge Margot. Il décide de nous mettre en détention provisoire. En début de soirée, nous prenons la direction des « Petites Baumettes », chemin de Morgiou, en fourgon cellulaire, menottés aux cloisons. Après avoir déposé au greffe papiers, argent, montre, lacets, ceinture, passé la fouille au corps et signé le registre de la prison, les « matons » nous conduisent en cellule : c'est la 116 et mon numéro d'écrou est le 28263. Elle doit faire deux mètres sur trois et comprend trois lits, dont deux superposés, un petit placard et une table scellés au mur, la cuvette des WC dans un coin avec un robinet au-dessus (toilette, vaisselle, lessive), un petit vasistas grillagé en hauteur et une porte métallique avec un passe-plat et un œilleton. Nous sommes trois codétenus à l'occuper : Albert Cerruti, Henri Carannante et moi-

même, les trois autres étant dans la cellule contiguë. À peine le seuil franchi, la lourde porte blindée se referme violemment contre l'épais montant du cadre. Puis c'est le bruit de la serrure qui fait deux tours, suivi des claquements du verrou du haut et de celui du bas qui se ferment bruyamment. La première nuit, je découvre l'œilleton et son bruit lorsqu'il frotte sur sa monture, puis la lumière qui s'allume à toutes les rondes : on nous observe même quand on dort. Une multitude de questions m'assaillent, la principale étant « pour combien de temps ? » : on sait quand on rentre, mais jamais quand on sort. Les gardiens nous informent que le petit déjeuner est servi à sept heures, le déjeuner à onze heures et le dîner à dix-sept heures. Nous avons le droit à une heure de promenade quotidienne, par contre, les journaux, la radio et les colis sont interdits. Le courrier est censuré au départ comme à l'arrivée et le préposé à son contrôle appose son cachet « censure » sur les lettres et sur l'enveloppe. Nous avons un droit au parloir deux fois par semaine : une grande salle coupée en deux par une grille, d'un côté les détenus, et de l'autre la famille, sous l'œil des « matons ». Aux Petites Baumettes, ce ne sont que des détenus politiques, pieds-noirs, ex-militaires, et même un prêtre (Paoli) qui nous dit la messe tous les dimanches. Les tâches matérielles sont assurées par les droits communs qui « logent » aux Grandes Baumettes : cuisine, distribution des repas, douche, coiffeur, entretien. Similitudes troublantes des lieux : nous sommes incarcérés dans les mêmes prisons que celles qui, peu de temps auparavant, avaient vu passer les membres du FLN. Cela reflète la trahison de l'État qui se comporte avec les fidèles de l'Algérie française comme avec ses ennemis les plus évidents. Nous avons pris la suite des détenus FLN amnistiés après les accords d'Évian du 18 mars 1962.

Je dois faire, pour mes études, un stage comme vinificateur à la cave coopérative de Fréjus à partir du 21 septembre ; il me faut donc les prévenir de mon impossibilité d'y être présent : je ne peux taire les raisons de cet empêchement, car figurent sur mon courrier le tampon « censure » et l'adresse de ma nouvelle résidence. À ma grande surprise, leurs remerciements par télégramme sont très chaleureux. Et *bis repetita placent* avec l'école d'agriculture de Montpellier où notre promotion est admise pour effectuer sa dernière année avant l'obtention du diplôme, la rentrée étant prévue pour le 6 novembre.

Enfin le 17 décembre, le juge d'instruction accepte de me placer, ainsi que trois de mes amis, en liberté conditionnelle dans l'attente du procès : notre joie est gâchée par l'abandon de nos deux complices non libérés, Bob et Claude. Le procès aura lieu au tribunal d'Aix-en-Provence en mai 1963 : la sentence sera de huit mois dont quatre ferme, avec confiscation des armes, justifiant ainsi la durée de notre incarcération.

Aussitôt après ma mise en liberté provisoire et un court passage à Nice en famille, je récupère ma voiture et regagne Montpellier où m'attendent l'école d'agriculture pour ma dernière année ainsi que ma sœur, en classe au lycée de jeunes filles Clemenceau. J'arrive en plein centre autour d'une place ovale où trône une statue, la fontaine des Trois Grâces, me dira-t-on plus tard : la circulation est dense, mais j'ai l'impression d'une très vieille cité au centre étriqué,

les vignes se situant immédiatement aux portes de la ville. Je retrouve très vite mes copains de promotion : leur QG est un bar, tenu par des ex-Oranais, *Le Grillon*, rue de Maguelone, à deux pas de la place ovale. Comme à Marseille, les rapatriés sont partout et je croise très vite des amis d'Alger, dont deux filles qui participaient parfois à nos sabotages. L'une d'elles, Danielle Musca, est au volant d'une Renault Dauphine quasiment neuve, de couleur verte. Devant mon air incrédule, elle m'avoue avoir ramené ce véhicule, volé à Alger, et après mes gros éclats de rire, je lui raconte l'histoire de cette Renault. Notre activisme reprenant le dessus, nous créons tous les trois un foyer pour étudiants pieds-noirs, dans un local que nous a cédé le maire de la ville, maître Delmas, au sein d'un lycée de garçons désaffecté près de l'Esplanade.

C'est sur la place ovale, dite place de la Comédie et surnommée l'Œuf, que les étudiants espèrent bien faire des rencontres de charme. Véritable cœur de Montpellier, c'est le rendez-vous des plaisirs : les cafés comme *Le Riche*, le *Y'a bon* et son immédiat voisin, le *Y'a mieux*, sont des lieux de distraction de la jeunesse. Certains soirs vient y jouer pour le plaisir le célèbre guitariste gitan Manitas de Plata. Il nous arrive souvent d'aller déguster un steak à cheval, steak de viande hachée et grillée surplombé d'un œuf au plat, au restaurant de l'AGEM (Association générale des étudiants de Montpellier), rue de la Croix-d'Or, puis de terminer la soirée en sous-sol au *Pou qui pleure* pour écouter le gitan aux doigts d'or.

Un petit train, rendu célèbre grâce aux caricatures d'Albert Dubout, relie la ville à la mer, Palavas-les-Flots, sa gare se situant dans un coin de la place de la Comédie et de l'Esplanade. La foule s'entasse sur des sièges en bois, la petite locomotive crache sa vapeur avant un coup de sifflet libérateur, signal du départ pour une très lente promenade à la mer. Dès que le temps le permet, c'est-à-dire assez souvent, nous allons nous baigner dans les dunes du Petit-Travers à Carnon. Nous avons nos habitudes au *Robinson*, première paillote fréquentée par les Montpelliérains : le patron est tellement folklorique qu'il attire de nombreuses stars. Nous y dégustons avec les doigts les tellines et les fritures de petits poissons, des « jols », je crois. Le patron est un Robinson des années soixante : il a choisi son aide à cause de la couleur noire de sa peau et le prénomme « Vendredi ».

L'arrivée des pieds-noirs a donné un coup de fouet à une ville qui s'endormait à l'ombre de ses platanes : un big-bang démographique. Fin juin, j'obtiens mon diplôme d'ingénieur spécialisé en agriculture africaine et pour repousser d'un an mon départ à l'armée, je m'inscris en troisième cycle à l'Institut de Préparation aux Affaires à la faculté de droit : mes cours démarrent début octobre.

Le 12 novembre 1963, je prends en début d'après-midi le chemin habituel de la fac de droit, muni de mon cartable. Il y a place de la Comédie, mais je l'ignore encore, des manifs où des heurts musclés opposent CRS et viticulteurs. Ma malchance me fait tomber nez à nez, au débouché de la rue de Verdun et de la place de la Comédie, avec une charge de CRS. Je subis alors un passage à tabac

en règle à coups de matraque. Mes affaires sont éparpillées sur le sol et je me retrouve à demi assommé dans un car grillagé déjà bien rempli qui nous emmène dans la soirée au commissariat central de l'avenue de Toulouse. Après l'identité judiciaire (photos, empreintes), c'est l'interrogatoire : les policiers, tout fiers, m'exhibent ma précédente condamnation. Je suis un récidiviste, inutile d'aller plus loin, et quarante-huit heures plus tard, ils me conduisent avec les autres suspects, que je ne connais pas cette fois-ci, au tribunal : audience de flagrant délit, avocat d'office, jugement expéditif ; je suis condamné à deux mois ferme. La maison d'arrêt jouxtant le tribunal, on s'y rend à pied par une passerelle. Forteresse carcérale bâtie au XIX^e siècle sur les ruines de l'ancien palais des Guilhem, un moyeu (place centrale) dessert quatre ailes : ce vaisseau de pierres, bâtiment en forme de croix, est doté de guérites permettant aux « matons » de surveiller les prisonniers dans les différentes cours. Un chemin de ronde permet aux gardiens de relier les trois cours de promenade, l'une d'elles étant réservée aux femmes, et de surveiller aussi l'extérieur via des meurtrières. Outre une porte en fer, chacune des quatre-vingt-dix cellules est dotée d'une seconde porte en bois et en fer dans laquelle est fixé un passe-plat. La seule différence notable avec les Petites Baumettes, ce sont les toilettes à la turque.

Mes amis montpelliérains décident de m'écrire chacun une lettre par jour et s'y ajoutent celles, plus irrégulières, de mes potes d'Alger : lectures et réponses me prennent beaucoup de temps et les journées me paraissent plus courtes. Mais pour le préposé à la censure, c'est un gros surcroît de travail : il ne manque pas de me le faire savoir et je le soupçonne même d'utiliser parfois la corbeille à papier pour soulager sa charge de travail. Par solidarité, l'AGEM lance pour les journées des 12, 13 et 14 décembre un ordre de grève générale des cours et des travaux pratiques et organise une cagnotte. En appel, ma condamnation est réduite à trente jours ferme. C'est ainsi que je suis libéré le 20 décembre et passe Noël avec mes copains. Dès janvier, je reprends mes cours, mais de façon épisodique, puis c'est l'abandon : je ne me présente pas à l'examen.

Fin octobre 1964, mes parents, accompagnés d'une tante de mon père (tante Marie), abandonnent l'Algérie, après la nationalisation de leurs biens, et nous rejoignent à Montpellier. Je loue pour la famille une villa à Notre-Dame-de-la-Paix. Je ne les avais pas vus depuis mon départ d'Alger, mais les retrouvailles sont de courte durée : l'armée me rattrape. Le 6 novembre, je suis incorporé au 6^e groupe de repérage d'Hettange-Grande, tout près de Thionville. Mon passé me vaut ce bataillon disciplinaire qui se révélera en réalité une vraie colonie de vacances. Notre mission est de placer au sol une batterie de microphones sur plusieurs kilomètres, reliés par fil à un camion PC : il nous faut calculer le point d'où le bruit (passage de troupe ou de véhicule, tir, départ de fusée, etc.) est parti et sa direction pour transmettre ses coordonnées à l'artillerie le plus rapidement possible. Les calculs logarithmiques se font bien entendu sans calculette et les militaires ignorent encore l'ordinateur.

L'armée me libère le 28 février 1966 et je rejoins les miens à Montpellier. Mon père est à la recherche, depuis son arrivée, d'un vignoble ou d'un élevage,

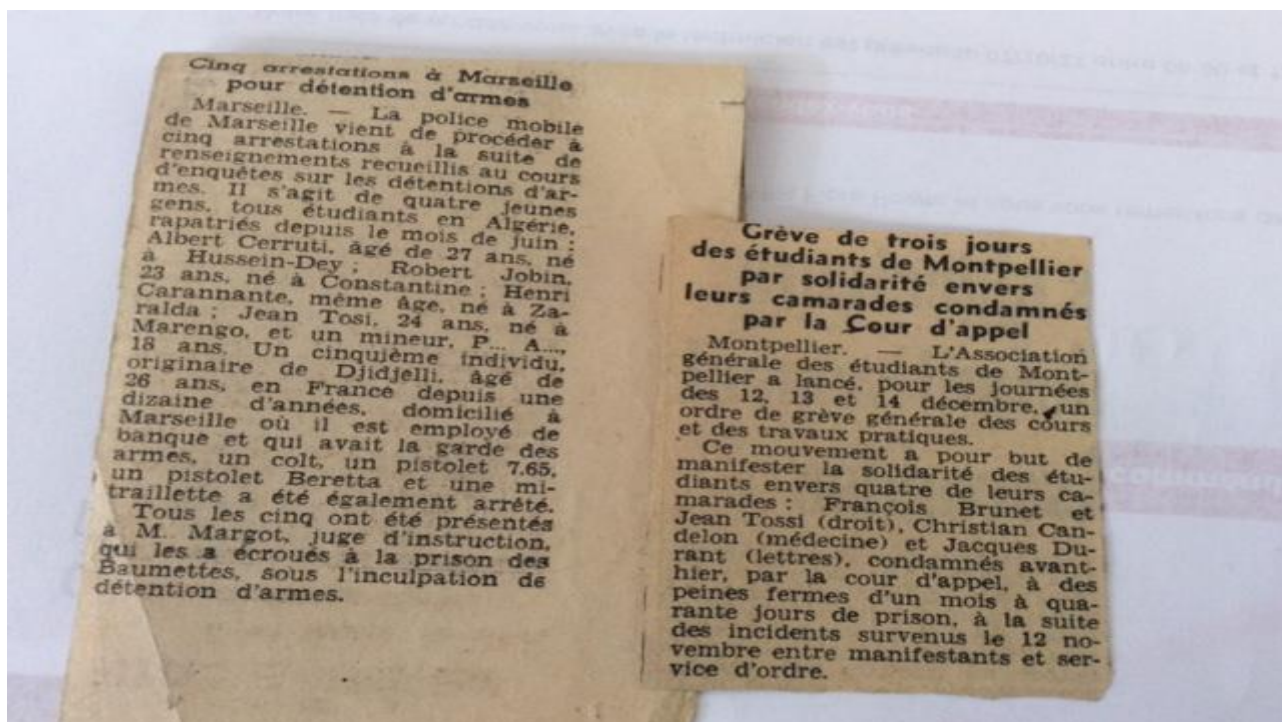
mais il n'a plus les moyens financiers suffisants ni la santé pour se lancer dans une telle aventure : il est très diminué physiquement et moralement. Je décide donc de prendre les choses en main et j'arrive à le convaincre que seule une création commerciale lui est possible, sachant que je serais obligé d'en assumer l'exploitation. Après des mois de recherche dans tout le Midi, je suis séduit par un magasin de presse en plein centre de Narbonne, ouvert récemment et surtout d'une belle surface : les trois niveaux de cent mètres carrés chacun (un sous-sol en réserve, un rez-de-chaussée en presse et un premier étage inexploité) offrent donc de multiples possibilités d'extension. Je me fixe comme objectif l'ouverture d'une vraie librairie. Après de longues négociations, nous en prenons la direction début décembre : mon père, heureux et fier, mais épuisé, meurt quelques mois plus tard.

Je retrouve à Narbonne deux couples d'amis pieds-noirs : l'un connu à Alger et devenu viculteur (les Alibert), et l'autre à Montpellier ayant ouvert un cabinet de kinésithérapie (les Césano). Mon adaptation à cette nouvelle profession et dans cette ville inconnue m'est rendue plus facile grâce à leur présence et leur aide quotidiennes. Je les apprécie d'autant plus que la vente de la presse ne me permet de fermer que le dimanche après-midi et ne m'offre qu'un jour de congé annuel, le 1^{er} mai. Un rituel s'établit : nous partons tous à cette date vingt-quatre heures en Catalogne. Lors de la virée de 1968, les Alibert invitent une de leurs cousines : je fais ainsi la connaissance de Babeth, pour les intimes, et Élisabeth Chapuis pour l'état civil. La balade espagnole achevée, nous décidons d'un commun accord de nous revoir : c'est le début d'une idylle qui s'affirmera de mois en mois et nous mènera au mariage qui a lieu le 8 mars 1969 en la cathédrale de Narbonne.

Remerciements et sources :

Mes remerciements à Dominique, une cousine très proche, pour avoir conservé et m'avoir transmis notre correspondance échangée durant mon incarcération aux Petites Baumettes, ainsi qu'à mes nombreuses amies et nombreux amis dont j'ai retrouvé l'abondant courrier reçu lors de l'épisode du « château » de Montpellier.

Ci-dessous deux coupures de presse gardées par Dominique et les articles du journal *Le Monde* relatant mes arrestations et condamnations.



AGRESSIONS ET ENQUÊTES

Le Monde •

Publié le 07 septembre 1962 à 00h00 - Mis à jour le 07 septembre 1962 à 00h00

• Lecture 2 min.

Article réservé aux abonnés

• MARSEILLE : cinq étudiants d'Algérie arrêtés pour détention d'armes.

La police mobile de Marseille a arrêté pour détention d'armes quatre jeunes gens, tous étudiants en Algérie, rapatriés depuis le mois de juin : Albert Cerruti, vingt-sept ans; Robert Jobin, vingt-trois ans; Henri Carannante, même âge; Jean Tosi, vingt-trois ans, et un mineur, P.. A..., dix-huit ans. Un cinquième individu, originaire de Djidjelli, âgé de vingt-six ans, en France depuis une dizaine d'années, domicilié à Marseille où il est employé de banque, et qui avait gardé des armes (un colt, un pistolet 7,65, un pistolet Beretta et une mitraillette) a été également appréhendé.

Tous les cinq ont été écroués à la prison des Baumettes.

• TOULOUSE : un membre de l'O.A.S. d'Algérie appréhendé.

Un rapatrié d'Algérie, Alain Martres, vingt-cinq ans, qui avait participé aux actions de l'O.A.S. de l'autre côté de la Méditerranée, a été appréhendé à Toulouse. Inculpé de destruction d'édifices et de détention d'armes il a été écroué à la prison Saint-Michel.

ARCHIVES

LA MANIFESTATION DES VIGNERONS évoquée en appel à Montpellier

Montpellier, 4 décembre. - La cour de Montpellier, présidée par M. Arfand, n'a pu mener à son terme mardi le procès en appel des prévenus condamnés le 13 novembre dernier par le tribunal correctionnel de Montpellier, siégeant en audience des flagrants délits, à la suite de la manifestation des vignerons du Midi ; les débats se poursuivent mercredi.

Le Monde •

Publié le 05 décembre 1963 à 00h00 - Mis à jour le 05 décembre 1963 à 00h00

• Lecture 2 min.

Article réservé aux abonnés

La défense et l'accusation se tiennent fermement sur leurs positions : d'un côté, les témoins assurent que les prévenus n'étaient que des passants occasionnels ou curieux, paisibles et inoffensifs, tout à fait étrangers à la manifestation ; de l'autre, on ne connaît que des manifestants qui lançaient des pierres contre le service d'ordre. Que les C.R.S. aient reçu des pierres, personne ne le conteste. Mais qui les lançait ?

La défense veut démontrer que la police a effectué au hasard les arrestations, sans se préoccuper s'il s'agissait vraiment de manifestants. Elle s'attache aux détails avec une telle minutie que le président lui demande si elle décide un supplément d'information.

Un incident éclate entre M. Chassaing, avocat général, et le bâtonnier Vincent Badie. On venait d'entendre trois prévenus : Jean Pomaret, employé des P.T.T.; François Brunet, étudiant en droit, et Jacques Durand, étudiant en lettres, ainsi que vingt-neuf témoins.

On doit interroger un quatrième prévenu, Christian Candelon, étudiant en médecine, mais son avocat est absent. " La cour n'est pas à la disposition des avocats ", déclare M. Chassaing.

" Ce n'est pas à vous de le dire ", réplique le bâtonnier, qui fait mine de se retirer, suivi de ses confrères. Le président suspend alors l'audience, et à la reprise Me Badie dépose des conclusions tendant à renvoyer au lendemain l'audition de ce prévenu. Mais la cour, après délibéré, passe outre.

La cour désire entendre les C.R.S. qui ont procédé à l'arrestation de Candelon, mais ce dernier assure qu'il ne se sent pas bien et qu'il n'est pas en état de suivre les débats. La cour appelle cependant les témoins à charge qui concernent ce prévenu, mais renvoie au lendemain ceux de la défense. Le président procède ensuite à l'interrogatoire de deux autres prévenus : Roger Marchant, antiquaire à Antibes, et Joseph Amat, employé au centre hospitalier régional. Leur système de défense est identique à celui de leurs prédécesseurs. Il reste à entendre, avec leurs témoins, Jean Tosi, ingénieur agricole ; Jean Jolas, papetier, et Paul Bavais, monteur en charpente, qui fut le seul à reconnaître les faits reprochés. Tosi et Jolas ont été entendus mercredi matin.

Mais Bavais, qui est actuellement en liberté provisoire, ne s'est pas présenté à l'audience. On s'est bien inquiété de son domicile, mais on s'est alors aperçu que l'adresse qu'il avait donnée lors de son arrestation était celle de l'Armée du salut, à Montpellier...

ARCHIVES

Grève quasi générale des étudiants de Montpellier

Le Monde •

Publié le 14 décembre 1963 à 00h00 - Mis à jour le 14 décembre 1963 à 00h00

• Lecture 1 min.

Article réservé aux abonnés

Montpellier, 13 décembre - L'ordre de grève de trois jours que les étudiants de Montpellier ont lancé en faveur de quatre de leurs camarades poursuivis et incarcérés à la suite des incidents du 12 novembre, a été suivi jeudi à 100 % dans les facultés de droit, de pharmacie, de médecine et à l'Ecole de notariat ; à 80 % à la faculté des sciences et 50 % à la faculté des lettres. Dans cette dernière, quelques incidents ont eu lieu entre les membres du piquet de grève et des étudiants qui désiraient entrer; des coups furent échangés, mais il n'y eut pas d'incidents sérieux

De leur côté les professeurs de la faculté de droit et la plupart de ceux de la faculté des lettres (deux syndicats sur trois) ont pris position en faveur des étudiants, condamnés. Ils demandent, comme les étudiants, qu'une mesure d'amnistie soit prise en leur faveur. La grève doit se poursuivre jusqu'au samedi 14 inclus.

Trois des quatre jeunes gens condamnés à un mois de prison par la cour d'appel de Montpellier et écroués le 13 novembre ont été libérés : il s'agit de Jacques Durand, Jean Tosi et François Brunet, qui se sont pourvus en cassation. Seul, Christian Candelon, étudiant en médecine, qui a été condamné à quarante jours de prison, est encore incarcéré pour dix jours.

La Fédération générale des étudiante de Toulouse (affiliée à la F.N.E.F.), dans un communiqué " alerte les étudiants et l'opinion publique au sujet de cette pénible affaire. Elle demande aux pouvoirs publics de bien vouloir prendre en considération la gravité des décisions prises et des peines prononcées. Tout en réaffirmant son attachement profond à la justice et au respect des libertés, elle lance un appel à la clémence qui s'impose en pareil cas, où les faits sont et resteront contestables ".